Annales de l'Institut français de Zagreb



5e Année. — Nos 18-19 JUILLET-DÉCEMBRE 1941

ANNALES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

SOMMAIRE

Rédaction et Administration :

ZAGREB

Preradovićeva 40 /I

Prix de ce numéro : **30** francs

LES ANGEVINS EN CROATIE ET EN HONGRIE *

V

La lutte entre Venise et les Šubić

1. **Politique de Paul Šubić.** — Tandis que Charles-Robert combattait âprement ses rivaux et les grands du royaume, qui lui opposaient de nouvelles prétentions pour s'assurer la jouissance des biens mal acquis, Paul Šubić, ban de Croatie et Dalmatie tâchait de raffermir sa situation, qui lui permettait de gouverner en maître, non seulement les nobles croates, mais aussi les villes de la côte.

On ne peut pourtant pas dire qu'il ait abusé de son pouvoir. Il acceptait les bienfaits et les présents de la cour de Naples ; il réussit probablement à assurer à son commerce les faveurs du roi d'outremer ; les marchés de l'Italie centrale et méridionale lui étaient ouverts et ses marchands y avaient libre accès ; même les marchandises, dont l'exportation était sujette à des restrictions, comme les denrées destinées à l'approvisionnement local, étaient mises à sa disposition. On peut dire, sans craindre d'exagérer, que le ban Paul Šubić faisait figure de prince indépendant, non grâce à ses titres, mais grâce à ses relations commerciales et diplomatiques. Cependant, bien qu'il ne dédaignât pas les honneurs, il récusait titres et actes de courtoisie que lui prodiguaient princes et républiques ; et, soit qu'il eût conscience de l'insuffisance de ses moyens, soit que sa modestie personnelle le retînt, il n'aspira jamais à la couronne de Croatie et ne le laissa pas même supposer.

Sur ce point, tous les textes aboutissent à la même conclusion. Un écrivain assez avisé, Bonfini, insiste sur le fait que le ban Paul ait appuyé les prétentions de Charles-Robert « à la couronne de Hongrie » [1]. Il n'est pas question d'une couronne de Croatie. Il

* Voir *A. I. F. Z.*, 1938, pp. 237-245, 351-374 ; 1939, 84-94 ; 1940, 19-38.
[1] Bonfinius, *Decades quattuor*, Francfort, 1581, 314.

est vrai que Bonfini ne connaît pas à fond les rapports entre la Hongrie et la Croatie. A cet égard, Werböczy, qui a vécu plus tard et a le sens juridique plus développé, est mieux renseigné : il connaît des royaumes différents (*regna distincta*) et met d'un côté la Hongrie, de l'autre le triple royaume de Dalmatie, Croatie et Slavonie [1].

Mais, même au temps où Charles-Robert n'était reconnu qu'en Croatie et Slavonie, tandis que ses adversaires Venceslas et Othon l'étaient en Hongrie, il ne s'agit jamais de reconnaître à Charles-Robert le titre de roi de Croatie. Outre Paul Šubić et ses frères, on trouve parmi ses partisans des hommes de marque, comme le prince Kurjak de la Krbava, les Babonić de Slavonie, les Frankopan princes de Krk et Vinodol. Aucun d'eux ne songe pourtant à porter Charles-Robert sur le trône de Croatie. Tous sont, au contraire, d'accord sur son cas : il s'agit, à leur avis, de son avènement au trône de Hongrie. Lorsque le roi Charles de Naples envoie un décret au prince Dujam de Krk, le 8 mai 1300, il lui exprime ses remerciements pour l'aide prêtée à Charles-Robert, « dans l'affaire du royaume de Hongrie » [2]. Quand, le 2 juillet 1314, le même prince Dujam s'adressera au doge de Venise, il lui écrira : « Sachez que la ville de Jablanac se trouve dans le royaume de Hongrie et qu'elle ne dépend pas de l'île de Rab. Car, depuis que Senj (l'antique Senia) a été reconstruite, Jablanac appartient à Senj, et Senj dépend de la couronne de Hongrie [3]. » Lorsque Charles de Naples s'adresse au ban Paul Šubić pour obtenir des secours, c'est pour l'acquisition du royaume de Hongrie [4].

On s'est demandé, plus tard, si Charles-Robert, à condition que le couronnement ait eu lieu à Zagreb, avait pu être couronné roi de Croatie. Cette hypothèse doit être écartée. Pour que Charles-Robert fût couronné roi de Dalmatie et Croatie, il lui aurait fallu le concours de l'archevêque Pierre de Split, chef de l'Eglise de Croatie et Dalmatie. Mais, d'après les sources, ce ne fut pas l'archevêque Pierre, qui couronna Charles-Robert à Zagreb. Ce premier et hypothétique couronnement semble avoir été effectué par l'archevêque Grégoire d'Ostrogon, qui ne pouvait, par conséquent, imposer au jeune roi que la couronne de Hongrie.

Quelle que fût la signification de ce couronnement, il ne faut pas donner aux déclarations des grands de Croatie une valeur juridique trop étendue. Ces grands seigneurs se souciaient, avant tout, de leurs intérêts personnels ou dynastiques. Pour ce qui était de leur indépendance, un roi de Hongrie, étroitement mêlé aux affaires de son

[1] *Tripartitum, de personis.*
[2] *Rad*, XVIII (Zagreb, 1872), 224.
[3] Ljubić, *Listine*, I, 282.
[4] Klaić, *Bribirski Knezovi*, Zagreb, 1893, 72.

royaume et en butte aux contestations des nobles de son pays, était beaucoup moins gênant qu'un roi de Croatie, toujours présent, toujours jaloux de ses droits de souverain et toujours disposé à les faire valoir au détriment de ses vassaux. Un roi de Hongrie ne pouvait pas devenir un maître encombrant, tandis que c'était toujours possible de la part d'un roi de Croatie, qui se serait attribué une certaine suprématie vis-à-vis des grands du pays. Mais, si la crainte d'une jalousie dangereuse avait pu imposer une certaine réserve à tout seigneur susceptible d'aspirer à la couronne, un autre motif encore poussait les seigneurs croates à ne pas s'émanciper de la suzeraineté hongroise.

La dynastie nationale croate avait succombé à la coalition de la Hongrie avec Venise. Cette coalition avait cessé dès le moment où les chefs des tribus croates avaient accepté comme roi le roi de Hongrie, Coloman ; à ce même moment, les villes de Dalmatie avaient été de nouveau réunies, selon la tradition séculaire, au royaume de Croatie. Si les Croates voulaient conserver ces villes, il leur fallait l'appui d'un roi voisin, qui leur serait très utile comme associé, et qui, sans cela, pouvait être un ennemi redoutable. Ils s'associèrent donc avec le roi de Hongrie, et purent, grâce à son aide, tenir tête à l'ennemi d'outre-mer. On comprend donc aisément pourquoi la Croatie tenait à ne pas rompre les liens qui l'unissaient au royaume voisin. Aussi la déclaration de fidélité à la Hongrie n'était-elle pas la reconnaissance d'un droit, mais plutôt un avertissement à Venise pour empêcher tout empiètement.

2. **Politique de Venise.** — Pour comprendre la nécessité d'une telle politique, il suffit d'examiner les relations, qu'entretiennent Venise et les seigneurs de Krk, Modruš et Vinodol, appelés, par la suite, Frankopan. Venise considérait les îles du Quarnero comme son domaine exclusif. C'est en vertu de cette prétention que le doge Pierre Gradenigo sommait, le 30 avril 1310, le seigneur de Krk, Dujam, de lui verser le montant des régales de deux années, qui n'avaient pas encore été versées à Venise. En cas de non-paiement, Dujam risquait de perdre son île [1]. Un peu plus tard, le seigneur se vit obligé de prêter serment de fidélité à la République [2]. On observera, à ce propos, qu'un serment de fidélité fut prononcé par Mladen, Georges et Paul Šubić, lorsqu'ils se firent inscrire dans le livre d'or de la noblesse vénitienne [3]. Le roi de Serbie, Etienne Douchan, aussi se fera inscrire dans le livre d'or et remplira les

[1] Ljubić, I, 249.
[2] Ljubić, I, 203.
[3] Ljubić, I, 277.

mêmes formalités pour obtenir du doge Bartolomé Gradenigo les droits et les privilèges commerciaux des nobles vénitiens [1]. Mais les serments des Šubić et du roi de Serbie n'avaient pas la même signification ; le doge ne se réservait pas le droit de disposer de leurs biens, tandis qu'il se mêlait continuellement des affaires des seigneurs de Krk. Le successeur de Dujam, Bartolomé, fut destitué par les Vénitiens pour leur avoir causé des dommages [2]. Le successeur de Bartolomé, Guido, subit le même sort et fut remplacé, le 16 mars 1321, par le fils de Dujam, Frédéric [3]. Tous ces incidents n'empêchaient pas les seigneurs de Krk de se considérer comme indépendants de Venise et de reprendre leurs droits, à la première occasion [4].

On voit donc que la présence d'un roi de Hongrie, assez puissant pour être respecté et assez lointain pour ne pas devenir gênant, avait, pour les villes côtières, son côté avantageux. Que Venise n'ait pas tiré profit des crises intérieures qui paralysaient la Hongrie, cela tient aux complications de la situation au Levant, complications qui retenaient toute l'attention de la Seigneurie.

Venise avait conquis son empire colonial après la quatrième croisade. Il comprenait les îles de l'Egée, et lui procurait le droit de stationner dans les principaux ports du Levant. La restauration de l'empire (1261) porta atteinte à ces avantages. Génois et Pisans, adversaires de Venise, contestaient alors âprement l'ancienne exemption de tout droit d'entrée pour les marchandises vénitiennes et l'inaliénabilité des biens fonciers de la République au Levant. Le rêve de transporter les lares de Venise, des pâles rivages des lagunes aux débordants comptoirs de la Mégalopolis, s'était évanoui. Les voyages sur la mer Noire, à la rencontre des féeriques caravanes de Soldaya et Trébizonde, l'Egéide, riche de ports et de trafics avec Coron et Modon, « les yeux de l'Orient », les relations avec l'Inde et l'Ethiopie par l'Egypte, avec l'Extrême-Orient, par l'Asie mineure et l'Arménie, tout cela appartenait au passé. La loi d'octobre 1205 [5], source de violentes contestations, était devenue lettre morte. Les Génois, forts du traité de Nymphaïon (13 mars 1261), prirent à Constantinople la place des Vénitiens. Alors commença l'exode. Le patriarche de Constantinople, Pantaléon Giustiniani, chercha refuge à Négrepont (Eubée), les yeux tournés vers la Propontide. Un traité, conclu en 1277, entre Michel VIII et Venise, ne put plus

[1] Ljubić, II, 79.
[2] Ljubić, I, 457,
[3] Ljubić, I, 323.
[4] Bonfinius, 330.
[5] H. Kretschmayr, *Geschichte von Venedig* (Gotha, 1930), II, 1-2.

rétablir la situation trop compromise de la Seigneurie. Constantinople n'avait plus son podestat vénitien, mais son bailli, comme l'Arménie, Acre ou Négrepont (Eubée). Les caravanes, qui avaient leurs débouchés sur la mer Noire travaillaient maintenant pour Gênes.

La chute de l'empire latin avait longtemps paru ne devoir constituer qu'un épisode malheureux, qui allait être promptement réparé, tant semblait faible Byzance restaurée. Et l'idée de reconquérir Constantinople passa des sires insignifiants de Courtenay au grand Charles d'Anjou, l'héritier des rêves de Robert Guiscard. Venise eut beaucoup d'égards pour les Angevins triomphants ; elle apprit cependant, avec un soulagement mal dissimulé, la nouvelle des Vêpres siciliennes (1282) ; mais ce fut elle qui paya les frais [1]. Les seigneurs vénitiens de l'archipel se virent menacés par des rivaux du pays. Le duel entre Byzance-Gênes et Venise-Anjou devint onéreux pour la Seigneurie. Le bailli de Constantinople fut tué et l'île de Cos devint la pomme de discorde entre les deux républiques italiennes. En 1302, on pensa à un accord ; en 1306, les Vénitiens voyaient en Charles de Valois, frère de Philippe IV un digne héritier des Courtenay. Mais les Turcs faisaient déjà leur apparition tout près de la côte égéenne. Venise comprit parfaitement que les cercles commerciaux devaient déployer ailleurs leur activité.

Ce renoncement était complet à l'époque où les Šubić étaient encore dans la plénitude de leur puissance ; une des causes les plus importantes de la rivalité de Venise et des Šubić fut l'effondrement de l'empire colonial fondé et péniblement défendu par les guerriers des Croisades, en Syrie et en Palestine. Pour servir ses intérêts dans le proche Orient, Venise avait ses colonies et ses entrepôts à Abydos, Rodostos, Halmyros, Lampsaque, Gallipoli, et l'entrée des Dardanelles était sous son contrôle. Mais ces endroits gardés et fortifiés étaient perdus pour Venise avant la restauration de l'empire [2]. Durazzo était très vite tombée au pouvoir des Angevins, et les Epirotes ne rendaient pas faciles les communications entre l'Adriatique et la Méditerranée. Cette situation ne s'était pas améliorée avec la présence des galiotes au service de l'Italie angevine. Il fallait faire de grands sacrifices pour garder Coron et Modon, fortifiées d'après les indications techniques les plus rigoureuses. La Crète et l'Eubée purent être conservées grâce à un gouvernement strict et circonspect. Les seigneurs vénitiens de l'archipel, les Sanudo et Crispi de Paranaxie, les Dandolo d'Andros, les Ghisi de Tinos, Amorgos et Myconos,

[1] *Ibid.*, 13.

[2] *Ibid.*, 15., Heyd, *Geschichte des Levantehandels.* I, 267. Thalloczy-Jireček-Šufflay, *Acta Albaniae*, n° 137-143-177.

les Giustiniani de Sériphos et Zia, les Foscolo d'Anaphe, les Barozzi de Santorin, les Quirini de Stampalia, les Venier de Cythère, les Cornaro de Carpathos durent lutter avec vigueur et ténacité pour garder leurs positions. Mais des corsaires génois avaient mis pied à Corfou, clé de l'Adriatique, et Renier Dandolo, fils du doge Enrico, était tombé en luttant contre eux. Le système des fiefs pour chevaliers et sergents (*cavallerie* et *sergentarie*) avait fait ses preuves en Crète et à Corfou. On expropriait les archontes indigènes et on donnait leurs terres aux Vénitiens. Mais toutes ces mesures n'avaient pas empêché les révoltes qui se poursuivirent jusqu'en 1305. La même lutte, moins dangereuse toutefois et moins opiniâtre, avait eu pour théâtre Négrepont, où le Véronais Bavano delle Carceri, compagnon d'Enrico Dandolo, finit par se trouver dans une situation sans issue. Tous ces efforts coûtaient trop cher à la République en argent et en hommes. Un malaise économique se manifesta vers la fin du XIIIe siècle.

Ce malaise était dû, pour une large part, à l'effondrement du système des *fondaci*, en Syrie, en Arménie et en Palestine ; il y avait de ces *fondaci* un peu partout, au temps des Croisades, à Satalie près d'Iconium, à Mamistra et Lajazzo en Arménie, à Ascalon, Tyr, Acre, Antioche, Beyrouth, Tripoli, Laodicée, Alep, Byblos ; les Vénitiens y avaient leur église, leur hospice, leurs entrepôts, quelquefois même leurs métiers à tisser. Lorsque, le 18 mai 1291, Acre tombait sous le joug du sultan de Syrie, c'en était fini de la grandeur d'un empire colonial trop dispersé et insuffisamment protégé contre les ruses de Gênes.

Lorsqu'elle eut perdu son empire du Levant, Venise se vit réduite à une politique d'expansion dans l'Adriatique ; les Vénitiens considéraient d'ailleurs cette mer comme leur domaine propre et l'appelaient le golfe de Venise ; ils faisaient valoir leurs titres : à trois reprises, en 804, en 1000 et en 1204, les villes dalmates, les quatre communes de Zara, Trogir, Split et Raguse, avaient dû subir la loi du lion ailé ; les deux premières fois, c'était sous la haute protection de l'empire d'Occident [1] ; la troisième, sous celle d'Alexis l'Ange, empereur d'Orient [2]. Deux bulles d'or d'Alexis Commène avaient, pendant les guerres normandes, livré les villes au doge [3] ; mais pour peu de temps. Ces privilèges n'avaient cependant jamais eu de stabilité, tandis que les droits des rois de Croatie et, plus tard des rois de la dynastie d'Arpad, étaient héréditaires. Or ces villes

[1] Rački, doc. 285 ; G. Manojlović, *Rad CL* (Zagreb, 1902) ; Joh. diac. (Monticolo), 156-160 ; A. Dandolo, *Chr.* 227-230.
[2] Tafel-Thomas, *Urkunden*, I, 43-54.
[3] *Ibid.*

donnaient des débouchés de jour en jour plus importants. Les terres situées sur les routes des caravanes étaient, avant l'arrivée des Turcs, beaucoup plus productives et mieux aménagées qu'aujourd'hui. Venise pouvait échanger ses produits manufacturés contre les lingots d'or et d'argent de Bosnie et de Serbie, et s'assurer des produits agricoles plus abondants qu'en Italie. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Italie n'était pas, à la fin du XIIIe siècle, le jardin qu'elle dev[illegible] plus tard. A cette époque, les plaines de Durazzo, [illegible] Scutari, de la Neretva et de la haute Dalmatie étaient plus fécondes et au moins aussi bien labourées que la Romagne et la Toscane [1]. La plaine du Pô ne donnait ni maïs, ni riz. Le doge Renier Zeno (1267-1277) faillit être lapidé pendant une saison de famine. De sa plaine marécageuse et inculte, la Seigneurie voyait se dérouler, sous ses yeux, le trafic entre la Dalmatie et l'Italie centrale, c'est-à-dire entre la Dalmatie byzantine et l'ancienne Romagne. Il est presque naturel que l'envie lui vînt d'exercer un contrôle. La quatrième croisade avait déjà livré Zara et Raguse au doge Enrico Dandolo. L'île de Korčula avait, comme les villes de l'archipel, ses seigneurs de la famille vénitienne des Giorgi ou Zorzi (1204-1358). Ces villes auraient volontiers secoué le joug vénitien ; aussi pour prévenir toute tentative de ce genre, fallait-il éliminer Ancône, Ravenne, Ferrare et Bologne. Ancône se vit encerclée par toute une série de traités de commerce que Venise conclut avec les villes voisines. Les commerçants de l'Italie centrale durent promettre de ne vendre qu'à Venise les produits de leurs industries, et de n'exporter le surplus de leurs denrées qu'à Rialto. Ferrare et Ravenne se virent menacées d'être privées de sel, si elles ne renonçaient pas à exporter leurs marchandises ailleurs qu'à Venise. Le commerce de la Pouille était, depuis 1254, sous contrôle vénitien [2]. Le partage des sphères d'activité entre Venise et Gênes, après les deux guerres de 1257-1273 et 1294-1299, compléta l'œuvre patiente de la Seigneurie. Malgré la victoire sensationnelle de Korčula (7 septembre 1298), Gênes reconnaissait que « la mer Adriatique appartenait au duché de Venise » [3]. Mussato, le maître de Dante, dira : *Venetia maris dominatrix Adriatici* [4]. La Seigneurie avait isolé politiquement et économiquement tous ses adversaires ; forte de ses traités avec ses voisins et avec les villes rivales, ayant le monopole de la production et du commerce du sel pour toute l'Adriatique, excepté quelques plages de Raguse et de Kotor, elle pouvait maintenant se mettre à l'œuvre.

[1] Jireček, *Archiv für slav. Philologie* XXI (1899), pp. 78-99.
[2] Kretschmayr, II, 36-42 ; Romanin, *Storia di Venezia*, II, 451-4.
[3] Kretschmayr, II, 31 ; Villani/Murarori, XIII/361.
[4] Kretschmayr, II, 31.

3. **Crises intérieures à Venise.** — Tandis qu'elle préparait ainsi sa dernière conquête, Venise était en proie à de dangereuses crises intérieures. Il en était toujours ainsi après des revers de politique internationale. Lorsque Frédéric Ier demeurait à Chioggia, une révolte avait éclaté à Rialto (1177) [1]. Elle n'eut pas de conséquences, mais, en 1229, lors de l'avènement du doge Jacopo Tiepolo, on put remarquer, d'après l'attitude de son prédécesseur Piero Ziani, un profond antagonisme entre les anciennes familles et les nouveaux riches. Les Ziani, les Gradenigo et les Morosini se sentirent mal à l'aise en société avec les Tiepolo et les Quirini, dont les manières un peu dégagées leur étaient désagréables. Mais, vers la fin du XIIIe siècle, la bourgeoisie arriviste devint plus puissante. Des désordres eurent lieu en 1275, en 1277 et en 1289, lors de l'élection tumultueuse de Jacopo, fils de Laurent Tiepolo. En 1293, des « populaires » voulurent entrer de force dans le grand conseil. En 1300, il y eut la conspiration de Marin Bocconius, qui causa le bannissement de plusieurs membres d'ancienne lignée. De 1310 à 1312, Venise fut constamment tenue en haleine par le parti de Bajamonte Tiepolo, des Quirini et des Barozzi. Pendant toute la première moitié du XIVe siècle jusqu'à la chute de Marin Faliero (1355) la ville fut minée par des factions. En 1412 encore, François Balduino essayera de s'entourer d'hommes résolus à tuer les membres de la Seigneurie, du conseil des Dix et de l'*avvogarie* [2].

Presque en même temps, une lutte semblable entre les anciennes familles et les nouveaux venus se livrait en Italie, à Naples, à Florence, à Gênes, à Milan, à Ancône, à Ravenne. Cette même rivalité existait au Levant, à Salonique et à Constantinople. Marseille et Barcelone en souffraient aussi. C'est généralement dans les villes où Byzance avait le mieux conservé son autorité, à Ravenne, à Venise, à Raguse, à Kotor, que les anciennes familles gardèrent davantage leur ascendant. Dans ces villes, les anciennes familles, fortes de leurs possessions immobilières, de leur cortège de paysans et de tenanciers attachés à la glèbe, constituaient, au XIIIe siècle, un front toujours plus compact contre les arrivistes qui haranguaient les assemblées populaires.

En Toscane et en Romagne, les « populaires » prenaient le dessus. Des ordres religieux rivaux, les Franciscains et les Dominicains, recrutaient leurs partisans dans la masse de la population. Les Franciscains surtout, qui respectaient rigoureusement leur vœu de pau-

[1] Marg. Merores, *Der venetianische Adel* (Vierteljahrsch. für soz. u. wirtsch. Gesch. XXVI, 1 et 2), Stuttgart, 1928.
C. Maranini, *Delle origini della serrata del gran consiglio*, Venise, 1928.

[2] Kretschmayr, II, 85.

vreté et qui étaient persécutés dans l'Apennin, cherchèrent refuge en Dalmatie, et même en Bosnie, province mal famée au point de vue religieux, mais avide d'humilité mystique. Or les Šubić protégeaient l'ordre de Saint-François [1].

On devine maintenant la coalition qui se formait, au début du XIV[e] siècle, sur les deux rives de l'Adriatique. Ancône, Ravenne, Ferrare, Rimini, Bologne, qui avaient dû céder à Venise, se mirent en rapport avec les villes encore libres de Dalmatie, Split, Trogir, et secrètement, avec Zara. Cette coalition à tendance démocratique trouva un appui auprès du ban de Croatie. Il y avait au second plan, périodiquement ranimée, la rivalité entre Venise et Naples ; mais à cette époque, alors que Charles de Valois agitait le rêve d'une restauration de l'empire latin, et que les Angevins étaient dangereusement engagés en Hongrie, cette rivalité appartenait au passé normand ou était réservée pour l'avenir.

De plus, qui pensait, dans l'Adriatique à ce moment-là, aux Angevins de Naples ou de Hongrie ? La guerre entre Naples et l'Aragon n'était pas encore liquidée, et les affaires de Hongrie occupaient trop Charles-Robert.

4. **Trêves.** — Cet état de choses, plein d'incertitudes et de dangers possibles, conseillait une certaine prudence. Venise conclut avec les Šubić des accords ou trêves pour une durée de plusieurs années. Le 14 mai 1280 déjà, Pasko Varikaša et Domald de Zadulino, de Zara, signaient, au nom de Paul Šubić, une trêve avec la République [2]. Le roi de Hongrie n'y était point nommé. Les deux adversaires, le ban Paul et Venise, se limitaient à la promesse réciproque de s'abstenir de tout acte d'inimitié dans le territoire occupé par l'autre partenaire. Venise promettait de ne pas toucher à Omiš, terre des Kačić, depuis longtemps convoitée, pas plus qu'aux autres villes sous l'autorité de Šubić ; le ban, de son côté, promettait de respecter les possessions de Venise.

Le 14 mai 1290, la trêve fut renouvelée à Venise par Pasko Varikaša et Domald de Zedulino, au nom du ban, tandis que le doge prenait le titre de duc de Dalmatie et Croatie [3]. Ici encore, Venise tâchait de s'assurer contre tout acte hostile du ban, de ses fidèles, des villes qui lui étaient soumises, Šibenik, Trogir, Split, ou des réfugiés de Zara (*videlicet commune Tragurii, Sibenici et Spalati et de singularibus Jadre hominibus*). En 1294, le 28 mars, la trêve fut renouvelée à Obrovac. Cette fois, l'accord fut conclu entre Venise et Georges

[1] Klaić, *Brib. Knezovi*, 68-69.
[2] Ljubić, I, 125-126.
[3] *Ibid.*, I, 147-149.

Šubic, le frère de Paul [1], et la Seigneurie demanda une garantie de la part des communes côtières [2]. Les habitants d'Omiš devaient s'abstenir de tout acte d'inimitié contre ceux qui étaient fidèles à Venise, et surtout contre les îles de Hvar et Brač (Farra et Braza). Il était, en particulier, défendu aux villes dalmates de vendre au marché de Venise les produits d'Ancône. Georges Šubić prenait l'obligation, qui était à cette époque généralement demandée, de réparer tout dommage causé aux Vénitiens par ses sujets, et surtout par les habitants d'Omiš, réputés pour leur goût de la piraterie. Cette trêve fut signée par les représentants d'Ancône et de Split, deux villes très attachées aux Šubić. Les villes de Nin, Trogir, Šibenik et Skradin souscrivirent à cet accord.

Mais si les Šubić renonçaient à une action directe contre Venise, s'ils consentaient à se conformer à ce qu'on appellerait aujourd'hui un pacte de non-agression, cela ne les empêchait pas de nouer des relations d'affaires avec Gênes. Venise s'en aperçut et manifesta de l'inquiétude. La république ligure et la Croatie échangeaient le sel de Sardaigne et le bois du littoral croate [3]. Le doge Pierre Gradenigo donna ordre au résident de Venise à Krk d'acheter tout le bois qui se trouvait à Sinj, pour empêcher l'établissement de relations commerciales entre Gênes et la Croatie (9 septembre 1294).

Peu après, Venise réussit un coup de main : le comte Podin lui abandonna la ville et la forteresse d'Omiš pour un présent annuel de vingt amphores de vin [4] livrables franches de tous droits de douane.

5. **Expansion de Venise après la « serrata ».** — C'était l'époque de la *serrata* du grand conseil de Venise. Les séances du grand conseil de Rialto se tenaient à huis clos : le parti aristocratique en profita pour exclure de l'assemblée ses adversaires politiques. Les élections du doge, du capitaine de la République, des notaires et des chanceliers de la Seigneurie, demeurèrent réservées à l'assemblée populaire (*collaudatio*) [5].

Rialto, qui s'était réservé le droit de gouverner Chioggia et Murano, places de la Terraferma, s'arrogeait maintenant la juridiction sur toute la République. Pour faire partie de ce grand conseil qui siégeait le jour de la Saint-Michel (29 septembre) et désignait les magistrats, il fallait être élu par les électeurs des sestiers de San

[1] *Ibid.*, I, 181-184.
[2] *Ibid.*, I, 185-187.
[3] *Ibid.*, I, 187.
[4] *Ibid.*, I, 188.
[5] Merores, *l. c.*

Marco, Castello, Canareggio, San Polo, Dorsoduro et Santa Croce. Les électeurs se mirent à faire un choix : pouvaient faire partie du grand conseil les officiers de la République, les podestats d'Istrie, les comtes des communes dalmates, les baillis et châtelains des places fortes. La réception solennelle se faisait le jour de la Sainte-Barbe (*Barberini*). Etait éligible celui qui possédait une maison à Venise, payait sa part des frais communs, n'avait pas de dettes et était issu de noces légitimes. On ajouta, plus tard, une nouvelle condition : le candidat devait prouver que son père ou un de ses ancêtres paternels avait fait partie dudit conseil et que la nomination avait été approuvée par le conseil des Quarante et par le doge [1].

Ces décisions témoignaient une certaine inquiétude ; c'était l'époque de la guerre contre Gênes ; les conservateurs et les « populaires » guettaient leur moment ; et c'est pendant cette période troublée que la Seigneurie s'avisa de négliger la politique intérieure pour s'occuper plus activement de politique internationale.

En 1301, une guerre éclata en Dalmatie, entre Raguse et Kotor [2]. Derrière Raguse, il y avait Venise, derrière Kotor, le roi de Serbie ou plutôt, sa mère, Hélène de France, liée aux Angevins et, par conséquent aux Šubić. Lorsque les hostilités furent ouvertes, le roi Milutin, protecteur de Kotor, crut devoir prendre une part active à cette guerre. L'Adriatique méridionale s'agitait ; les Ragusains voyaient les routes des caravanes coupées. Dans leur détresse, ils s'adressèrent aux Vénitiens : une galère venue de Venise monta la garde dans le port [3]. Les navires de guerre de Raguse se présentèrent alors à l'embouchure de la Boyane ; et l'île de Mljet, célèbre par son abbaye bénédictine, servit de base d'opérations [4]. Raguse développa ses fortifications. A l'est de la ville, les remparts enfermèrent le couvent des Dominicains. On peut encore voir l'antique muraille, entre la Divone et le couvent. La petite abbaye de Saint-Laurent, bâtie sur un rocher, près de la Porte-Pile, date de cette époque mouvementée [5]. La paix entre Raguse et la Serbie fut conclue, en septembre 1302, au château de Vrhlab [6].

Presque en même temps, une guerre éclata entre le ban Paul et le ban Etienne, vassal de Dragutin ; Dragutin était le frère aîné et le rival de Milutin de Serbie. Le ban Etienne mourut au printemps

[1] *Ibid.*
[2] Statut de Kotor, art. 121.
[3] Ljubić, I, 195-196.
[4] Jireček-Radonić, *Istorija Srba*, I, 251.
[5] *Ibidem.*
[6] Miklosich, *Mon. serb.*, 51-3. ; Smičiklas, *Cod. dipl.*, VIII, 20-22.

de 1302. Sa femme et ses fils, Etienne, Vladislav et Ninoslav, se réfugièrent alors à Raguse [1].

Venise n'entrait encore en jeu qu'indirectement ; mais un événement se produisit, près des frontières continentales de la République, qui allait contribuer à la tenir en haleine ; il s'agit du mariage d'Azzo VIII d'Este, seigneur de Ferrare avec la fille de Charles II de Naples. Ferrare, plus faible que Bologne et Ravenne, se voyait rivée à la Seigneurie, et semblait devenir un maillon de la chaîne qui liait Naples à la Croatie et, par l'intermédiaire de la Croatie, à la Hongrie.

Pour Paul Šubić, une politique circonspecte de sage attente semblait la meilleure. La famille était admirablement unie. Les trois frères avaient chacun leur territoire, et les deux cadets, Georges et Mladen, reconnaissaient l'autorité de leur aîné, Paul. Unis, ils se sentaient en sûreté. Georges gouvernait les villes de la côte et surtout Omiš ; Mladen, la ville de Split (1278-1301). L'accroissement de son territoire avait donné à Paul Šubić la possibilité de doter ses fils, Mladen II l'aîné, Georges II, Paul II et Grégoire II. Il créa pour eux les seigneuries « des trois champs », de Hlijevno et de Cetina. Sa résidence, Skradin, l'antique Scardona, était entourée de riches forêts ; des cours d'eau nombreux donnaient de la fraîcheur. La vénerie semble avoir été la passion des Šubić. Des indications vagues, mais concluantes, nous permettent d'entrevoir la vie agréable de ces Seigneurs, à une époque où la Hongrie était troublée. On savait comment ils s'y prenaient pour augmenter leurs ressources sans être, semble-t-il, une charge excessive pour leurs sujets, qui voyaient avec plaisir le commerce profiter de la crise des pays environnants. Le ban Mladen de Bosnie était même capable d'assurer à sa bonne cité de Split la possibilité d'exercer le commerce dans tout son pays de Croatie et Bosnie (*per universum dominium nostrum Chroatiae et Bosnae*) [2].

L'activité du frère de Paul Šubić, Georges, apportait cependant une note discordante ; après avoir conduit le jeune Charles-Robert de Naples en Croatie, il s'était distingué par les succès obtenus contre Venise dans la lutte pour Omiš. Les habitants de la région d'Omiš avaient été longtemps réfractaires au christianisme ; aussi étaient-ils constamment menacés par les marchands d'esclaves, qui avaient leur point d'appui à Venise. Entre Venise et Omiš, les accusations étaient assez fréquentes. Les Vénitiens accusaient les habitants d'Omiš de piraterie ; les habitants d'Omiš accusaient les Vénitiens d'exercer un commerce illicite. De leur côté, les Vénitiens pouvaient

[1] *Mon, Rag.*, V, 29 ; Jireček-Radonić, I, 252.
[2] Smičiklas, VIII, 27-28.

toujours se justifier, en alléguant que leur trafic ne touchait pas les habitants d'Omiš, mais leurs voisins, les Bosniaques, patarins et, partant, négociables.

Or les entreprises d'Omiš n'étaient pas purement défensives ; elles visaient surtout un but lucratif ; et les Vénitiens croyaient que le frère du ban de Croatie, Georges, était le complice tacite et intéressé des entreprises de piraterie, dans lesquelles les habitants d'Omiš étaient, disait-on, passés maîtres. Les Vénitiens se plaignirent de Georges Šubić, l'accusant d'avoir donné asile à des recéleurs de marchandises volées. Les Napolitains, sujets de Charles II, lui faisaient le même reproche. L'indignation contre les agissements imputés au frère du ban de Croatie prit des proportions telles qu'à la fin les villes qui s'étaient portées garantes de l'activité des gens d'Omiš, se virent obligées de réparer les torts causés par Georges Šubić. La somme à payer fut assez importante. Ainsi, Trogir dut payer, en septembre 1301, 3.000 pièces d'argent [1]. Pour la commune de Split, le maire vénitien, Romé Quirini, se porta garant du paiement, le 14 novembre 1301 [2]. Šibenik ne put se libérer de sa dette qu'au bout de plusieurs années [3].

Le comte Georges fut certainement pris à partie pour tous ces sacrifices dont il était cause. Retiré à Klis, il permit aux Trogiriens, le 4 juillet 1303, de disposer complètement de la terre dite Podmorje, comme de leurs propriétés personnelles [4].

Il ne semble pas avoir longtemps survécu à cette crise. Il disparut de la scène politique vers la fin de 1303.

Le 5 octobre de cette même année, Urse, la femme de Paul Šubić, mourut ; elle avait été pour son mari, pendant quinze ans, une affectueuse et clairvoyante conseillère [5].

Le 11 février 1304, un grand changement eut lieu au château de Skradin. Damien, l'évêque du château, le seigneur de Knin, Nelepić, et celui de la Krbava, Budislav Kurjaković, amenèrent au ban des habitants de Skradin, qui réclamaient la suppression des redevances et corvées et promettaient de payer en revanche un tribut annuel de 2.600 pièces d'argent. Ces corvées consistaient à monter la garde devant les murs ou aux abords de la forteresse (*vigilias seu custodias servare*), à labourer les champs, à soigner les vignobles du château, à porter l'eau (*aquam portare*), à rendre certains services manuels. Un tribut de 2.000 livres devait racheter ces obligations ;

[1] Ljubić, I, 194-5.
[2] *Ibidem*, I, 197.
[3] *Ibidem*, I, 229-230.
[4] Smičiklas, VIII, 51-52.
[5] Klaić, *Brib. Knezovi*, 79-80.

600 livres par an représentaient le péage, les droits de vente de poisson (*piscaria*), d'abatage (*macillum*), de séjour et de transit pour les bateaux (*pro arboragio portus et pro transitu barchanei*). Moyennant ce tribut de 2.600 livres, les habitants de Skradin cessaient d'être des armigers ou sujets du château ; ils devenaient citoyens libres (*esse liberi et frui libertatibus civilibus*). Ils consentaient à livrer quatre barques chargées de bois au couvent des religieuses de Sainte-Elisabeth, dont l'abbesse était Stanislava Šubić, la sœur du ban [1].

Il semble qu'un mouvement assez vif se soit fait sentir aussi, en Bosnie, contre les Šubić, et, surtout, contre le frère de Paul, Mladen Ier. Des nobles d'origine croate, à en juger par leur nom, sont à la tête des insoumis. Il n'est pas facile de discerner les raisons de ce mouvement ; il semblerait presque, toutefois, que le ban Mladen Šubić abusa de l'accusation d'hérésie pour priver certains Bosniaques de leur liberté et les livrer aux marchands d'esclaves génois ou vénitiens. Les plaintes parvinrent à la cour de Naples ; et c'est sur la démarche expresse de la cour angevine que le seigneur Hrvatin, ses frères et ses fils, reçurent de la part du ban Paul, de son frère Mladen Ier, et des fils de Paul, Mladen II, Georges II, Paul II et Grégoire II, l'assurance que leurs possessions seraient intégralement respectées [2]. A cette occasion, le fils aîné de Paul Šubić, Mladen, porte le titre de seigneur « des trois champs » (*comes trium camporum*). Klaić suppose que sous cette dénomination étaient compris les districts de Cetina, Hlivno et Duvno [3]. Le calme ne dura pas, puisque le ban Mladen fut, à ce qu'il semble, tué, en juin 1304, par des « hérétiques de Bosnie » [4].

Après la mort de ses frères, qui ne laissèrent sans doute pas d'héritiers, Paul se trouva tout seul à la tête des pays soumis aux Šubić. Il put alors se croire parvenu à un degré de puissance comparable à celle d'un roi. Il se donna le titre de « dominus totius Bosne » [5], et conféra à son fils Mladen II le titre et la dignité de ban, c'est-à-dire de vice-roi ou de personne exerçant la fonction de roi en sous-ordre. Cela pouvait bien signifier qu'il s'attribuait la qualité de souverain car, en tant que seigneur de Bosnie, il donnait un ban à ses sujets. Ainsi, les seigneuries locales dérivant de lui s'exerçaient au nom du ban de Croatie. Mladen II, son fils aîné, devint de cette façon ban de Bosnie, seigneur de Helmanie (Herzégovine) et « des

[1] Smičiklas, VIII, 76-77.
[2] *Ibid.*, VIII, 80 ; Klaić, *Brib. Knevozi*, 81-82.
[3] *Ibid.*, 173.
[4] *Ibid.*, 82.
[5] Paul Šubić porte le titre de *dominus Bosnae* depuis 1299 : Ljubić, I, 190.

trois champs ». En 1305, Paul II, fils cadet de Paul, devint seigneur de Split. Georges II porta, comme son oncle Georges Ier, le titre de « seigneur des villes dalmates ». Quant à Grégoire II, il exerça, semble-t-il, les fonctions de seigneur de Šibenik [1].

A cette distribution de pouvoirs correspond une diminution constante des libertés, dont les anciennes tribus croates étaient, à juste titre, si fières. L'installation du ban, nommé par le roi, rendait nécessaire un accord du délégué royal avec la diète. A chaque avènement au trône de Hongrie, le nouveau ban devait non seulement se présenter devant la diète, mais aussi se faire accepter par elle. Or, cette acceptation présupposait la prestation de serment sur les us et coutumes du pays et sur les libertés concédées aux Croates par les rois de Hongrie. La diète, avant d'accepter le ban, examinait ses titres et fixait les limites de son pouvoir. Le nouveau délégué du roi devait donc accepter le pouvoir avec toutes les limitations que les Croates réussissaient à lui extorquer et qui étaient précisées par la diète.

Une telle possibilité ne subsista plus, à partir du moment où le pouvoir du ban ne vint plus de loin, mais fut enraciné dans le pays. Ce n'était pas un seigneur délégué par le roi que la diète était censée accepter, mais un puissant du pays, qui avait les moyens de réduire une opposition au silence ; si un parti opposé s'était manifesté pendant une session de la diète, il ne pouvait manquer d'en connaître les meneurs et les agents.

Fort de cette possibilité et de son autorité sur les membres de sa famille, le ban s'employa, les années suivantes, à substituer à la juridiction populaire, en Croatie, celle de son tribunal et de ses juges. Le roi n'eut bientôt plus qu'un rôle nominal et d'étiquette ; et, dans ces conditions, le nom du souverain servait au ban plutôt de sauvegarde que de légitimation [2]. Pour renforcer son autorité, il lui était nécessaire de rabaisser celle des grands seigneurs de Croatie, les Nelipić et les Kurjaković. Prudent comme il l'était, et n'ayant pas habituellement recours aux expédients directs, Paul Šubić s'avisa d'étendre son territoire vers la Krbava, où les Kurjaković étaient maîtres du côté de la mer, et d'entrer en relations de voisinage avec eux. Il jeta son dévolu sur la nombreuse tribu des Tugomirić.

Les Tugomirić ou Tugomerić, de vieille souche croate, occupaient le district de Podgorje (Župpa sub Alpibus), qui s'étendait au nord de Zara et au pied de Vélébit. Confinés sur un espace très étroit, les Tugomirić avaient déferlé de la côte sur les îles voisines, Pag, Rab et même Krk, l'antique Curicta. Leur château était Bag, l'an-

[1] Smičiklas, VIII, 96-97.
[2] Jlaić, 83.

cienne Scrisia ou Scripsalea ; de là, la tribu envoyait ses élus régir le littoral et les îles.

On ne sait pas exactement si c'est par un coup de main ou par la force de ses intimidations que Paul Šubić réussit à occuper Bag et à y installer comme châtelain et juge à ses ordres, un roturier qui devint le comte Stoyan [1] (*banus Paulus accepit dictum locum Scrisalee dicte parentele, vocate Tugomirich*).

De cette façon, le ban, tout en ménageant la susceptibilité des Kurjaković, étendait son pouvoir immédiat sur un territoire entre les possessions de ces seigneurs et la mer ; d'autre part, tout en affectant d'avoir les plus grands égards envers les Vénitiens, il se mettait à même de tenir tête à la République, maîtresse du Quarnero. La ville de Rab se trouvait alors sous le contrôle de la Seigneurie. Le comte Marc Michieli put verser 170 pièces d'argent à la commune de Venise en 1306, et autant en 1307 (*pro regalia dicti comitatus*) [2].

Dans deux chartes datées du 4 janvier 1307 [3], le ban reconnaît au comte Michieli des droits et des prérogatives, et il prend, de sa propre initiative, des dispositions concernant les îles, comme s'il était le seul maître et seigneur de tout le pays.

« Nous, Paul, dit-il dans la première charte, ban de Croatie et seigneur de Bosnie, en considération de la sincère amitié que nous porte le comte de Rab, Marc Michieli, à nous, à la commune, aux nobles et à nous les hommes de ce pays, avons concédé aux citoyens de Rab le libre passage à travers notre banat, nos terres et celles de notre cher cousin, le comte Kurjaković (*per omnes partes Curiazii comitis*) [4], ainsi que le droit de fréquenter nos foires et d'exercer le commerce sans droits de douane. En même temps, nous ordonnons aux châtelains, joupans, serviteurs, nobles et hommes libres, d'aider les habitants de Rab dans leurs entreprises sur notre territoire, sous peine, en cas d'infraction, d'encourir notre juste colère. »

Dans l'autre charte, Paul Šubić reconnaît aux habitants de Rab, sur la demande du comte Marc Michieli, toutes leurs possessions, ainsi que le droit de pâturage et d'herbage, qui leur est déjà acquis, sur le territoire de Jablanac et ailleurs. Cette dernière charte porte le sceau de Paul de Bribir, « ban de toute la Slavonie » [5].

[1] Ljubić, V, 274-5 : banus Paulus *accepit* dictum locum Scrisalee dicte parentele vocate Tugomirich... et quod suo nomine exigebat totam tergovinam dicti loci quidam nomine Stoiam.

[2] Dans Gruber, *Vienac*, 1882, 530-1, 545-7, 562-4, 578-582 ; Smičiklas, VIII, 131-133.

[3] Smičiklas, VIII, 132 : comitis cognati nostri dilecti et fidelis.

[4] Smičiklas, VIII, 132.

[5] Smičiklas, VIII, 132 ; le sceau est conservé ; il était attaché à la charte par des fils de soie.

Au commencement de 1307, la paix dans l'Adriatique semblait fermement assurée. Venise avait ses préoccupations intérieures ; elle avait aussi un voisin inquiétant, Azzo VIII de Ferrare, gendre de Charles II de Naples, et allié du ban de Croatie.

Le ban de Croatie était, de son côté, préoccupé par le souci de consolider sa position intérieure. Il allait progressivement remplacer par des fonctionnaires de son choix les autorités issues des assemblées tributaires. Des liens de sang et d'intérêts rendaient son indépendance plus stable que jamais. Le roi de Serbie et le ban de Slavonie étaient des alliés. Si Zara, Raguse, Korčula et des îles du Quarnero obéissaient à Venise, le reste de la côte était bien à lui.

A. Dabinović.

MARC BRUÈRE DESRIVAUX*

Le 18 août 1772, prenait ses fonctions à Raguse dans le poste de Consul de France vacant depuis près d'un an, René-Charles Bruère Desrivaux [1], alors âgé de trente-six ans. Cet homme fin et courtois allait y vivre plus de quarante ans, y acquérir la sympathie et la bienveillance générales, gagner des amitiés personnelles solides. Bien que parfois, dans les affaires de son service, il se montrât ferme, roide même, en apparence intraitable, et, dans les rapports à ses chefs, sévère, non sur les individus mais sur le système politique et les méthodes de gouvernement, Bruère s'attacha profondément à

* Bruère a peu publié de son vivant, sauf dans des recueils collectifs de circonstance. Ses œuvres n'ont jamais été éditées en volume. Quelques-unes ont paru dans diverses publications : 1) *Pjesni (Čupe i Spravljenice)*, publiées par Antun Kaznačić avec *Marunko* d'Ignace Gjorgjić, Dubrovnik, 1839 ; 2) *Piesme*, publiées par Medo Pucić dans l'annuaire *Dubrovnik*, III, Zagreb 1852 ; 3) *Zvjezdoznanci*, dans l'annuaire *Dubrovnik* 1868 ; 4) *Vjera iznenada, komedija*, dans la revue *Slovinac* 1878. — La plupart sont encore manuscrites. Sur les divers manuscrits voir l'étude de M. Nagy citée plus loin. Une édition complète est en préparation dans les collections de l'Institut français de Zagreb.

De même, il a été relativement peu étudié. Le premier de ses biographes, Medo Pucić, a fourni quelques faits et surtout mis en circulation des jugements, toujours repris par la suite, sur la valeur littéraire de son œuvre. *M. B. D. pěsnik slovinski* (*Dubrovnik*, III, 1852). Citons ensuite : Ljubić, *Ogledalo književne poviesti jugoslavjanske*, II, 425 ; Kaznačić, dans le *Slovinac*, I (1878), 144-5, 157 ; J. Nagy, *M. B.-D. als ragusanischer Dichter* (*Afsl Ph.*, XXVIII, 1906, 52-76). Louis Léger a publié en 1915 dans le *Journal des Savants* un article que je n'ai pu utiliser. — M. Dabinović a bien voulu me communiquer ses notes prises aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris, et M. Torbarina m'a signalé le passage cité plus loin de l'autobiographie de miss Cornelia Knight. Qu'ils reçoivent tous deux ici mes remerciements. — Le présent article a paru en croate dans le *Hrvatsko Kolo*, XXII (Zagreb, 1941).

[1] Né le 5 juillet 1736, mort dans la nuit du 2 au 3 août 1817. — Il faut réviser les jugements d'une injuste sévérité portée sur lui par MM. Švrljuga (*Starine*, XIV, 1882, pp. 58-67 et 70 note) et Vojnović (*La monarchie française dans l'Adriatique*, pp. 202-4). Des documents qui seront prochainement publiés ici montreront bien qu'il n'avait rien du personnage ignorant et hargneux que l'on a représenté.

Raguse et n'hésitait pas à dire qu'il aimait les Ragusains autant que les Français. De ces sentiments il offrait une preuve éclatante en faisant donner une formation intellectuelle toute ragusaine à son fils Marc-René, le futur poète.

Il était enfant quand son père s'installa à Raguse [1]. Si, comme certains le disent [2], il avait commencé ses études à Marseille, il devait avoir alors au moins sept ou huit ans. Cet âge est encore sensible à toutes les influences, l'esprit est encore assez souple pour se plier aux habitudes d'une nouvelle langue, dans laquelle il se mouvra plus tard avec autant d'aisance que dans sa langue maternelle, dont il sentira toutes les nuances et toutes les délicatesses, et dans laquelle il pourra s'exprimer avec une complète spontanéité. C'est entre quatre langues que le jeune Français va avoir à se débattre : le français qu'il emploie à la maison, le croate que parlent ses camarades, le latin et l'italien qui sont les langues de l'école. Plus d'une intelligence aurait été abalourdie par cette gymnastique, et surchargée de tant de moyens d'expression, n'en aurait point trouvé de vraiment adapté ni de complet. Celle de Marc, ouverte, vive, flexible, y résista, bien que nous ne puissions avoir la certitude que cela n'ait pas été sans dommage pour la qualité de ses créations littéraires. Elle y résista si bien, que, toute sa vie, il écrivit ces quatre langues avec facilité, sinon avec la même réussite, tout en gardant une préférence pour le croate.

Quoi qu'on en ait pu dire, il n'a jamais oublié le français [3] — ce

[1] La date de sa naissance est inconnue, le lieu même n'en est pas sûr. Kukuljević (*Bibliografia hrvatska*, p. 27), suivi par Šafařik (*Geschichte d. südslaw. Literatur*, II, 97), par Ljubić et d'autres, indique Bambino en France, nom de ville inconnu de toutes les encyclopédies françaises. L'erreur provient sans doute d'une note rédigée en italien et mal comprise, où il devait être dit que Marc était venu à Raguse encore enfant (*da bambino*). D'autres biographes parlent de Lyon. Il a lui-même signé une ode latine parue dans le recueil de *Versi in morte di Giorgio Detorres* (Raguse, 1802, p. XIV). *M. B. Civis Caesarodunensis*, c'est-à-dire de Tours. On s'étonnera peut-être que nous nous résignions à ces doutes en apparence faciles à dissiper. Mais depuis de longs mois les archives françaises restent inaccessibles faute de communications postales. Si des temps plus favorables à la recherche reviennent un jour, nous essayerons de combler ces lacunes.

[2] Marko Marinović, cité par Nagy, *loc. cit.*, 59.

[3] On l'a affirmé malgré les faits. M. Vojnović (*op. cit.*, 202, nº 1) dit : « Il avouait à son ami Pietro Sorgo... avoir presque entièrement oublié le français et être incapable d'écrire dans sa langue maternelle », et il s'appuie sur la référence : Nagy 68. Mais M. Nagy dit moins nettement : « Wenn er einmal dem Freund Sorgo gestanden hat, dass er nicht imstande sei französische Verse zu schreiben... », et il renvoie à son tour à *Slovinac* 1878, nº 14, p. 157, où on lit : « Pokušao je u svom rodnom slovu pisati, ali je on sam priznavao da barem u poeziji ne ide mu to od ruke, pošto je ovako Sjerkoviću pisao... » A quoi font suite deux strophes françaises de lui.

qui aurait été surprenant de la part d'un fonctionnaire : ses rapports administratifs sont d'une bonne langue, et il s'est même amusé à versifier en français. Ç'avait été du reste la langue de sa première enfance, celle que lui apprenait doucement la tendresse diligente et gaie d'une mère charmante et aimée [1].

Avait-il la même affection pour son père ? Il ne nous en a pas fait confidence. Mais il garda toujours de l'admiration pour ses qualités et surtout pour son exacte et sévère probité, qui faisait de lui « comme le miroir et l'archétype le plus fidèle d'une telle vertu [2]» . Plus tard il lui sera un collaborateur actif, dévoué, suppléant à la fatigue venue avec les ans, se chargeant des missions délicates ou dangereuses. Vers la cinquantaine, René Bruère s'était lié d'une amitié tendre avec une Marseillaise habitant Raguse ; devenus veufs tous deux, il l'avait installée chez lui, et elle avait fini par le dominer complètement [3]. Cela aurait été fait pour éloigner l'un de l'autre le père et le fils, dont le mariage, à son tour, allait être une blessure à la vanité du vieux gentilhomme, démocrate d'opinions mais féru de bonnes manières.

Le premier maître de Marc à Raguse fut, nous dit Pucić [4], le poète Gjuro Ferić [5], latiniste distingué et écrivain estimable en langue vulgaire. Le choix était heureux : l'abbé parlait le français avec une certaine élégance et l'écrivait même ; malgré son humeur bourrue, ses manières sans aménité, son horreur des flatteries, sa tendance à la lésine, il savait se gagner le cœur de ses élèves et façonner leur esprit de manière à se faire honneur. A côté de Bruère, deux de ceux qui devaient être parmi ses meilleurs amis, Pietro Alethy et Andrija Altesti, étaient sous la même férule.

Quand, pour se donner tout entier à sa passion des livres et de l'étude, Ferić renonça à l'enseignement (1777), Marc entra au collège des Piaristes [6] qui venait de s'ouvrir et où il eut pour camarades tous les jeunes *vlastela*. Les programmes, copiés fidèlement sur ceux des maisons du même ordre en Italie, donnaient la première place au latin et à l'italien ; les livres venaient d'Italie, et les maîtres étaient italiens. Dans les classes inférieures seulement, un maître

[1] Cf. *Poslanica Antunu Sĕrkoviću* (*Dubrovnik*, III, 40).

[2] Lettre à F.-M. Appendini. Zagreb, Sveuč. Knjiž., R. 4.000/5.

[3] D'après le chanoine Vlatković : Matić, *Izvještaj autrijskoga političkoga emisara o Dubrovniku... iz g.* 1805. (*Starine*, 37, p. 180).

[4] *Loc. cit.*, p. 11.

[5] Cf. T. Chersa, *Della vita e delle opere di Mgr. Giorgio Ferrich*, Ragusa, 1824 ; *Varie poesie scritte da Travnik... da M. B. al suo amico Andrea Altesti*, Zagreb, Sveuč. Knjiž. R. 3.767.

[6] Marinović, cité par Nagy, 59.

du pays expliquait en croate les éléments de la grammaire latine et italienne. Mais la langue du pays n'était pas matière d'enseignement, ce n'était qu'un instrument provisoire pour ouvrir d'autres domaines.

D'autre part, Pucić affirme : « *Otac ga je bio poslao u jedan Kolež u Romanji, da se tu uči, i Marko je pisao talianskih stihova ne vele gore nego se je onda pisalo po talianskim akademiama* »[1]. Si cela est exact, ce séjour en Romagne doit se placer après l'achèvement du cycle normal des études secondaires chez les Piaristes de Raguse, et Marc lui-même n'attachait d'importance qu'à ce qu'il tenait de l'enseignement ragusain. C'est ce qu'on peut, semble-t-il, induire du témoignage d'une Anglaise, miss Cornelia Knight, ancienne amie de Lady Hamilton, ensuite lady-compagnon de la princesse Charlotte de Galles, grande voyageuse, curieuse des pays et des gens, qui le rencontra en 1821. « *He had had*, note-t-elle, *the good fortune to be educated there* (à Raguse), *by which means he had acquired wonderful knowledge (for a consul !), and they say he writes Latin verses with great facility, like the Raguseans themselves* »[2]. Il est vraisemblable que c'est de Bruère lui-même que miss Knight tenait ce renseignement sur le lieu de son éducation, si elle avait pu conclure de sa conversation l'étendue — remarquable pour un consul — de ses connaissances.

A ses années de jeunesse et d'études, il devait encore de chères amitiés qu'il conservera tout au long de sa vie : outre Alethy et Altesti que nous avons déjà nommés, il faut citer Antun Sorgo dont le nom revient souvent dans son œuvre. Ses amis ragusains, toujours présents à sa pensée, seront souvent séparés de lui. Car, tandis qu'il reste le plus qu'il peut dans sa patrie d'adoption, les autres voyagent au loin. Paris attire Alethy[3] et Sorgo, qui passera la plus grande partie de sa vie, loin de Raguse, deviendra plus parisien que ragusain et mourra en France. Altesti, esprit aventureux, part jeune encore pour la Russie, y conquiert de grands honneurs, y connaît l'amertume de la disgrâce et de l'exil, et va finir ses jours en Italie. Il revient quelque temps à Raguse, mais au moment où Marc est retenu à Travnik [4].

Jusqu'ici nous avons rencontré bien peu de dates certaines, sauf un repère tiré de la vie de Ferić, dont un des biographes assure qu'il

[1] *Loc. cit.*, 17.

[2] *Autobiography of Miss Cornelia Knight... with extracts from her journals and anecdote books*, Londres, 1861, II, 125 (27 juin 1821).

[3] Cf. *Poslanica Petru Aletiću* (*Dubrovnik*, III, 44-45).

[4] Cf. *Varie poesie scritte da Travnik...*

se consacra à l'enseignement de 1773 à 1777 [1]. C'est en 1789 que, pour la première fois, paraît le nom de Bruère comme poète, en tête de quelques vers publiés *Per le nozze del N. S. Nicolo Sorgo colla nobil Dama Comtessa Elena Sorgo*. Puis en 1793, nous le trouvons employé, sans doute modeste, dans les services de la diplomatie de la France révolutionnaire.

Un nouvel ambassadeur de France, Descorches [2], avait été envoyé à Constantinpole pour remplacer Choiseul-Gouffier, compromis par ses opinions et surtout par certaines affaires d'argent assez obscures. Passant par Raguse pour rejoindre son poste, il s'était fait accompagner jusqu'à Constantinople par Marc Bruère, dont il ne tarda pas à estimer les connaissances, les qualités et « le zèle dont il se montre animé au service de la République ». En le proposant pour une mission importante, Descorches ajoutait, dans un rapport au ministre des affaires étrangères, Lebrun : « Son âge m'aurait effrayé, sans l'espoir que l'exemple et les principes des estimables parents qui l'ont formé seront toujours présents à son esprit, et que l'honnêteté de son cœur concourra de son côté à fixer ce qu'il peut avoir encore de trop volatil. La Nature lui a dispensé du reste ce qu'il faut à ses succès... Cependant mon amitié pour lui est trop sincère... pour lui dissimuler qu'il a besoin encore pour y parvenir d'un travail assidu de sa réflexion, afin que le désir de bien faire n'en anime pas quelquefois la présomption, que l'empressement de parler cède à celui de penser, que l'action devienne plus calme, l'observation plus forte, etc. »

Bruère était envoyé comme agent consulaire à Travnik auprès du Pacha, pour organiser en premier lieu un service de poste. La voie maritime entre Constantinople et la France était fermée. Il était peu prudent d'emprunter la route passant par Vienne à cause « de l'inquisition et de la malveillance » du gouvernement autrichien. Les courriers partiraient donc de Constantinople pour Travnik d'où Bruère les acheminerait vers la Dalmatie. Cette tâche ne serait pas la seule. Il faudrait voir les possibilités de développer des relations commerciales avec la France, et surtout mettre à profit la position de la Bosnie comme observatoire en Bosnie et vers les pays voisins « tels que la Croatie, la Dalmatie, et l'Albanie ».

« Marc Bruère s'occupera de bien saisir l'esprit de ces habitants, de pénétrer leurs dispositions, de démêler, dans la conduite du Pacha, le système de la Porte dans cette partie de l'empire ottoman, mais il n'emploiera qu'avec la plus grande prudence les moyens de par-

[1] Ljubić, *Ogledalo...*, II, 424.

[2] A. Dabinović, « La France révolutionnaire et les pays balkaniques », *A. I. F. Z.*, I (1937), 92-96.

venir à ces fins. A son arrivée surtout il doit s'attendre à être environné de soupçons, qu'il s'attachera avant tout à faire tomber par une conduite très réservée. Il évitera même de rien laisser apercevoir de l'agence que je lui confie pour la correspondance, de parler de cette correspondance ; ses apparences et ses liaisons ne seront en un mot que celles d'un homme qui n'a que ses intérêts particuliers à suivre, que ses affaires de commerce à traiter. »

Muni de ces instructions de Descorches, Bruère partit de Constantinople dans la première quinzaine d'août 1793 et pendant quatre ans s'employa de toute son intelligence à sa mission. La poste de Constantinople était acheminée vers Venise et la France, le plus souvent par la voie de Šibenik, aux soins du consul Zulatti, quelquefois par Sinj, où se trouvait un correspondant nommé Lovrić, ou par d'autres voies occasionnelles. Celle de France suivait la même route en sens inverse.

Le transport à travers la Bosnie et les pays turcs était loin d'être facile : l'insécurité habituelle des routes s'aggravait de l'intérêt que portaient les agents autrichiens aux dépêches confiées aux « tartares ». En 1794, par exemple, le courrier Kolendić, à qui Bruère avait remis la poste de Constantinople, était détroussé à Torrone Poliana, au pied même de la tour de garde turque de Prolog, après avoir été maltraité et menacé de mort [1].

Bruère, qui avait fait deux fois « ces pénibles et dangereux voyages pour le service de la République », s'inquiétait aussi d'assurer la sécurité des voyageurs français qui passaient allant à Constantinople, ou en revenant. C'étaient pour la plupart des agents diplomatiques ou des commissaires envoyés par le comité de salut public pour surveiller le zèle et le civisme des fonctionnaires de l'ambassade. Tous se louaient de l'activité, de l'intelligence, de l'obligeance du consul. Sauf cependant le clan hostile à Descorches parmi les membres de la mission française à Constantinople, dont le plus aigre, le plus acharné était un certain Hénin, ancien consul à Venise. Il craignait la présence de ce « petit singe en sentinelle à Travnik pour nous nuire » [2].

Les Autrichiens ressentaient la même impression de cette présence : ils croyaient Bruère occupé à créer des troubles contre eux. Le chanoine zagrébien Vlatković, agent secret de l'Autriche [3], s'attribuera plus tard le mérite de l'avoir contrecarré et tenu en échec, en détournant ses rapports et en les faisant parvenir au conseiller d'état Türkheim à Vienne. Dans quelle mesure ces soupçons

[1] Paris, Af. étr., Turquie, 184.
[2] *Ibid.*, Turquie, 186.
[3] Rapport cité.

étaient-ils fondés ? N'était-ce de la part de Vlatković qu'un de ces trucs faciles employés pour se donner du mérite dans une besogne où les contrôles sont malaisés ? Il est en tout cas certain que Bruère observait avec soin autour de lui, sondait les dispositions du Pacha et de ses sujets, surveillait les mouvements des Impériaux à la frontière turque [1].

Quant aux affaires commerciales il n'y en avait que peu ou point qui intéressassent les Français. Mais si les subites conquêtes de Bonaparte mettaient tout à coup en rapport avec l'administration française les commerçants juifs de Bosnie trafiquant à Venise, Bruère ne ménageait pas ses soins pour apaiser les inquiétudes ou défendre les intérêts lésés. En août 1797 il demandait à Bonaparte, alors à Venise, de prendre sous sa protection les juifs de Sarajevo trop lourdement taxés, et tâchait d'obtenir qu'il écrivît une lettre rassurante au vizir Perišan Mustafa [2].

Avec toutes ces occupations, la vie était lourde pour Bruère. Afin d'éviter les conséquences des soupçons et des préjugés musulmans à l'égard des Chrétiens, il avait adopté le mode de vie et le vêtement des gens du pays. A se voir dans une fontaine, écrit-il plaisamment à 1795 à son ami Altesti, il ne se reconnaît pas lui-même. Il espérait à ce moment-là être rappelé à Constantinople, où son sort aurait été moins pénible et où il aurait peut-être eu la joie de revoir un ami [3] : espoirs restés vains.

Un peu plus tard il se mariait avec « la fille d'un honnête artisan, sujet turc, Catherine Hodić », qui ne lui apportait point de dot. Le mariage, faute d'un magistrat français à Travnik, était célébré suivant les formalités turques [4]. Le prince polonais Sapieha nous raconte [5], pour l'avoir entendu des Ragusains, la consternation du vieux chargé d'affaires à Raguse, la première fois qu'il vit sa bru. Elle sautait avec les pieds sur les divans et mangeait avec les doigts. Marc, cœur simple et bon, semble avoir été indulgent aux lacunes de son éducation.

Sa mission touchait à sa fin. La prise de Venise (mai 1797) avait eu pour suites de graves désordres en Dalmatie — prétexte à l'occu-

[1] Par ex. Paris, Af. étr., Turquie, 194. — Il y a peu de rapports de Bruère dans ces archives. Le plus grand nombre devait être adressé à l'ambassade de Constantinople. Il s'en trouve quelques-uns, saisis en cours de route, dans les archives autrichiennes. Cf. Antoljak, *M.-R. Bruère zaštitnik i zagovornik jevr. trgovaca u Sarajevu.* (*Židov*, 1938, nº 15).

[2] Antoljak, art. cité.

[3] Cf. *Varie poesie...* citées plus haut.

[4] Paris, Af. étr., Turquie, 196 ; Raguse, Acta Gallica, 1808, nº 2069.

[5] Cité par Francev, *Poljskoje slavjanovjedjenie konca XVIII. i pjervoj četv. XIX. st.*, Prague, 1906, p. 92.

pation autrichienne (juillet 1797). Le principal intermédiaire de la poste, le consul de Šibenik, Zulatti, avait été massacré par les émeutiers. Informé à temps, Bruère avait détourné le courrier vers Raguse à l'adresse de son père [1]. Puis il avait tenté d'employer d'autres intermédiaires, comme un commerçant nommé Petrović à Zara. Mais la surveillance autrichienne était étroite, toutes les lettres ouvertes, copiées ou retenues [2]. Avec le traité de Campo-Formio, la Dalmatie était reconnue autrichienne. Désormais il fallait chercher une autre voie postale plus assurée contre les indiscrétions. Bruère, sans emploi, rentrait à Raguse (fin de 1797).

C'est à Raguse que naît, le 16 mars 1798, son premier enfant René, baptisé à l'église métropolitaine le 14 mai [3].

En attendant mieux, il collabore officieusement avec son père, qui a dépassé la soixantaine mais continue avec la même exactitude à faire connaître à Paris et à Constantinople les réactions des aristocrates ragusains en face des succès et des victoires par où s'affermit, semble-t-il, la République et s'accroît son prestige en Europe. Il se fait l'écho des bruits, même ridicules, des hypothèses hasardées qui courent dans Raguse sur les actes et les intentions du gouvernement français [4].

En novembre 1798, le Directoire établit à Ancône, alors chef-lieu du département du Metauro, une agence du commerce français, composée des citoyens Stamaty, Mangourit et Gaudin. Sous cette apparence commerciale il s'agissait en vérité, suivant les termes employés par le ministre des relations extérieures, « d'un comité d'insurrection dont tous les efforts devront tendre à faire soulever les Grecs [les orthodoxes] d'Albanie, de Morée et autres contre la domination ottomane » [5].

La réussite reconnue de Marc Bruère à Travnik, où « il s'est fait aimer par ses talents, son esprit et la facilité de se mouler aux manières et aux habitants des Bosniaques et des Illyriens », le désigne tout naturellement pour collaborer avec la nouvelle commission ; et, à peine créée, elle s'adresse à lui dans « le désir de mettre à profit pour la République les connaissances étendues que son séjour et son esprit d'observation lui ont permis d'acquérir... Il peut, dans les circonstances actuelles, rendre les plus grands services à la République ; il trouvera sans doute le moyen de renouer ses anciennes

[1] Paris, Af. étr., Venise, 253.
[2] Antoljak, *loc. cit.*
[3] Raguse, Acta Gallica, 1808, nº 2069.
[4] Paris, Af. étr., Turquie, 198, etc.
[5] *Ibid.*. Turquie, 199.

liaisons avec les bachas d'Herzégovine etc., et autres lieux, et à se ménager des intelligences » parmi les éléments de la population « qui n'ont jamais sincèrement aimé... la domination de Constantinople » [1].

Prudemment, Bruère demande au ministère à Paris s'il peut correspondre avec Stamaty, qui désormais assure seul la tâche confiée à la commission commerciale bientôt supprimée. Talleyrand lui répond de coopérer sans crainte (4 avril 1799). Cette coopération ne sera pas de longue durée. En ce printemps la fortune avait cessé d'être favorable aux armées françaises en Italie. Battues à plusieurs reprises, elles se repliaient partout. Le général Mounier s'enfermait dans Ancône avec 2.000 hommes et il allait y résister jusqu'au 16 novembre aux flottes et aux troupes alliées, Turcs, Russes et Autrichiens, grossies de 40.000 insurgés. Après la prise des îles Ioniennes par les Russo-Turcs, Ancône avait accueilli quelques réfugiés de Corfou et les débris de la garnison, non payée depuis cinq ou six mois, qui mettaient la ville dans une situation embarrassée.

« Le commissaire de Corfou, le citoyen Briche, nous tira d'embarras — raconte Michel-Ange Bernard Mangourit [2], qui était alors commissaire des relations extérieures à Ancône... La république de Raguse avoit prêté 500.000 francs au gouvernement gallo-grec [3], et le dernier paiement à échoir formait un cinquième de cette somme. Mais payeroit-elle après l'évacuation de son voisinage ? Ne savoit-elle pas que notre fortune commençoit à s'éclipser ?

« Je priai le citoyen Bruère des Rivaux, notre consul chargé d'affaires à Raguse, de traiter promptement avec le Sénat de cette République et de m'envoyer les 100.000 francs, ou sur la courrière d'Espagne qui portoit ma dépêche, ou en traites sur Livourne toujours occupée, ainsi que la Toscane, par les armées françaises.

« Le Sénat de Raguse, quoique instruit de la position de l'armée française, dédaigna la politique des petits états, et fit honneur à ses engagements. Le chargé d'affaires reçut le complément du prêt : et ce vielllard respectable par ses longs et utiles services ordonna à son fils de s'embarquer sur la courrière d'Espagne, et de m'apporter cent mille francs. Le paquebot, bon voilier, échappa aux pavillons douteux et arriva sans accident.

[1] *Ibid.*, Turquie, 200.

[2] *Défense d'Ancône et des départements romains, le Tronto, le Musone et le Metauro par le général Mounier, aux années VII et VIII. Ouvrage mêlé d'épisodes sur l'état de la politique, de la morale et des arts à Raguse et dans les principales villes de l'Italie à cette époque.* Paris, an X, 1802, 2 vols. in-8, I, 66 et Appendice, Tableau nº 13. — Cf. *Hrvatska Straža*, Noël 1938.

[3] Sur cet emprunt voir L. Vojnović, *Pad Dubrovnika*, I, 29-30.

« Le peuple d'Ancône, étonné d'apprendre le débarquement d'un Musulman, se porta en foule à la *Santé*... Le Turc coiffé d'un turban de cachemire, ceint de sabres et d'armes à feu comme un janissaire, portant l'écritoire des ulémas, chapelet en main, et fumant une longue pipe à bec d'ambre, étoit Marc Bruère, fils du consul de France à Raguse. Il avoit cent mille francs en or, pour solder, acompter et secourir les Français de Corfou ».

Marc Bruère était heureusement arrivé, malgré les dangers de la traversée, mais il lui était difficile de repartir. Pour occuper ses loisirs forcés, il demanda à prendre du service comme volontaire. Fait capitaine d'une compagnie de réfugiés, il mit à l'exercer le même zèle qu'il apportait dans tout ce dont il se chargeait. Sans doute resta-t-il à Ancône jusqu'à la capitulation, qui ne fut demandée qu'après épuisement de toutes les ressources, et accordée avec les honneurs de la guerre.

Rentré à Raguse, il reprit ses fonctions aux côtés de son père, et en 1801 le gouvernement français leur donna une consécration officielle aux yeux du gouvernement ragusain [1]. Bien que le nouveau vice-consul comptât beaucoup d'amis dans la ville, sa nomination inquiétait le Sénat. Dans la séance du 15 décembre, on décidait de communiquer « au Sr Kiriko, notre consul à Constantinople, les vives appréhensions que nous donne la nomination du Sr Marc Bruère au poste de sous-commissaire près de nous, sous la dépendance de son père. On nous a présenté ses patentes qui ne contiennent pas la mention *cum spe successionis*. Il faut éviter le malheur de l'avoir comme successeur de son père : pour cela, le consul agira auprès du général Sébastiani ou de toute autre personne, pour que le Sr Marc Bruère soit désigné pour un autre poste. Le Sr Kiriko recevra une gratification de mille piastres, la chose faite. » Le vote était obtenu par dix-neuf voix contre une [2]. Quelle était la cause de ces inquiétudes ? Redoutait-on l'intelligence et l'esprit d'intrigue du poète, ou tout simplement était-on mal à l'aise d'avoir à traiter avec un étranger si bien informé de toutes les choses ragusaines, à qui ses liaisons permettraient trop facilement de pénétrer les menus secrets de la politique du Sénat, d'en débrouiller les minces mais subtiles intrigues ? On préférait rester en rapports avec le vieux chargé d'affaires, que l'on ménageait et flattait : on lui faisait, quelques mois plus tard, l'honneur de lui envoyer une délégation pour le féliciter de sa nomination dans la légion d'honneur et prendre part à la fête qu'il donnait à cette occasion (27 août 1804) [3].

L'action de Marc Bruère, pendant un peu plus de quatre ans qu'il

[1] Pisani, *La Dalmatie de 1797 à 1815* (Paris, 1893), p. 138.
[2] *Ibid.*, p. 137.

garda son emploi, justifia-t-elle la défiance des Prégats ? Il semble avoir repris une tradition séculaire des agents étrangers envoyés à Raguse, qui y trouvaient un excellent poste d'écoute, et plutôt qu'au affaires de la République, il s'intéressait à ce qui se passait ou se préparait alentour. Affaires de Dalmatie, de Bosnie, troubles en Turquie, et surtout la révolte des Serbes, intrigues des Russes et des Autrichiens en Adriatique et leurs menaces contre l'indépendance ragusaine, tels sont les objets des quelques rapports de lui que nous connaissons [1]. L'agent autrichien Vlatković nous le confirme [2] : Marc, plus encore que son père, est l'âme de la propagande et des intrigues françaises. En Dalmatie, où il est bien connu, son principal agent est le médecin Andrea Zuliani, qui habite Pelješac mais a des amis dans toute la province, et qui, s'étant glissé dans la confiance du consul de Russie Fronton, communique tout ce qu'il apprend de celui-ci. En Bosnie, Bruère a gagné les Franciscains à la cause française. Par l'intermédiaire des parents de sa femme, il reçoit les renseignements d'un officier français du génie, Philippe Lavren, qui, sous un nom d'emprunt, se trouve à l'armée de Kara-Georges.

Malgré tout cela, il ne néglige pas la poésie : il recueille et traduit en vers italiens ce qu'il y a de meilleur dans la poésie populaire. C'est à lui qu'Appendini doit le texte et la traduction d'une *popjevka* qui a pour sujet le massacre des *svati* de Stjepan surnommé le Doge. A Raguse, les fêtes se font toujours plus animées et brillantes. Les derniers carnavals de la république sont les plus beaux qu'on ait connus. Pour celui de 1805, Bruère compose trois pièces, vives, gaies, charmantes, dont deux tableaux animés des mœurs ragusaines (*Čupe*, *Spravljenice*), traités avec sympathie et délicatesse [3].

Pourtant sa vie de famille n'était guère faite pour entretenir en lui la gaieté ni le goût de la plaisanterie. Sa femme, après lui avoir donné un deuxième enfant, une fille nommée Thérèse, était gravement malade de la phtisie dont elle devait mourir. Le prince Alexandre Sapieha, qui le connut en 1805, nous le montre, indifférent à la misère de son intérieur, composant une poésie tout en préparant un bouillon pour sa femme ou en donnant à ses enfants les soins réclamés par leur jeune âge [4].

Telles sont les conditions dans lesquelles il écrivait la *kolenda* adressée à Sapieha : il l'exhortait en souriant à abandonner ses pro-

[1] Cf. Gavrilović, *Ispisi iz Pariskih arhiva* (Belgrade, 1904), passim.

[2] Cf. p. 144, n. 3 et Matić, *Izvještaj austrijskoga politič. emisara o Dubrovniku iz g.* 1805 (*Rešetarov Zbornik*, pp. 168-71).

[3] Cf. p. 142, n. *, n° 1 et 3.

[4] Francev, pp. 92-3.

jets de voyage en Turquie et au Caucase, pour rester à Raguse où devraient le retenir outre les pierres et les plantes dont il est curieux et qui sont aussi nombreuses que n'importe où ailleurs, le bon vin, l'eau fraîche et la liberté [1].

Mais les derniers jours de cette liberté approchaient. L'armée française commandée par Molitor, marchant vers Kotor, demandait le libre passage à travers la ville. Le Sénat déléguait au-devant d'elle deux de ses membres, Dživo Baselji et Marojica Zlatarić, pour tâcher d'obtenir que les troupes fussent acheminées par mer de Ston à Cavtat. De son côté, le chargé d'affaires français envoyait son fils Marc à la frontière de la République, à la rencontre de Molitor. Ce que sachant, les Prégats délibéraient de lui offrir un cadeau de cent sequins de Venise, s'il détournait le général français de passer par la voie de terre (25 février) [2].

Avec l'occupation française, le consulat de Raguse perdait toute importance. On nommait un nouveau chargé d'affaires Raymond, qui ne devait rester que très peu de temps, mais qui reléguait le vieux Bruère à l'emploi de commissaire des relations commerciales. Marc devenait commissaire de police sous la dépendance directe du général commandant la place. Une dernière fois, il accomplissait à Raguse quelque chose de ses anciennes fonctions en accompagnant Raymond, le 23 juillet 1806, dans sa première visite officielle au Sénat [3]. A l'automne, il partait comme consul de France à Scutari d'Albanie.

Cette nomination, était, dirait-on, une nouvelle preuve de l'estime où l'on tenait ses dons d'observateur et son aptitude à se concilier les gens parmi lesquels il vivait. Scutari, à ce moment, avait aux yeux du général Lauriston, des avantages militaires précieux pour la campagne qu'il préparait contre Kotor. Les derrières de l'armée russo-monténégrine menacés, sa tâche aurait été plus facile. Aussi chargeait-il Bruère de « déterminer le pacha de Scutari à agir de concert avec lui et d'attaquer Cattaro et Monténégro ». Le pacha s'y refusait sans un ordre positif de la Porte, et ce refus pouvait paraître « fondé sur un juste sentiment de la subordination ». Mais Bruère n'était pas dupe. Il ne voyait là qu'un « spécieux prétexte » et croyait trouver la véritable cause dans « la bonne intelligence du pacha avec les Russes et dans son espoir de leur succéder à Kotor » [4]. Il y avait aussi « la crainte d'avoir à supporter seul tout le poids de cette guerre, dans l'opinion où il est » que les Fran-

[1] *Dubrovnik*, III, 19-20.
[2] Vojnović, *Pad Dubrovnika*, I, 86 ; Gabrilović, p. 29.
[3] Vojnović, I, 302.
[4] Gavrilović, p. 138.

çais ne pouvaient pas « le partager avec lui et que l'état de leurs forces en Dalmatie ne leur permettait pas d'en combiner une partie avec les siennes pour agir d'une manière offensive contre ces montagnards »[1].

Cet échec diplomatique n'était pas un échec personnel de Bruère. A Scutari, comme à Travnik, il s'était fait un ami du pacha [2]. Il en profitait pour prendre sous sa protection les Chrétiens qui trafiquaient en Albanie, et particulièrement les Ragusains : sans doute, jusqu'à la création des provinces illyriennes, le territoire de l'ancienne république reste attaché au royaume d'Italie, mais, quand il peut être utile, Bruère ne s'inquiète pas trop des limites exactes de ses attributions. A partir de 1809, il est juridiquement fondé à agir en faveur de ces Ragusains qu'il aime. Ainsi en 1812, il tire des prisons d'Ibrahim beg à Antivari, le Ragusain Marko Marinović, soupçonné d'informer les Anglais des procédés du beg dans les affaires commerciales [3].

Il essaie de seconder les efforts de l'administration illyrienne pour ranimer le commerce languissant, indique les articles originaires d'Albanie ou en transit qui pourraient être utiles aux provinces ou à tout l'Empire français, se procure des échantillons et des semences — du coton par exemple — des produits dont on tente de créer l'industrie en France ou des plantes que l'on voudrait acclimater. Là, comme partout, il est consciencieux, actif, dévoué. Les réclamations justifiées des Albanais en rapports avec Raguse n'ont pas d'avocat plus pressant que lui auprès des fonctionnaires franco-ragusains.

A Scutari, il a emmené sa famille. Probablement il avait déjà, après la mort de Kata, épousé une ragusaine Mara Kisić, son ancienne servante, deuxième mariage plus modeste encore que le premier, qui semble l'avoir rendu heureux [4]. L'éducation de ses enfants, surtout de René déjà grand, était bien difficile. Un précepteur négligent n'avait même pas appris à lire au garçonnet. Aussi en 1808, dès que s'ouvre le lycée de Raguse, organisé par Marmont, Bruère envoie-t-il son fils auprès de son père, pour s'instruire enfin comme il se doit, en vue de son avenir qui, semble-t-il alors, ne peut être que dans la carrière militaire. Vers le 15 octobre, l'enfant s'embarque seul sur un *trabaccolo* ragusain qui met dix jours à faire la route. A Raguse un membre de la commission de santé, Milković, ennemi personnel du grand-père, veut l'obliger à faire quarantaine,

[1] *Id.*, p. 205.
[2] Marinović, cité par Nagy, 59.
[3] *Ibid.*, p. 56.
[4] Cf. *Poslanica Mari Bruerevici* (*Dubrovnik*, III, 38-39).

et il faut intervenir auprès de l'administrateur général Garagnin pour lui obtenir la libre pratique [1].

Bruère, clairvoyant dans sa tendresse, accompagnait son fils d'une lettre, par laquelle il le recommandait à la vigilance paternelle de son ami le p. Francesco Maria Appendini, devenu recteur du lycée : le nouvel élève ne sait rien, a une tendance à la paresse contemplative et à la gourmandise, mais il a des dons et des qualités qu'un éducateur habile saura faire jouer pour contrebalancer ses défauts. Moralement l'exemple de son grand-père renforcera les leçons de ses maîtres [2].

Les résultats paraissent avoir répondu aux espérances paternelles et aux prudentes prophéties d'Urbano Appendini, le frère du recteur [3]. En septembre 1810, le jeune René est au nombre des élèves distingués que l'on produit en public dans une séance académique consacrée à la langue française. Dans un dialogue sur les beautés de cette langue il fait « un exposé rapide de l'utilité des sciences » et « démontre que la langue française est susceptible du nombre et de l'harmonie dans les périodes » [4].

Avec la fin de la domination française et l'établissement de l'Autriche en Dalmatie, le consulat de Scutari devenait sans objet, et en 1814 celui de Raguse était rétabli. Nul n'était plus désigné que Bruère pour ce poste. Il y resta peu. En 1816, comme onze ans plus tôt, il fournissait des chansons pour le carnaval, en italien, cette fois : *L'arcolajo, canzonetta per musica*, où le bonheur, le temps et le cœur féminin sont comparés au dévidoir [5].

[1] Raguse, Acta Gallica, 1808, n° 2703, 2713, 2822.

[2] Zagreb, Sveuč. Knjiž. R. 4.000/5.

[3] *Carmina* (Raguse, 1811), p. 172 : « ... precor Minervam — Det mihi artibus expolire pulchris — Posse, moribus et bonis tenellum — Tibi filiolum inclytum Lycei — Nostri (spero equidem) decus futurum — Pubescit similis tibi ille magno — Vigore ingenii... »

[4] Raguse, Acta Gallica 1810, Škole, n° 2826. — Sur sa participation à une séance analogue en 1811 : Nagy, 75.

[5] Nagy, 62. De la même année serait d'après Marinović la poésie latine parue dans le recueil, publié en 1819 : *Nave Ragusea distinta col nome del... Ghetaldi*, (*ibid.*, 64). Dans un volume posthume publié par la *Matica hrvatska* [*Dubrovačke slike i prilike (1800-1880)*, Zagreb, 1941, in-8, 296 pp., p. 164] Josip Bersa donne des détails sur cet épisode de la vie de B., mais sans indiquer ses sources. Fâcheuse omission, car il semble y avoir quelques contradictions avec ce que nous savons par ailleurs. Voici le passage intéressant : « Au printemps de 1815, dans Raguse « déjà autrichienne, commença à se répandre le bruit que Marc reviendrait dans « le poste de son père, et que la France n'admettait pas l'organisation du terri- « toire ragusain... Milutinović qui avait confirmation de ces nouvelles par des « lettres privées saisies, informait l'autorité à Zadar qu'il ne laisserait pas cet « intrigant de Marc entrer à Raguse. La même année la police autrichienne saisit

Cette même année, il fut remplacé par La Roche Saint-André et rappelé en France. Depuis sa plus tendre enfance, il n'avait plus revu son pays. Au milieu de Paris, il était assurément plus dépaysé que son ami le ragusain Antun Sorgo. Venu sans les siens, peut-être avec l'espoir qu'il retournerait bientôt vers l'Adriatique ou vers le Levant, il écrivait sa désolation et sa solitude à sa femme, dont le souvenir l'occupait sans cesse [1]. Pour se distraire et se consoler, il essayait de se créer dans Paris un peu d'atmosphère ragusaine. A la veille de Noël 1820, il surprenait Antun Sorgo avec une *kolenda* [2]. L'année suivante, quand le chanoine polonais Bobrowski vient le voir, en se recommandant du prince Sapieha, Bruère est fier et heureux de lire à un Slave ses poésies ragusaines. Son auditeur admire l'habileté avec laquelle il a su rendre en croate le nombre et le rythme des odes d'Horace qu'il a traduites [3].

Mais son étonnante faculté d'adaptation le sert encore une fois. D'abord appuyé par Sorgo, il est introduit dans les salons littéraires. Vers 1820, la curiosité est attirée par les pays de l'Adriatique : en deux ou trois ans paraissent le *Voyage en Grèce*, de Pouqueville, qui contient un bon tableau de Raguse au début du XIXe siècle, le *Voyage au Monténégro*, du colonel Vialla de Sommière, *Smarra ou les démons de la nuit*, *Songes romantiques*, que Charles Nodier affirme « traduits de l'esclavon », une deuxième édition du *Voyage en Bosnie*, de Chaumette des Fossés, et d'autres encore. On peut imaginer l'intérêt que devaient éveiller les récits de Bruère, ses commentaires des chansons populaires qui commençaient à

« une lettre du duc de Richelieu et une de Talleyrand, par lesquelles ces ministres « de Louis XVIII informaient Marc qu'il était nommé consul à Raguse, mais que « pour l'instant il ne toucherait pas de traitement, le royaume étant dans une « situation financière difficile. B. ne reçut cette lettre qu'au bout de six mois. « Dans son désir de revoir Raguse, à peine l'eut-il lue qu'il s'embarqua, et il parut « en mai 1816 dans la cité de saint Blaise comme *consul de France*. Les autorités « autrichiennes lui signifièrent de quitter sur-le-champ la ville et la Dalmatie. « Coup terrible ! Marc pria en vain Richelieu d'intervenir. La police lut aussi cette « lettre et manda à Zadar qu'il était grand temps que ce très remuant intrigant « sortît de Raguse. Et notre Marc, dès lors *ancien consul à Raguse*, reçut ses passe- « ports pour Paris. Le 9 novembre 1816, il s'embarqua avec sa famille pour « Ancône. »

[1] *Poslanica Mari Bruerevici* : « Ol razmišljam tvê kreposti — Ol spominjem ukrast tvoju, — Što bi uzrok mê radosti — Sad umnaža bolest moju... — ... Premda živim u sred grada — Gdje puk vrvi nebrojeni — U samoći pustoj sada — Nalazit se čini meni. »

[2] « Ter kad vidim Božić doći — Kolende se neću proći — Niti pića i haleka — Kod kićenja Badnja kreka, — S tega biva prid tvê dvore — Da me čuješ pod prozore — Sred Parigja na ulici — Blejat, kô na Lončarici... » (*Dubrovnik*, III, 133-36).

[3] Francev, XLIX.

être à la mode et que nul ne connaissait mieux que lui en France. En juin 1831, miss Cornelia Knight, dont nous avons déjà parlé, fait sa connaissance à un dîner chez Mme de Genlis à Epinay. Il y avait là, outre Sorgo qu'elle avait déjà rencontré à Rome et à Venise, l'évêque de Saint-Cloud (?), Mme de Boufflers, veuve de l'élégant poète et conteur d'*Aline reine de Golconde*, accompagnée d'un fils de son premier mariage avec le comte de Sabran, lui aussi poète. Parmi de tels convives — *yet it was not a* « *blue* » *dinner* — miss Knight trouva surtout intéressante la conversation de Bruère et celle de Sorgo.

Le fonctionnaire aussi s'adaptait aux circonstances politiques. En 1797, il avait chanté en quatre sonnets italiens, avec un enthousiasme républicain, mais non sans vulgarité, la chute de Venise et la démocratisation de son gouvernement sous les auspices de l'armée française [1]. La naissance du roi de Rome le 20 mars 1811 éveilla son inspiration, et il célébra la nouvelle étoile qui réjouissait le cœur du monde, en quatre autres sonnets italiens et une ode latine [2]. Dix ans ne se sont pas encore passés que naît un autre héritier présomptif du trône français (29 septembre 1820), qui ne régnera pas plus que le précédent, celui qu'on appela l'enfant du miracle, le futur comte de Chambord. A l'occasion de son baptême, Bruère compose trois odes latines, qu'il traduit lui-même en vers italiens pour la duchesse de Berry, italienne d'origine, étant fille de François Ier roi de Naples [3].

Est-ce vraiment des vers latins de ce genre qui lui valurent la faveur de Louis XVIII, comme le dit Pucić ? Se rendit-on compte enfin à Paris que sa connaissance du monde musulman pouvait être mieux employée que dans les bureaux ? En 1823, il est nommé consul à Tripoli de Syrie, et meurt à Chypre, en se rendant à son poste, le 25 novembre 1823 [4].

Il finissait ainsi loin de tout ce qui lui avait été cher, de la France

[1] Nagy, 66.

[2] Nagy, 64-5.

[3] I. — *In faustis natalibus ac sollemnibus sacri baptismatis caeremoniis a Deo Galliae dati optatissimi principis Henrici Burdigalae ducis Carmina...*, Lutetiae Parisiorum, typis J. G. Dentu, 1821, in-4, 16 pp. ; II. — *Versione di tre Odi latine del cavalier Marco Bruère Desrivaux, composte in occasione delle solennità del sacro battesimo di sua altezza il real principe Enrico di Bordeaux, tradotte dallo stesso autore ad uso di sua altezza reale Carolina Ferdinanda Luigia... duchessa di Berry*, Parigi, presso A. Béraud, 1821, in-8, 20 pp.

[4] Sur cette date, Ljubić (*Ogledado*, II, 425) et Kaznačić (*Biblioteca di Fra Innocenzo Ciulich*, p. 177) sont d'accord, mais le premier fait mourir B. à Chypre, le second à Tripoli. Pucić est d'accord avec Ljubić, mais indique Alep comme siège du consulat. D'autres biographes donnent 1825 comme date de la mort.

dont il avait gardé le culte et qu'il avait servie avec dévouement, de Raguse qu'il avait aimée d'un sentiment filial et qu'il regrettait nostalgiquement depuis des années. Il avait toujours été si discret que ses meilleurs amis ignoraient de sa vie jusqu'aux faits les plus faciles à connaître, et ne savaient de sa carrière que quelques épisodes sans liaison, qu'ils situaient mal dans le temps. Mais assurément il restait dans leur mémoire le souvenir de son intelligence multiple et souple, de son cœur fidèle, et sûr, de sa gaieté plus forte que les infortunes, de son dévouement toujours prêt. Et c'est à peine s'il s'en trouvait un pour rappeler que tant de mérites logeaient dans un corps petit et laid.

J. Dayre.

MARMONT ET L'ORGANISATION DE LA CROATIE MILITAIRE

En vertu du traité de Schoenbrunn, du 14 octobre 1809, l'Autriche dut céder, entre autres provinces, le territoire des six régiments frontières croates. Du fait de leur organisation toute spéciale ils constituaient un corps séparé dans la composition de ces Provinces Illyriennes, organisées par le décret du 25 décembre, à la tête desquelles l'empereur plaça le général Marmont, déjà duc de Raguse, en attendant d'être maréchal.

Le problème de l'organisation à donner à ce groupement de provinces, aux conditions ethniques et géographiques si différentes, n'était pas simple, et les différences existant en Croatie même — Croatie militaire (régiments de Lika, d'Otočac, d'Ogulin, de Slunj, de Glina et de Petrinja) et Croatie civile (jusqu'à la Save) — n'étaient pas sans augmenter l'embarras des organisateurs français, accoutumés à des formules d'administration simplificatrices et nivelatrices.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans les bureaux de Paris, on envisageait des projets dont le caractère était tout théorique, ainsi que celui élaboré au ministère des affaires étrangères après la signature du traité de Vienne, et qui porte le titre *Quelques idées sur les nouvelles acquisitions slaves, faites par le Royaume d'Italie, en vertu du traité de Schoenbrunn du **14** octobre **1809*** [1]. L'auteur inconnu commence son exposé par des considérations sur la race slave qui compte « plus de 60 millions d'individus, et sa langue est parlée depuis la dernière extrémité du Kamczatka jusqu'aux bords de l'Adriatique », pour continuer ainsi : « La nouvelle acquisition du Royaume de Croatie pour le Royaume d'Italie, au premier coup d'œil assure trois avantages : 1) de servir de grenier à la stérile lisière de la Dalmatie ; 2) de donner des limites naturelles à cette

[1] V. M. Gavrilović, *Ispisi iz pariških arhiva*, éd. de l'Académie Royale Serbe (Belgrade 1904), p. 487.

contrée, et d'ouvrir la porte à la conquête de Turquie ; 3) de mettre des bornes aux opérations de la Russie de ce côté-là, qui, si elles étaient bien combinées, pouvaient avec le moyen des terriens devenir fort alarmantes ». Après avoir affirmé que « ces peuples ont une haine invétérée contre les Français », que par ailleurs le caractère des nations slaves est tel qu'elles se laissent gagner par de bons procédés, le rapporteur conclut à la nécessité d'envoyer des fonctionnaires polonais en Illyrie : « Pour donner donc le change à cette haine nationale contre les Français, il y aurait un moyen aussi sûr que facile ; c'est de se servir pour le gouverner d'employés polonais qui ont les mêmes habitudes, mœurs, et un langage à peu près le même. »

Ce projet, tout intéressant qu'il soit, n'eut cependant pas de suite. Les idées qui prévalurent furent, comme de juste, dictées par l'expérience de l'administration française en Dalmatie, française depuis la paix de Presbourg et gouvernée par Marmont. Le problème était donc envisagé sous son aspect pratique, et nous n'avons mentionné cette curieuse « solution polonaise » que parce qu'elle est peu connue.

Il n'en reste pas moins que le statut de la Croatie militaire a été l'objet de longues études et d'âpres discussions avant que les idées de Marmont fussent agréées par l'empereur et par ses ministres. Cette discussion, qui dura toute l'année 1810, a été exposée par l'historien français de la Croatie militaire, le commandant C. Boppe, qui a publié toutes les pièces y afférentes [1].

La députation illyrienne, envoyée à Paris sur la proposition du duc de Raguse en juin 1810 pour y rester six mois, devait, d'après les instructions données par Napoléon au ministre de la guerre, le duc de Feltre, être consultée « sur tout ce qui est relatif à l'organisation des régiments croates ». Chaque régiment croate y était d'ailleurs représenté par un député, officier croate : le colonel Slivarich (futur général, décédé à Gignac en France, le 27 août 1838) [2], le chef de bataillon Mamula ainsi que les capitaines Sirkovich, Savatorich, Chuich (Čuić) et Kottas. Le général Andréossy, ancien ambassadeur à Vienne et gouverneur de la capitale d'Autriche après la bataille de Wagram, présida les réunions des députés croates qui avaient pour tâche de s'occuper des régiments-frontières. L'opinion d'Andréossy étant opposée au maintien du statut particulier des

[1] *La Croatie militaire* (1809-1813). *Les Régiments croates à la Grande Armée*, par le Commandant C. Boppe, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1900.

[2] *Ibidem*, p. 120 (note) et 241-248 (pièces).

régiments croates, ce général se trouvait être l'adversaire principal du projet de Marmont qui devait finalement l'emporter [1].

Le duc de Feltre, ministre de la guerre, dans son rapport à l'empereur du 14 novembre, expose en détail tous les travaux entrepris dans ce domaine au cours de l'année 1810 : son premier rapport est du 15 février, le deuxième fut présenté trois mois après ; le 13 juin il demanda des précisions au maréchal Marmont, lequel lui répondit qu'il allait lui-même inspecter les six régiments et rédiger ensuite son rapport, au début d'octobre. Entre temps on procédait aux consultations des députés croates à Paris. En attendant ce rapport de Marmont, le duc de Feltre fait un exposé de la composition des régiments, du bataillon d'économie, de l'extra-personnel (prêtres, instituteurs, etc.) pour arriver, dans le chapitre *Renseignements généraux*, à l'opinion des députés croates en faveur du maintien : « Si on employait l'armée de ligne à maintenir la sûreté des frontières aussi étendues (c'est-à-dire celles de la Turquie) il faudrait... les garnir d'un grand nombre de troupes, dont l'entretien serait beaucoup plus onéreux au gouvernement... » Le ministre exposa aussi l'opinion, toute différente, du général Andréossy : les régiments frontières ne sont plus nécessaires à la défense des frontières, les troupes de ligne y suffisent : « Si on examine ensuite l'organisation de la Croatie militaire sous le rapport des avantages de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du bonheur du peuple, on jugera qu'elle ne leur est nullement favorable. L'officier y est tout, et le soldat rien. Dans le pays, le soldat croate est considéré comme un esclave qui a autant de tyrans que d'officiers... Le soldat croate est employé une semaine sur quatre, à la garde du cordon ; il met 3 jours pour se rendre à son poste et autant pour revenir, il perd ainsi 14 jours par mois, et, pour ce service particulier, il est obligé de porter sa nourriture... Si l'on a remarqué, dans les guerres d'Italie surtout, que le Croate est très voleur, la cause peut en être attribuée à la misère, à laquelle il est condamné dans son pays et au genre de service qu'il fait. Il est même invité au brigandage par ses officiers qui partagent avec lui. On voit par cet exposé, que dans un pays où règne une aristocratie militaire aussi prononcée et où le peuple, qui est entièrement soldat, est obligé de sacrifier près des deux tiers de son temps en service, il ne peut avoir celui qui lui serait nécessaire pour faire prospérer l'agriculture ».

Après avoir déclaré que la situation du soldat croate est pire que celle du paysan serf de Hongrie, Andréossy conclut à la nécessité d'abolir ce statut malgré l'opposition qu'il faut s'attendre à trouver

[1] Boppe, *op. cit.*, p. 39.

de la part des officiers, et des prêtres « dont le nombre est beaucoup trop grand et dont l'influence est d'autant plus sûre qu'ils sont plus immoraux ». Le ministre réserve cependant son opinion et ne se range pas aux idées d'Andréossy, sociales et politiques plus que militaires, avant d'avoir reçu le rapport annoncé de la part de Marmont [1]. D'ailleurs s'il faut croire le général Plauzonne, ancien chef d'état-major de Marmont envoyé par celui-ci à Paris pour suivre les discussions, le général Andréossy, au dire des députés croates, aurait été à peu près seul de son avis et y tiendrait plus par amour-propre que par conviction. Quant aux députés eux-mêmes, toujours d'après Plauzonne, Slivarich et M. de Lichtenberg étaient « les coryphées de l'opinion d'opposition », mais alors que Plauzonne pense que dans le cas de Slivarich, « il y a plus de sottise que de mauvaise vue », il considère que Lichtenberg voudrait civiliser la Croatie pour y trouver un emploi considérable [2].

Ayant finalement reçu, le 12 novembre, le rapport du duc de Raguse, le ministre de la guerre présenta, le 21 novembre, son exposé définitif à l'empereur. Il commence par évoquer l'origine, le but et la composition des régiments croates, s'étend ensuite sur leur organisation intérieure, l'administration civile, le cadastre, les impôts, la justice, la police militaire et correctionnelle et entre dans la discussion du système actuel pour réfuter les opinions du général Andréossy. Loin de se révolter contre le système instauré par les Autrichiens, si sévèrement jugé par Andréossy du point de vue social et humanitaire, le duc de Feltre considère la contrainte comme « le meilleur moyen de faire exister un peuple barbare et paresseux et de parvenir à le civiliser »... « Le moyen le plus convenable qu'on puisse employer, pour tirer un bon parti des Croates, est donc précisément cette aristocratie militaire et cette dépendance absolue du soldat. » Ayant encore tracé un tableau des désavantages qui résulteraient d'un changement, le duc de Feltre conclut « qu'il résulte de toutes les observations discutées dans ce rapport, que les lois qui régissent la Croatie militaire sont, sinon les meilleures possibles, du moins les meilleures que les Croates puissent supporter en ce moment et les plus appropriées au caractère et au degré de civilisation de ces peuples, et qu'enfin il faut conserver dans toute son intégrité le système de leur constitution militaire consacrée par quarante ans de résultats heureux, sauf à remédier partiellement

[1] Boppe, *op. cit.*, pp. 198-209.

[2] Boppe, *op. cit.*, pp. 215-216 ; Lichtenberg était député de la Carniole, fils de l'ancien président de la régence de Carniole, de beaucoup d'esprit et de connaissances, sa famille était une des premières de la province, ainsi que Marmont l'avait signalé au ministre de la guerre (v. Boppe, *op. cit.*, p. 195).

avec le temps, et sans changer de bases et de principes, aux abus que l'expérience pourrait indiquer ».

Suivirent encore les rapports des généraux Mouton, du 26 novembre, chargé de recueillir l'opinion des députés croates à Paris, et Lauriston, du 5 janvier 1811, de Ljubljana, également favorables au maintien de l'organisation des régiments frontières. Confirmé par tant d'études, d'observations et d'enquêtes, Napoléon, entrant dans les vues du duc de Raguse, gouverneur d'Illyrie, maintint définitivement le statut des six régiments croates tels qu'ils étaient constitués en régiments frontières.

L'opinion de Marmont l'avait donc emporté sur celle d'Andréossy. L'historien de la Croatie militaire M. Boppe n'a cependant pas publié le rapport du duc de Raguse, parce que le rapport du ministre de la guerre du 21 novembre 1810 qu'il reproduit en donne une très complète analyse et que ses parties essentielles sont d'ailleurs citées par les *Mémoires de Marmont* [1]. Or, dans les œuvres de Marmont ce rapport sur la Croatie militaire figure plus détaillé que dans les *Mémoires*, d'ailleurs postérieures aux travaux dont nous allons parler.

Aussi bien, dans ses *Mémoires*, Marmont résume-t-il en quelques pages « cette organisation remarquable » qu'étaient à ses yeux les régiments frontières tout en « critiquant les faiseurs de Paris, accoutumés à porter des jugements absolus », car il en avait déjà traité plus longuement ailleurs. Avant d'y arriver et pour garder l'ordre chronologique, nous dirons cependant quelques mots des documents relatifs à 1810 et publiés en appendice à ces *Mémoires*.

Le 10 septembre 1810, Marmont ayant appris qu'on avait rédigé à Paris un projet d'organisation des tribunaux pour l'Illyrie, écrit au ministre des finances entre autres choses : « Le désir de conserver à Sa Majesté, dans toute son intégrité, et avec tous les avantages qu'elle offre pour son service, une portion aussi utile de la population de ces provinces, m'engage à présenter avec chaleur toutes les considérations qui exigent que l'institution, telle qu'elle est, des régiments croates subsiste sans qu'il y soit porté aucune atteinte. » Le 2 septembre il écrit au ministre de la guerre pour s'opposer à un projet de tenir les Croates en garnison ailleurs que dans leur pays, car rien ne contrarierait plus l'esprit de l'organisation de ces troupes et leur conservation. « Ils ne devraient quitter leur pays que pour aller faire la guerre. » Le lendemain, arrivé de Ljubljana à Karlovac, il écrit au ministre de la justice que « le régime de la

[1] Tome III, livre XIII, et non livre XI comme le dit Boppe. Le livre XI est consacré aux événements de 1808-1809.

Croatie militaire est un chef-d'œuvre dans toutes ses parties », et qu'il ne faut pas songer à y réorganiser la justice. Le 9 septembre, d'Ogulin, il s'adresse à l'empereur lui-même : « L'esprit militaire de ce peuple est tellement établi et tellement maintenu par son organisation, que les bataillons de campagne quoique toujours dispersés dans les familles, sont comparables, et par leur instruction, et pour leur caractère belliqueux, et par tout ce qui distingue les bons soldats, aux plus belles et aux meilleures troupes de ligne. Votre Majesté ne doit pas considérer la Croatie militaire comme une province, mais comme un camp... » Le 26 octobre, en adressant son mémoire sur la Croatie militaire au ministre de la guerre, il s'élève contre le projet du général Andréossy de changer l'uniforme et le mode d'habillement des régiments croates, ceci étant une question d'impôt, puisque ce sont les familles qui habillent les soldats. Le 28 octobre, il suggère au ministre de la guerre de créer deux régiments frontières en Dalmatie, à Dubrovnik et à Kotor. Le 3 novembre, il répond au ministre de la guerre qu'il n'a apporté aucun changement dans l'organisation des régiments croates. « Mieux j'ai connu l'organisation de ces troupes, et plus j'ai été convaincu qu'il fallait être extrêmement réservé et ne faire aucun changement. »

Vingt ans après, rentré d'Angleterre, après avoir prêté serment à Louis-Philippe, Marmont, rayé de la liste des maréchaux et n'étant plus au service actif de la France consacra son activité aux voyages et à la littérature. La « douce hospitalité » qu'il avait trouvée à la cour d'Autriche où il fut chargé d'achever l'éducation du duc de Reichstadt, s'y prêtait fort bien. C'est à cette époque de sa vie qu'il s'avisa de publier son *Mémoire à l'empereur Napoléon sur les régiments frontières*, dans la *Revue rétrospective* (janvier 1835). Peu après, parti de Vienne en voyage pour la Hongrie, la Russie méridionale, puis pour Constantinople, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Sicile, il publia le récit de ce voyage sous le titre *Voyage du Maréchal Duc de Raguse* [1].

A l'endroit de son livre où il raconte son arrivée dans l'Illyrie Valaque (Banat), à Karansebes, Marmont publie un long exposé de l'organisation des régiments frontières qu'il connaissait de Croatie. Nous le reproduisons ici intégralement [2].

« ...Les vingt ans de paix qui viennent de s'écouler, et le bien-être universel dont ils jouissent, ont donné à tous ces régiments frontières une grande richesse en hommes. Je me suis trouvé avec plaisir au milieu de ces établissements, que j'apprécie plus que personne.

[1] 5 volumes in-8, chez Ladvocat à Paris, 1837-1838 ; il en existe également une édition de Bruxelles-Leipzig, Société Typographique belge, 1837, in-16.

[2] Tome I, pp. 66-85, éd. de Bruxelles.

dont je connais le mécanisme, et dont, il y a longtemps, j'ai calculé les nombreux avantages.

« Nommé après la paix de Vienne (en 1809), gouverneur général des provinces illyriennes avec les pouvoirs les plus étendus, j'avais sous mon administration les six premiers régiments, qui faisaient partie des pays qui nous avaient été cédés. Les faiseurs à Paris ne comprenaient rien à une organisation qui choquait ce qu'ils appelaient les principes, c'est-à-dire leurs préjugés. Subjugués par le goût de cette manie d'uniformité absolue qui est la maladie de l'époque et qui résulte de principes abstraits, dont l'application est presque toujours funeste aux peuples qui l'éprouvent, ils ignoraient combien il est rare dans la nature des choses et dans le bien des nations de modifier l'organisation sociale suivant les temps, les lieux, suivant le plus ou moins grand degré de civilisation et d'après mille circonstances qui ne peuvent être prévues d'avance, mais que le législateur capable apprécie au moment où il est appelé à fonder la société. Ils ne se doutaient pas que la première condition pour civiliser des barbares, c'est de les organiser fortement, de manière à établir parmi eux un ordre permanent, et ensuite de leur donner des chefs instruits : tout autre système produit des effets tout à fait opposés à celui que l'on a en vue.

« Pénétré des conséquences graves qui devaient résulter pour ces peuples heureux de leur sort, et pour le gouvernement, d'un changement d'organisation, je défendis ce qui existait auprès de Napoléon. Il fut frappé de mes observations, et il tira un grand parti d'un pays qui sans cela aurait été plus à charge qu'utile. Placés dans nos rangs, ces régiments justifièrent à la guerre toutes les espérances que j'avais conçues, et tinrent toutes les promesses que j'avais faites pour eux. Ce sont ces régiments qui gardent toute la frontière de la monarchie autrichienne du côté de la Turquie, et donnent à l'empire d'Autriche une armée de soixante-dix mille hommes toujours prête pour la guerre, qui ne lui coûte presque rien en temps de paix.

« Cette organisation a été conçue avec profondeur et avec un véritable génie : elle est remplie de contre-poids si habilement placés, que le chef, tout puissant pour le bien, trouverait des obstacles insurmontables s'il voulait abuser de son pouvoir.

« Je rendrai compte de ces établissements, en général peu connus ; on sera à même de les comparer avec d'autres analogues, mais très différents dans leurs bases et dans leur objet, qui existent en Russie, sous le nom de colonies militaires de cavalerie. On verra que chacune de ces institutions est merveilleusement adaptée aux circonstances particulières dans lesquelles elle se trouve et au but qu'on s'est proposé.

« Les longues guerres entre la Hongrie et la Turquie, et les dévastations qui en avaient été la suite, avaient réduit au plus grand état de misère la population de la frontière. Souvent dépossédée, jetée çà et là, suivant le caprice du sort, forcée à mener une vie errante et malheureuse on eut l'idée de la soumettre à une organisation qui pût la protéger et lui donner de la consistance.

« Dans cette vue, le territoire fut divisé en régiments et en compagnies, et tous les habitants soumis aux règles de la discipline militaire. Des terres leur furent concédées, des chefs choisis mis à leur tête ; on leur demanda des soldats dans une forte proportion, mais avec la condition de ne sortir de chez eux qu'en temps de guerre, et, en temps de paix, de s'exercer et de faire le service de la frontière.

« On n'établit qu'un faible impôt en argent, mais on demanda des prestations en nature ; on consacra le produit de l'impôt aux frais de l'entretien des troupes et à l'administration du pays. Le gouvernement fournit le surplus jugé nécessaire. En un mot, on demanda aux habitants de la frontière, pour prix des concessions qui leur étaient faites et des secours qu'ils recevaient, de garder cette même frontière d'une manière habituelle et de fournir en temps de guerre tous les soldats requis pour la défense de l'état.

« Ainsi, le pays compris sous la dénomination de frontière militaire ne doit pas être considéré comme une province, mais comme un vaste camp, et sa population comme une armée qui porte avec elle ses moyens de recrutement. C'est une horde stationnaire qui demeure dans les baraques, au lieu de vivre sous des tentes ; qui ajoute au produit de ses troupeaux celui des champs qu'elle cultive ; mais c'est une horde disciplinée et organisée, et dont le bien-être comme les intérêts ont été calculés avec soin. C'est une population belliqueuse, dont les mœurs sont adoucies par les soins paternels du gouvernement ; son inconstance et son indiscipline naturelles sont contenues par des lois strictes et sévères, dont l'action est cependant tempérée par tout ce qui peut en prévenir l'application arbitraire.

« Les terres ont été distribuées aux familles en raison de leur force et de leurs besoins. Lorsqu'une famille prospère et s'accroît, le gouvernement lui accorde de nouvelles terres, provenant de l'extinction d'autres familles, ou elle en achète de celles qui en possèdent plus qu'elles ne peuvent en cultiver. Une famille ne peut se défaire de ce qui est nécessaire à sa subsistance : elle ne peut vendre que le surplus, pourvu que ce soit à un individu ou à une famille qui se soumette au service militaire, premier titre de possession.

« Les familles sont nombreuses, possèdent collectivement ; les individus ne possèdent pas, tout est commun entre eux. Une famille

se compose de plusieurs ménages, et s'élève quelquefois au delà de soixante individus.

« Son chef, par l'âge ou l'élection de ceux qui la composent, est l'administrateur ; c'est un patriarche muni de pleins pouvoirs, mais obligé chaque année de rendre des comptes. Traité toujours avec considération par l'autorité, et ne pouvant être puni corporellement qu'après avoir été destitué juridiquement de ses fonctions pour les causes les plus graves, il pourvoit aux besoins de tous, fait cultiver les terres, habille les soldats enrôlés qu'il fournit à sa compagnie. Il est assisté, dans ses fonctions, par sa femme : si elle est jugée incapable, ou s'il est veuf, une autre femme, élue, est maîtresse de la maison.

« A la fin de l'année, le partage des produits nets est fait, et chaque individu, enrôlé ou non enrôlé, absent ou présent, homme ou femme, a une part égale, à l'exception du chef et de la maîtresse de la maison qui en reçoivent deux.

« Telle est, en abrégé, la loi civile de la frontière militaire : on conçoit facilement combien cette vie commune a d'avantages dans un pays aussi pauvre, combien elle est nécessaire à la conservation des familles dont les membres, jeunes et laborieux, sont absents pendant plusieurs années, pour le service militaire, et combien elle est utile à l'ordre du travail chez un peuple naturellement paresseux, comme le sont tous ceux dont la civilisation est fort reculée.

« Je vais parler maintenant du mode de l'administration et de celui de la justice.

« Le problème à résoudre était de discipliner cette population et d'en tirer le plus grand nombre possible de soldats. Dès lors tout a été calculé pour ce but, et l'administration, portant sur des objets d'un faible intérêt a été accessoire et subordonnée. Elle a dû être subordonnée, car, sans cela, des mesures, soit par la nature des choses, soit par les passions des hommes, auraient infailliblement contrarié sans cesse celles qui doivent former des soldats ; en divisant les pouvoirs, on aurait affaibli l'obéissance, et ici, avant tout, il faut obéir. Relâchez les liens de l'obéissance, et vous n'aurez plus, chez ce peuple, ni ordre ni discipline. Que la population perde son esprit militaire (et elle le perdrait infailliblement si elle n'était pas constamment soumise aux règles qui l'ont fait naître), et les soldats, qui sont constamment chez eux, n'auraient plus la même valeur.

« C'est grâce à ce régime que des soldats, qui sont toujours dans leurs familles, dispersés sur une grande étendue de pays, ont constamment l'esprit aussi militaire, aussi guerrier, autant de respect pour leurs officiers, autant d'obéissance que s'ils sortaient d'une

caserne. On les trouve aussi braves le premier jour de la guerre que le dernier. A quelles causes attribuer ce phénomène, si ce n'est aux impressions de leur enfance, aux discours, à l'exemple de leurs parents, à l'opinion de toute la population ?

« Le territoire de chaque régiment a été cadastré avec beaucoup de soin, et, chose remarquable, une opération aussi importante que celle d'un cadastre, est exécutée depuis longtemps pour la frontière militaire. La raison s'en trouve dans le nombre considérable d'officiers instruits et capables que renferment les régiments, ou qui ont pu être employés à ce travail en temps de paix. Le tableau indicatif de toutes les terres, avec leur classement, existe dans chaque régiment. Les terres labourables sont divisées en trois classes : l'impôt de chaque classe est fixé et déterminé. Comme les contribuables ont très peu d'argent à donner, et que l'entretien des établissements publics d'une haute importance qui couvrent le territoire exige de grands travaux, les terres sont imposées aussi en journées de travail d'hommes et d'animaux. Cependant les journées sont rachetables à fort bas prix, à la volonté seule des paysans ; mais dans le cas où elles deviennent nécessaires aux travaux publics, ils sont tenus de les fournir en nature Rarement les paysans profitent de la faculté de ce rachat, car rarement ils en ont les moyens, et les règlements qui existent à cet égard sont entrés dans toutes les dispositions nécessaires pour en prévenir l'abus.

« L'impôt à payer en journées de travail est porté au cadastre du régiment : ainsi, d'un coup d'œil, on peut voir ce que le régiment doit au souverain en argent et en journées, et combien chaque famille, dont le nom est enregistré à côté des numéros des terres qu'elle possède, doit payer pour sa part. D'un autre côté, on a fait un dépouillement du cadastre, et chaque chef de famille reçoit un livret imprimé où sont inscrits le nombre d'arpents qu'il possède, la classe de chacun d'eux, le nombre de florins et de journées de différentes espèces dont il est redevable à l'État, celui des soldats qu'il entretient, enfin le nombre des bestiaux appartenant à la famille.

« Sur ce livret doivent être inscrites chaque somme payée à compte et les journées de travail acquittées. A la fin de l'année, les comptes sont balancés et arrêtés.

« Quant aux détails de l'administration, le capitaine de chaque compagnie est le chef nominal, mais il ne peut administrer que par l'intermédiaire et l'entremise d'un individu préposé pour cela. Cet individu, lieutenant ou sous-lieutenant, se voue à l'administration, et ne roule plus, de droit, avec les officiers militaires : on le nomme officier d'économie. Il est l'administrateur véritable de la compagnie : c'est lui qui arrête tous les comptes avec les familles, qui

inscrit toutes les sommes reçues, répartit et règle l'emploi des corvées dues et portées au cadastre. Ces corvées ne peuvent être consommées qu'en vertu des ordres de l'état-major, du régiment, qui ne peut lui-même disposer d'une seule journée sans que le commandant-général l'y ait autorisé, sur le rapport des ingénieurs.

« Un capitaine d'économie, placé près du colonel, surveille l'administration de toutes les compagnies. Il reçoit les comptes des lieutenants d'économie placés dans les compagnies, et en fait le rapport au colonel, tandis que celui-ci reçoit les comptes directs des capitaines des compagnies. Il s'établit ainsi un contrôle des opérations des capitaines. Les officiers d'économie ont sous eux, dans chaque compagnie, onze sous-officiers ou caporaux d'économie. C'est par leur intermédiaire et leur concours que leurs ordres parviennent aux différents villages et s'exécutent ; les autres officiers des compagnies n'interviennent en rien dans l'administration, ils ne sont chargés que de la police de leur arrondissement.

« On voit avec quelle simplicité et quelle régularité la machine est montée, combien est facile toute espèce de contrôle : car un inspecteur peut en un jour vérifier l'administration d'une compagnie, en réunissant au chef-lieu tous les chefs de famille, et constatant si les livrets sont conformes au cadastre, et si tout ce qui a été fourni s'y trouve inscrit.

« Ainsi que je l'ai déjà dit, les travaux en nature forment une grande portion de ce que les paysans doivent à l'empereur. Ces prestations servent à l'entretien d'une grande quantité de belles chaussées qui traversent le pays dans tous les sens, de nombreux magasins de réserve destinés à prévenir les disettes, des corps de garde de la frontière nécessaires à sa sûreté, enfin aux réparations qu'exigent les maisons des officiers et employés publics, maisons indispensables au système, et qui représentent une valeur de plusieurs millions.

« Chaque régiment a l'obligation de fournir en temps de guerre au recrutement de quatre bataillons de douze cents hommes chacun. En temps de paix, deux bataillons de campagne, armés, habillés, et composés des hommes les plus disponibles, sont toujours prêts à marcher : les officiers et sous-officiers du régiment, ainsi que les officiers d'économie qui sont attachés au territoire, en forment les cadres. Ces hommes restent dans leurs familles mais sont aux ordres de leurs officiers, qui les commandent pour le service du cordon et la police du pays, et les rassemblent, à des époques déterminées, pour leur instruction.

« Le choix en est fait, d'après une règle fixe, dans les familles les plus nombreuses et dans l'intérêt de la conservation. Ils peuvent tous se marier, et ils sont mariés pour la plupart. La durée de leur

service actif est de douze ans ; après cela ils entrent dans les réserves.

« L'administration des régiments est liée avec celle du territoire ; et voici comment : c'est par les soins de leurs familles que les soldats sont habillés, et pour cela l'empereur accorde aux chefs de famille une somme déterminée, qui est précomptée sur les impositions ; on en tient un compte ouvert à l'état-major du régiment, indiquant le nombre des soldats fournis par chaque famille, et établissant la remise à faire après qu'il a été constaté que les soldats sont habillés suivant les règlements. Cet habillement, qui est fait avec des étoffes confectionnées dans la famille avec la laine de ses troupeaux, est pour elle un moyen facile de payer l'impôt.

« La liquidation et le payement, sans déboursés et par compensation, soit pour l'habillement, soit pour la solde des sous-officiers, ou pour les secours en blé, exigent de même qu'il y ait un compte ouvert par famille à l'état-major du régiment.

« Les officiers d'économie sont donc les administrateurs réels, quoique subordonnés : ils sont capables, parce qu'ils sont choisis parmi les officiers qui ont le plus d'intelligence et qui se vouent à cette carrière. On exige qu'ils aient précédemment servi militairement, afin qu'ils ne soient pas étrangers aux règles du service, et qu'en l'absence des bataillons de guerre, ils puissent conduire la population. Mais leur rôle prend un autre aspect si on le considère dans son influence sur le bien-être des familles. Sous ce rapport, on ne peut se faire une idée de sa haute importance, lorsqu'on ne connaît pas le caractère des paysans de la frontière militaire.

« Les officiers d'économie sont chargés spécialement de veiller à la culture, de fixer l'espèce de grains à semer, la quantité de champs à ensemencer : ils règlent la consommation des troupeaux, déterminent la quantité de grains récoltés qui doivent être portés par chaque famille au vaste grenier de réserve construit dans la compagnie, monument de prévoyance et de sagesse. Un officier d'économie est un chef de manufacture, qui met tout en mouvement avec méthode, avec prévoyance, pour obtenir les plus grands produits ; c'est le maître d'agriculture qui dirige une industrie naissante ; c'est enfin le chef laborieux, qui force les individus insouciants à travailler. Sans lui, la moitié des terres serait en friche, et l'autre donnerait à peine la moitié de ses produits. De plus, il visite chacune des familles de sa compagnie tous les quinze jours, et rend compte de leur situation et de leurs besoins au capitaine. Celui-ci, accompagné de ses officiers, les voit lui-même une fois par mois. Chaque officier supérieur visite six compagnies, dans le même esprit, tous les trois mois, et chaque année le colonel parcourt et visite toutes les familles du régiment.

« Les lois de la discipline, appliquées à la culture des terres par des chefs auxquels on impose de tels devoirs à remplir, sont les meilleurs moyens de faire l'éducation d'un peuple dont la civilisation est reculée, et de l'enrichir. La marche à suivre est celle-ci : rassembler et organiser les individus, les rendre obéissants et leur donner des chefs éclairés : leurs progrès deviennent rapides, et quand l'habitude du travail et le temps les ont formés, ils peuvent être livrés à eux-mêmes. Mais jusque-là, la main protectrice d'un gouvernement paternel, qui veille sur eux et les conduit pas à pas, leur est utile.

« On ne peut qu'admirer les effets salutaires produits par ce régime, quand on voit à quel degré de bien-être et de prospérité sont arrivés les populations qui y sont soumises.

« Je compléterai ce tableau en ajoutant que chaque régiment est administré par un Conseil responsable, auquel le capitaine d'économie fait toutes les propositions et les rapports sur l'administration générale ; que les fonds sont déposés dans une caisse à trois clefs qui ne peut s'ouvrir qu'en présence des membres du conseil, que les officiers d'économie, qui font les recettes dans les compagnies, versent les sommes perçues une fois par semaine ; qu'un premier et un second maître des comptes sont chargés de tenir toutes les écritures et d'enregistrer les recettes et les payements qui ne peuvent se faire que sur délibération ; qu'un commissaire des guerres résidant dans chaque brigade surveille la comptabilité et vise toutes les pièces de dépense.

« Je passe à l'administration de la justice. Justice prompte, impartiale et sans frais, justice à portée des justiciables, tel est sans doute le premier besoin de tous les peuples ; mais ce besoin se trouve bien mieux senti par un peuple pauvre et simple. Aussi rien de plus sage et de mieux calculé, rien de plus conforme à ces principes que le système qui a été adopté pour la frontière militaire.

« Les procès les plus ordinaires parmi ces hommes ne dépassent pas la valeur de quelques florins. Si pour des causes de cette nature ils étaient obligés d'aller à de grandes distances, il vaudrait mieux pour eux de renoncer à leurs droits que les soutenir. Cependant, le pays est vaste, et on ne pouvait pas établir partout des juges salariés sans s'écarter de l'économie, qui est dans ce pays la règle de toutes choses ; d'un autre côté, il était à craindre qu'un juge non payé, loin de l'autorité, ne s'écartât de la ligne indiquée par une stricte probité. Pour concilier tous les intérêts, voici les moyens qui ont été employés.

« On a érigé dans chaque compagnie un tribunal appelé session. Le lieutenant d'économie, plus expert qu'un autre dans les affaires,

le préside : le sergent-major d'économie, deux sergents et deux caporaux d'économie, deux chefs de famille de la compagnie choisis par le colonel, le composent. Une fois par semaine cette session s'assemble ; chacun réclame, demande justice et l'obtient.

« Le tribunal, dont l'objet avant tout est de concilier les parties, ne peut être vénal, car il est trop nombreux, et les intérêts qui s'y traitent sont trop faibles. La confirmation du capitaine, est d'ailleurs nécessaire au jugement. Le capitaine dont l'autorité est fort limitée dans cettte circonstance, reçoit cependant un nouveau caractère des fonctions respectables qu'il remplit. Ces tribunaux jugent en général avec une grande impartialité.

« Mais, si ce tribunal a de la probité, il est possible qu'il ait peu de lumières, et la législation n'a pu lui abandonner des causes qui pourraient être obscures ou importantes : aussi chaque régiment a-t-il un tribunal composé sur d'autres principes, pour l'appel et pour les procès relatifs à des intérêts de quelque gravité. Trois auditeurs, gens de loi, mais portant un titre et un costume militaires (car l'un et l'autre sont indispensables à la considération dans ce pays), sont chargés du jugement des affaires civiles et de l'instruction des affaires criminelles. Un seul auditeur, assisté de deux officiers, juge, et son opinion est la seule qui décide. La mission des officiers militaires assistant est de signer l'exposé des faits et le procès-verbal, qui comprend les demandes, les réponses et les répliques. En effet, dans un pays où tout se traite verbalement, où presque aucun des titres n'est écrit, quelle trace laisserait une affaire importante si cette sage précaution n'avait été ordonnée ? Quel moyen l'autorité aurait-elle d'éclairer la conduite d'un juge prévaricateur ? Avec le mode établi, plusieurs années après le jugement, on peut vérifier s'il a été porté avec justice et équité.

« Telle est la justice civile. Elle semble satisfaire à tout et remplir toutes les conditions désirables. Elle offre aux pauvres une justice prompte et sans frais, et à l'homme aisé dont les intérêts ont une plus grande valeur, à celui dont les droits ont besoin d'être approfondis, des juges instruits et dont la conduite est constamment mise au grand jour.

« La justice correctionnelle se rend différemment en tant que l'individu coupable est ou non enrôlé. Celui qui est enrôlé est soumis à l'action de ses officiers comme tout soldat de l'armée. Les autres sont, ainsi que les femmes, soumis à la session, dont j'ai parlé plus haut. Ce tribunal de famille, si je peux l'appeler ainsi, ce tribunal composé d'individus de différentes classes, est certes le meilleur auquel on puisse donner de semblables attributions ; on ne peut

craindre ni passions, ni arbitraire, en raison de sa composition ; là chaque état a son représentant naturel.

« Toute affaire criminelle est portée au régiment devant un tribunal composé d'un chef de bataillon, président, d'un auditeur, de deux capitaines, de deux sergents-majors, de deux sergents, de deux caporaux et de deux soldats. L'auditeur en fait le rapport : le délit est jugé ; mais, pour ajouter aux garanties données à l'accusé, le jugement n'est exécutoire qu'après l'approbation du colonel, qui lui-même ne peut jamais dans aucun cas présider le tribunal.

« Telles sont les bases de cette institution remarquable dont le succès complet donne le droit de conclure les faits suivants :

« L'organisation de la frontière militaire résout un problème difficile, celui de tirer d'un peuple le plus grand parti possible pour le service de l'état, tout en contribuant à son bien-être, au progrès de la civilisation en satisfaisant ses goûts.

« L'administration est établie sur de telles règles qu'elles peuvent garantir de toute sorte d'abus, autant que cela dépend des hommes.

« La justice est rendue avec intégrité et sans frais, et le régime de ce peuple est merveilleusement adapté à son esprit, à ses mœurs, à son état de pauvreté et à sa situation géographique.

« Une frontière étendue, qu'il serait indispensable pour la sûreté du peuple et pour la santé publique de faire garder par des troupes qu'il faudrait y envoyer exprès et entretenir, se trouve naturellement occupée et défendue. Enfin la force vive des états se composant de soldats et d'argent, ce pays qui donne des soldats dans une proportion sept à huit fois plus grande que les autres, et les entretient en temps de paix, au plus bas prix possible, représente pour le service du souverain une province infiniment plus peuplée et beaucoup plus riche, et cette organisation donne à une province pauvre, qui sous un autre régime serait plutôt à charge qu'à profit, une valeur extraordinaire.

« On avait reconnu que la population convenable pour entretenir un régiment frontière devait être de cinquante à soixante mille âmes : aujourd'hui elle s'élève presque partout à cent mille. Ainsi ces régiments pourraient fournir un nombre double de combattants et pourvoir pendant beaucoup d'années aux plus grandes consommations de la guerre. Cette surabondance de population tourne aussi au profit de sa richesse ; les terres sont mieux cultivées, et la quantité de bestiaux s'est accrue dans la même progression. Il y a un grand bien-être et la charge comparative de recrutement qui pèse sur les provinces est beaucoup diminuée. En Autriche la population affectée au recrutement d'un régiment est à peu près partout de quatre cent mille âmes. Celle des régiments frontières était de cin-

quante mille ainsi ils fournissaient huit fois plus de soldats que les premiers. Aujourd'hui que la population est doublée ils en fournissent quatre fois davantage.

« C'est le prince Eugène de Savoie qui a jeté les bases de ce système remarquable, et le maréchal Lascy qui l'a porté à la perfection à laquelle il est arrivé.

« Je trouvai à Karansébes plusieurs officiers qui avaient servi sous mes ordres. Ces rencontres, qui se sont renouvelées fréquemment pendant mon voyage et qui m'ont toujours fait éprouver un véritable plaisir, avaient pour moi, dans cette circonstance, un motif d'intérêt de plus. En 1810, deux cents jeunes Croates furent sur ma demande envoyés en France, pour y être élevés aux frais du gouvernement dans les écoles militaires et les lycées et à l'école des arts et métiers. J'en retrouvai plusieurs, dont la carrière avait eu ce point de départ ; ils en gardaient le souvenir, et me conservaient de la reconnaissance pour avoir été ainsi la cause de leur éducation et de leur fortune. »

Bien que n'ayant pas visité l'Illyrie après 1811, Marmont, attaché à ce pays par cinq ans de séjour, de guerres et de constructions, a gardé certains rapports avec les Slaves du Sud, notamment les Croates, ainsi qu'en fait preuve la lettre qu'il adressait, en 1820 ou 1822, au Ragusain Niko Pozza-Sorgo. Après avoir demandé quelques gravures de Raguse et de Dalmatie, Marmont écrivait : « A présent que les années viennent et que l'avenir se rétrécit, je voudrais vivre dans mes souvenirs [1] ». On comprend par conséquent le plaisir qu'il dut éprouver au cours de son voyage en Transylvanie, lorsqu'à Bistritz il trouva un lieutenant-colonel autrichien, Croate de naissance. « Il est né en Croatie, écrit Marmont [2], et, à ce titre, nous nous sommes trouvés en pays de connaissance. C'est une véritable consolation pour moi, que de voir combien mon nom est encore vivant dans ce pays. »

Poursuivant sa route, et arrivant en Russie méridionale, où il fut accueilli par le général en chef comte de Witt (qu'il avait connu en 1826 lorsqu'il représenta la France au couronnement de Nicolas Ier), Marmont se plaît à établir un parallèle entre les colonies militaires russes et le système autrichien de régiments-frontières. Exposant les points de ressemblance et de dissemblance, il conclut que « dans chacun des deux pays on a fait ce qui convenait aux localités, aux circonstances, au temps où l'on a agi, et aux vues qu'on s'était proposées [3].

[1] Dr Lujo Vojnović : *Pad Dubrovnika*, Zagreb, 1908, I, 98.

[2] Marmont : *Voyage*, I, 132.

[3] Marmont : *op. cit.*, p. 179-181. Il existe bien d'autres passages du *Voyage*

Vivant ainsi dans ses souvenirs, le duc de Raguse trouvait encore du plaisir à évoquer sa carrière de militaire et d'organisateur, dont le nom reste à jamais attaché à celui des Provinces Illyriennes.

R. MAIXNER.

qui rappellent les rapports de son auteur avec l'Illyrie. C'est ainsi qu'au tome second, il nous apprend que de Constantinople il avait voyagé à bord d'un brick de Raguse dont le capitaine et le second étaient Ragusains, qui naviguait sous pavillon russe et se nommait *La Célestine* (p. 127) ; à la fin de ce volume Marmont publie des documents historiques relatifs à l'histoire politique de la Turquie en 1807, parmi lesquels se trouvent deux rapports de Constantinople, en date des 2 et 3 juin, adressés au général en chef, de Dalmatie par le drogman de la république de Raguse Vernazza, sur les événements de Turquie. Antoine Vernazza était membre du parti francophile de Dubrovnik, ainsi que le prouve encore le fait que de Constantinople, tout en étant fonctionnaire de la République, il renseignait Marmont. V. aussi L. Vojnović, *op. cit.*, II, 77 et 416 ; le livre V du *Voyage* contient un chapitre (pp. 228-233) sur la famille Zannovich, aventuriers célèbres (Marmont se les rappelle après avoir visité le lieu de naissance de Cagliostro) dont le plus sage, Miroslav, fut choisi par le duc de Raguse comme député représentant les Bouches de Kotor, choix qu'il ne désavoua pas par sa conduite. M. Breyer, dans son livre (en croate) sur les Zanović (Zagreb, 1928, *Matica Hrvatska*) cite ce témoignage de Marmont. Le dernier en date des livres de Marmont (en dehors des *Mémoires* dont la publication est posthume), l'*Esprit des Institutions militaires* contient également de courtes allusions à l'Illyrie, dont une sur l'utilité d'employer les troupes à l'exécution de grands travaux, ainsi que sur la construction des 80 lieues de belles routes exécutée par les Français en Dalmatie (pp. 185-186).

IVAN KATALINIĆ, HISTORIEN DE LA DALMATIE NAPOLÉONIENNE

Successivement magistrat et soldat, Ivan Katalinić, auteur d'une histoire de la Dalmatie depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, n'a pas seulement le mérite d'avoir continué l'œuvre de son compatriote Lučić (Lucius) ; c'est un témoignage personnel qu'il apporte sur les événements de 1795 à 1815 qu'il s'est mis à décrire après avoir pris sa retraite. Et si l'histoire croate a pu profiter de ses travaux qui embrassent toute l'histoire de sa province natale, bien que l'historiographie l'ait quelque peu négligé, c'est à titre de collaborateur et d'historien du régime français que Katalinić nous intéresse ici.

Né à Kaštel Novi, près de Trogir (Traù), le 25 mars 1779, Katalinić fit ses premières études à Trogir, où il fut amené par son père à l'âge de 5 ans. Entré au séminaire de Split, il s'adonna à la théologie avec ardeur [1], alla ensuite à Rome, et termina à Zagreb ses études théologiques, avec moins d'ardeur cependant (*tepidamente e senza troppo profitto*, dit Carrara). La chute de Venise l'arracha à la vocation ecclésiastique et porta son intérêt vers l'étude du droit. En 1800 nous le trouvons dans l'administration à Imotski, en qualité de secrétaire de la *Supériorité*, en 1805 à Sinj. Passé sous le régime français en 1806, il combattait contre les insurgés pro-autrichiens à Klis. Fait prisonnier par les Autrichiens, il fut transporté en Hongrie. Revenu, il abandonna, en 1809, ses fonctions de juge de paix pour entrer dans l'armée française, avec le grade de capitaine. En 1813, la défaite en Russie ayant accentué le besoin de nouvelles troupes, l'Empereur fonda, par décret du 3 février, un régiment de hussards croates, d'abord à trois et ensuite à six escadrons [2]. Capitaine au 4e régiment croate de Slunj, Katalinić passa dans ce régiment de cavalerie, et y reçut, par décret du 13 août, le rang de chef d'escadrons [3].

[1] Carrara, *Della vita e degli scritti di G. Cattalinich*, Zadar 1849.
[2] V. P. Boppe : *La Croatie Militaire* (1809-1813), Paris, 1900, p. 147.
[3] *Ibid.*, p. 159.

C'est en cette qualité qu'il assista au déclin de l'Empire et à la dislocation de son armée. L'affirmation de Carrara qu'il aurait suivi le maréchal Marmont dans la guerre d'Espagne jusqu'aux Pyrénées, n'est point à retenir : le duc de Raguse, avant son départ d'Illyrie, au début de 1811, fit bien mobiliser quatre bataillons, un par régiment (par conséquent aussi dans le régiment de Slunj où Katalinić était en service), mais ces bataillons ne furent envoyés qu'à Raguse, Kotor, Gorice et Palmanova (province d'Udine), mesure qui d'ailleurs fut désapprouvée par Napoléon [1] ; quant aux pérégrinations du régiment de hussards croates en 1813, elles se terminèrent en France sans que l'occasion de se mesurer avec l'ennemi se fût présentée. Par Crémone (1er septembre) ce régiment gagna Lyon, où il tint garnison pendant le mois d'octobre ; dissous le 26 novembre par le général Corbineau, il fut privé de chevaux et désarmé (mesure qui faillit provoquer des désordres) ; les hussards passèrent dans un bataillon de pionniers, à la tête duquel fut placé le chef d'escadron Pavlica, puis dirigés sur Bourges et enfin rapatriés à la paix de Paris, signée le 30 mai 1814 entre Louis XVIII et les alliés [2].

S'il n'a pas cherché des lauriers jusqu'en Espagne, Katalinić n'en fut pas moins brave soldat, comme il le prouva lors de deux expéditions punitives contre les Turcs, en 1810 et en 1813. Sans sortir de l'objectivité imposée à l'historien, Katalinić en fit plus tard le récit. A Isačić en 1810, la tâche fut particulièrement difficile, d'après les déclarations du général de brigade Delzons, qui y commandait. Dans la seconde expédition Katalinić trouva un rôle de chef. Le 30 avril 1813, les Turcs ayant repris Cetin, le général Jeanin [3] ordonna aux hussards croates de se rendre sur les lieux de l'invasion. Le commandant du régiment le colonel Pruès étant absent, le commandement échut à Katalinić. Il devait partir à la tête de 500 hussards, mais le régiment était à peine formé ; les soldats quoique déjà équipés, étaient sans leurs armes qu'ils attendaient d'Italie. Malgré ses objections, Katalinić dut obéir. Pour ne pas partir les mains vides contre 3.000 Turcs, il fit réveiller le maire de Karlovac, où le régiment était en garnison, le baron [*sic*] Šporer [4], lequel, monté à cheval, fit par

[1] *Ibid.*, p. 60.

[2] *Ibid.*, p. 147.

[3] Katalinić écrit : Janin. L'état où se trouvait ce régiment est bien caractérisé par une lettre de son commandant, le colonel Pruès, au Ministre de la guerre (du 20 mai 1813) : « Le 1er régiment des hussards croates est fort mal établi à Karlstadt par son organisation et sa formation, les hommes sont logés chez les habitants et sont journellement détournés de leurs devoirs par leurs femmes, leurs enfants et leurs parents, qui viennent les voir des divers régiments croates » (v. Boppe, *op. cit.*, p. 147).

[4] Le maire Šporer n'était pas baron, mais, ainsi que le raconte son fils (connu

deux tambours, inviter les habitants à fournir toute sorte d'armes. Les hussards de Katalinić partirent donc armés de sabres, de fusils de chasse, de pistolets, etc., ce qui ne les empêcha point de battre les Turcs, surpris à Klokoč, le 3 mai, alors qu'ils étaient occupés à charger leur butin, et mis en fuite. Ainsi tout le territoire contesté, en dehors de la forteresse de Cetin, était nettoyé avant l'arrivée du contingent de quatre à cinq mille soldats commandés par le général Jeanin [1], qui ne manqua pas de faire publiquement l'éloge de Katalinić ainsi que de le proposer pour la légion d'honneur, distinction que, sans les retards administratifs dus à la folie du duc d'Abrantès, il n'aurait pas manqué d'obtenir [2].

Après la chute de l'Empire français, Katalinić fut réintégré dans l'armée autrichienne, avec le rang de major. En 1815 et 1818 il fut chargé d'organiser le cordon sanitaire contre la peste en Dalmatie méridionale et dans les Bouches de Kotor, où il eut, selon l'expression de Carrara, *molti disgustosi incontri coi Montenegrini e co'fieri Albanesi.* A cette époque il fut pris d'un trouble mental qui dura trois ans et fut la cause de sa retraite. Guéri et établi à Split, il

par son essai de lancer, en 1818, un journal croate intitulé *Oglasnik ilirski*) dans ses Mémoires (v. *Pozor*, 1863, nº 76) il espérait bien être baronnisé par le gouvernement français, et c'est pourquoi il avait l'intention d'envoyer son fils, après la fin de ses études de médecine à Vienne, faire un stage dans les cliniques de Paris. La chute de l'Empire ruina ses projets comme bien d'autres.

[1] V. Katalinić, *Memorie*, chap. VIII, Pisani, *La Dalmatie de* 1797 *à* 1815, Paris, 1893, p. 402, et Bope, *op. cit.*, pp. 66-70. Signalons aussi l'opinion de Kvaternik dans son livre anonyme, publié en 1859 sous le patronage de L. Léouzon le Duc, *La Croatie et la Confédération italienne* (Paris, Amyot), pp. 126-127 : Parlant de la violation du traité de Sistow de la part de la Turquie, Kvaternik mentionne comment les Turcs s'emparèrent de la place forte de Cetin « que le valeureux Jean Katalinić eut la gloire et le bonheur de reconquérir avec ses Croates de la frontière ». Nous avons vu que Katalinić lui-même est plus précis et qu'il ne s'attribue que le mérite d'avoir chassé les Turcs des environs de Cetin, alors que le contingent du général Jeanin fit le siège de Cetin et l'emporta au bout d'un mois. Nous citerons aussi le passage de Katalinić, où l'on voit bien que, chez lui, le souci de l'objectivité l'emportait sur toute tentation de vantardise : « *Ho creduto*, dit-il après avoir rapporté l'incident de Cetin, *di lasciare memoria di questi fatti, nella quale ho dovuto far menzione di me stesso non per alcuna ostentazione, ma perché consti quante e quante volte dalla pace di Sistow fino a pochi anni addietro, quei fieri musulmani si sono esposti ad ogni pericolo sulla speranza di recuperare un territorio sopra il quale erano nati i loro progenitori, e perché consti di un caso particolare, che un Reggimento fu in necessità di agire senz'essere armato nei tempi d'un grande Conquistatore. Il fatto ha testimonii, il luogo dov'è noto, e non pochi che vi hanno preso parte che vivono tuttora.* » Kvaternik (*op. cit.*, p. 161) mentionne encore une fois Katalinić en parlant des sacrifices croates dans les guerres de l'Autriche contre la France, et le range parmi les défenseurs de l'Autriche, les « généraux illustres » Vukasović, Jelačić, Davidović, Knežević, ce qui est manifestement un lapsus.

[2] V. Carrara, *op. cit.*

s'adonna aux études historiques jusqu'à sa mort, survenue dans cette ville le 27 février 1847. L'excellent Carrara, son biographe, nous affirme que loin de constituer un accident fâcheux, la « folie » de Katalinić doit être considérée comme un bienfait du destin, car c'est elle qui l'arracha à la gloire militaire, lui ouvrant en même temps un vaste champ de gloire dans la république des lettres. Selon le même auteur, Katalinić s'occupait aussi de la question de l'instruction des masses, pensait à publier un journal d'agriculture en italien et en croate, faisait des vers latins et croates, et enfin, rédigea un abrégé croate de ses travaux d'histoire [1].

* * *

Les œuvres historiques de Katalinić sont au nombre de deux, mais font un ensemble, de sorte que quelques auteurs [2] ne parlent que de son histoire de Dalmatie en quatre volumes, alors qu'en réalité entre l'histoire de Dalmatie en trois volumes (jusqu'en 1797) et les Mémoires sur les événements qui se sont déroulés en Dalmatie après la chute de la République de Venise (1 vol.) il y a un espace de six ans, que la première a été publiée à Zadar et la seconde à Split. L'histoire de la Dalmatie (*Storia della Dalmazia esposta da Giovanni Cattalinich*, I. R. Maggiore in pensione, Zara, Còtipi dei fratelli Battara, 1834-35, 3 vol. in-8°, dédiée au gouverneur de la Dalmatie le lieutenant-feldmaréchal comte Vetter de Lilienberg) a été entreprise, nous confie l'auteur, afin de continuer les travaux de Lučić et de Farlati, dont les livres, écrits en latin, sont pratiquement introuvables. Entre les deux les préférences de Katalinić vont à Lučić ; il nous assure cependant qu'il a consulté aussi des auteurs grecs et latins ; nous voyons qu'il s'est servi de l'œuvre de Giovanni Kreglianovich Albinoni (*Memorie per la storia della Dalmazia*, Zara, 1808, Battara, 2 vol. dédiés au vice-roi d'Italie Eugène), sans partager cependant son jugement purement négatif sur le régime vénitien : cela pourrait s'expliquer peut-être aussi par la distance qui sépare l'œuvre de Katalinić (1841) de l'époque de 1797-1813 pendant laquelle la Dalmatie vit quatre changements de régime,

[1] V. Carrara, *op. cit.*, lequel ajoute : « *Ed ora l'avremmo* (la version croate) *da lunga pezza di ragione comune, se i fogli di soscrizione avvessero fruttato tanto da coprirne le spese. Chi l'acquistò da esso medesimo, vorrà, spero, pubblicarla incorrotta* », Katalinić ne se servait d'ailleurs de l'italien que parce que dans cette langue il pouvait espérer atteindre un plus grand nombre de lecteurs, ainsi qu'il le déclare. et il s'excuse des fautes qu'il fera forcément en écrivant dans une langue étrangère (*come uomo di nazione slava*) dans l'introduction à la *Storia della Dalmazia.*

[2] Par exemple Kukuljević (v. *Danica*, 6 mars 1847).

alors que Kreljanović, fervent soutien du régime napoléonien, juge des événements tout récents.

L'*Histoire de Dalmatie* de Katalinić s'arrêtant à la paix de Campo-Formio n'entre pas dans notre cadre. Par contre, son second ouvrage, *Memorie degli avvenimenti successi in Dalmazia dopo la caduta della repubblica veneta, con un saggio sull'amministrazione pubblica veneta e del regno d'Italia* (Spalato 1841, Tip. Bernar. Piperata, 1 vol. in-8) mérite toute notre attention. L'auteur commence par des notions préliminaires sur les différents peuples de la Dalmatie antique et de la moderne. Il y distingue les Croates d'origine slave, immigrés au VIIe siècle et les Morlaques, de même origine mais immigrés depuis le milieu du XVIe siècle, et il marque entre eux certaines différences. Il aborde ensuite les événements de 1797, traçant un tableau très vivant de l'état d'anarchie qui s'était emparé de la Dalmatie au retour des soldats vénitiens d'origine dalmate, dont la République, résignée à mourir, ne voulait plus. Les scènes de pillage et de meurtre notamment dans les Kaštela, à Trogir et à Split, ont la valeur de témoignages directs, de même que la description de l'arrivée des troupes autrichiennes commandées par le général Rukavina, Croate d'origine comme les soldats qu'il commandait. Les manifestations de la conscience nationale naissante, qui se produisirent à cette occasion parmi le peuple croate de Dalmatie, ne lui ont pas échappé. Mais on sait que Vienne sut couper court à toute tendance de ce genre, et que, loin d'être rattachée à la Croatie, la Dalmatie continua son existence dans les limites tracées par Venise, jusqu'en 1806. Katalinić reconnaît cependant certains mérites au régime autrichien de 1797 à 1806 en ce qui concerne le relèvement matériel du pays.

Passant à l'année 1806, l'auteur fait l'historique de la prise de possession de la Dalmatie par les troupes françaises en vertu du traité de Presbourg, ainsi que des luttes avec les Russes et les Monténégrins dans la Dalmatie du sud et dans les Bouches de Kotor. Ces luttes continuent en 1807, quand les Russes s'emparent des îles de Korčula et de Brač et attisent l'insurrection dans le pays de Poljice. En dehors des Russes, les corsaires de diverses nationalités, protégés par la flotte anglaise, paralysent la navigation dans l'Adriatique. Katalinić décrit en détail la situation spéciale de l'île et de la ville de Vis, port franc des corsaires et des contrebandiers, ainsi que la bataille navale du 13 mars 1811 où l'escadre française sous Dubordieu fut battue par les Anglais. Une des conséquences de cette bataille fut l'organisation d'une administration autonome à Vis, avec corps législatif, sous le protectorat anglais (du 12 juillet 1812 au 13 juillet 1815).

La narration continue par les opérations militaires ouvertes par Marmont au printemps 1809, dans le but de forcer le passage à travers la Lika et de rejoindre l'armée française avançant en Autriche. C'est dans ce chapitre VIII que Katalinić raconte les incursions des Turcs que nous avons rapportées plus haut. Son récit se termine par les événements de 1813 ; l'Empire étant en décomposition, les troupes autrichiennes s'avancent en Dalmatie, où les faibles garnisons françaises ne peuvent opposer de résistance que dans les villes, jusqu'au passage complet de la province sous la domination autrichienne. Il est intéressant de noter que, pour Katalinić, le régime français ne constitue point un tout, qu'il loue l'époque où la Dalmatie était administrée par Marmont comme partie du royaume d'Italie, tout autant qu'il voit les côtés négatifs du système niveleur des Provinces Illyriennes (1810-1813). A plus d'une reprise Katalinić loue les qualités personnelles du maréchal Marmont, « ses traits d'humanité et de douceur ».

Après avoir ainsi exposé les événements, Katalinić aborde les divers aspects de l'administration et des institutions, en commençant par l'administration publique sous la domination vénitienne ; il expose l'état de l'instruction publique, des cultes, des communes, des métiers, de l'industrie, du commerce, etc. Se basant sur des données publiées dans le livre d'Ivan Luka Garagnin (*Riflessioni economico-politiche*, Zadar 1806) ainsi que par le journal officiel de la première époque du régime français en Dalmatie, *Kraglski Dalmatin*, Katalinić donne la statistique suivante de la population de cette province : 250.000 âmes, dont 223.818 catholiques, 36.000 Grecs, 175 Juifs et 7 Suisses des Grisons, fondateurs des cafés de Split ! Le livre se termine par un essai sur l'administration française jusqu'en 1810, où figurent les réalisations nombreuses accomplies à cette époque dans le domaine de la prévoyance sociale, de l'hygiène, des travaux publics, de l'instruction, etc. L'auteur exprime le regret que les Français, bien qu'inspirés des meilleures intentions, aient aboli la loi agraire vénitienne (loi Grimani, de 1756) par laquelle le paysan perdait la terre qu'il ne cultivait pas. Le décret français du 4 septembre 1806, en donnant au paysan la libre disposition de la terre, aurait été fatal à l'agriculture, faute de contrainte par rapport au labourage.

*
* *

Les *Mémoires* de Katalinić ont été appréciés, attaqués et défendus dès leur publication, alors que son *Histoire* ne semble pas avoir suscité d'échos immédiats. Une critique favorable des *Memorie* parut

dans l'hebdomadaire littéraire et économique *La Dalmazia*, à Zadar, le 9 octobre 1845 (nº 29) signée Alf. de Frisioni. Le critique relève les difficultés de l'histoire contemporaine, alors que les témoins des événements sont encore vivants. Mais Katalinić lui semble être un auteur *abbastanza franco e libero*, et mériter d'être loué. Ceci vaut surtout pour le récit de la bataille navale de Vis, pour lequel Katalinić s'est servi de quelques témoignages recueillis. L'auteur de l'article de *La Dalmazia* relève aussi que, bien qu'écrivant en italien, Katalinić est un écrivain croate. A la même époque et pour répondre sans doute à des critiques moins bienveillantes, l'ami fidèle de Katalinić, le même qui après sa mort écrivit sa biographie détaillée, François Carrara, archéologue et conservateur du musée de Split, publia dans le *Gondoliere* de Venise (1845, Nº 44) une apologie de l'œuvre de Katalinić, dans laquelle il dit que si un étranger nous demandait une histoire de la Dalmatie, il n'y aurait que celle de Katalinić à lui signaler ; quant à ceux qui trouvent qu'on pourrait faire mieux, ils n'avaient qu'à donner l'exemple.

La biographie que Carrara consacra à Katalinić ne parut que deux ans après son décès, exactement en novembre 1849, mais elle n'en est que plus touchante dans son attachement pieux à la mémoire de l'ami et de l'histoiren. Intitulée *Della vita e degli scritti di Giovanni Cattalinich*, Cenni di F. Carrara, direttore d'ell' I. R. Museo d'Antichità di Spalato e degli scavi di Salona, Conservatore delle patrie antichità, etc... (Zara, novembre 1849, Tipi Battara) cette brochure de 16 pages in-8 est placée sous le patronage de Dante avec l'épigraphe suivante : *Io mi son un che quando — Amor mi spira, noto, ed in quel modo — Ch'ei detta dentro vo significando.* Carrara établit un parallèle entre le sort des trois historiens dalmates, l'archidiacre Thomas (XIIIe siècle), Ivan Lučić (XVIIe siècle) et Katalinić lesquels, selon l'expression connue, ne furent pas prophètes en leur pays, alors que le dernier au moins était très apprécié par les étrangers. Dans cet ordre d'idées Carrara cite l'Anglais Paton dont nous parlerons tout à l'heure.

D'autres articles cités par Valentinelli [1] furent publiés à la mort de Katalinić, savoir : « Cattalinich, der nationale Geschichtschreiber Dalmatiens und dessen Werk » (Beilage zur *Allgemeinen Zeitung*, 1847, Nº 127 ; « Des Historikers J. Kattalinić Tod » (*Slavische Jahrbücher*, 1847, p. 148). Mentionnons encore l'opinion de l'historien croate Kukuljević lequel considère l'histoire de Katalinić comme aussi importante que l'édition ragusaine de la *Galleria di*

[1] Giuseppe Valentinelli. *Bibliografia della Dalmazia e del Montenegro*, Zagreb, 1855, nºs 230, 1060, 1061, 1062.

Ragusei Illustri, dans un article d'ensemble consacré à la littérature en langue italienne en Dalmatie (v. *Danica* du 6 mars 1847). Il y eut à cette date une véritable effusion de vers élégiaques en italien, croate et latin, parmi lesquels Carrara (*op. cit.*) publie une élégie en latin, œuvre du prieur du chapitre de Makarska Joseph Čobornić (Ciobornich), tandis que la revue *La Dalmazia*, du 11 mars 1847 (N° 10) publie un sonnet italien à la mémoire de Katalinić, *delle dalmate storie dopo G. Lucio cultore precipuo affettuoso*, signé *Il patriota M. J.* Une traduction croate, par les soins de Josip Mihajlo Grubišić, de la biographie écrite par Carrara, avec une introduction à la louange de Carrara non moins que de Katalinić, parut en 1852 dans l'*Arhiv*, revue historique rédigée par Kukuljević (Zagreb, vol. II, fasc. I, pp. 71-78).

Disons encore quelques mots de Paton cité par Carrara. Andrew Archibald Paton, auteur d'un livre sur la Syrie où il avait séjourné trois ans, et d'un autre sur la Serbie (*Servia, the youngest member of the european family*, London 1845, in-8°) où il avait voyagé en 1843 et 1844, entreprit son enquête en Dalmatie, en Croatie et en Istrie sur la suggestion de l'ambassadeur britannique à Vienne Sir Robert Gordon « afin de donner une vue générale des ressources matérielles de l'empire d'Autriche » dans les années 1846-47. D'après Valentinelli (*op. cit.*, n° 151*b*) son récit de voyage parut sous forme de « *lettres adriatiques* » en allemand dès 1847 (probablement traduit de l'anglais) dans *Allgemeine Zeitung* et traduit en italien dans *La Dalmazia*. Réunis en volume ses articles furent publiés en 1849 sous le titre suivant : *Highlands and Islands of the Adriatic including Dalmatia, Croatia and the southern provinces of the Austrian Empire* (London, Chapman and Hall, 2 vol. in-8°). Pour les événements de Dalmatie, surtout au XVIIIe siècle, Paton se base exclusivement sur le livre de Katalinić (I, pp. 260-268) qu'il présente aux lecteurs anglais dans le chapitre sur la littérature à Split, ville où il passa deux mois au début de 1847. L'abbé Carrara dont il avait fait la connaissance à Vienne chez le baron Hügel, l'introduisit dans le cercle littéraire *Guvno* (« l'aire », Paton traduit par *Garret*, « la mansarde ») où il eut l'occasion de se familiariser avec les gens de lettres spalatins et leurs œuvres. Après avoir donné la biographie de Katalinić (dans le même sens que Carrara) Paton juge son œuvre d'historien ainsi qu'il suit : « *But Cattalinich, although, upon the whole, trustworthy, is utterly unacquainted with the art of narration, and that sort of perspective, which, preserving a due proportion between the principal transactions and the background of the canvass, produces an attractive picture of each period. There they are, — kings, queens, and warriors, with their deeds and dates ; but you discover no favourite*

of the historian ; and no hero around whom he could have grouped the subordinate characters, wearing the moral costumes of each age. But I should be ungrateful, if I were to deny the general utility of the work, and even its interest to a native Dalmatian, who would find attraction in names, topics, and events, not likely to fix the attention of a stranger ».

Peu après son introduction au *Guvno*, Paton apprit la mort de Katalinić et il fut invité à assister, en qualité de membre du club, à l'enterrement de Katalinić, et à y représenter les lettres anglaises[1].

R. M.

[1] Il s'en acquitta et nous donne une description de ces funérailles militaires et littéraires (I, pp. 277-282) : « ... *At length the coffin appeared, covered with a black velvet pall ; the arms and chako were placed above the bier, and the chaplet of laurel and elegies, some printed and some written, were fastened by Carrara to the skirts of the pall and marked mixed character of soldier and historian... The procession now started, and was very brilliant, for all the officers were in full uniform ; those of the Hungarian regiment with bright blue, trimmed sonewhat too profusely with silver, and the band playing the melancholy air by which Ninetta is led to execution in the* Gazza Ladra. *When we got down to the quay, we found ourselves in the clear sunshine, with a fresh breeze blowing, and the water all in motion, each green wave with a silver crest. The Morlacks, in order to see the sight, and do honour o the national historian, were close ranged up along the quay, in their red caps and picturesque dresses. All the windows of the front of the palace, from tower to tower, were crowded with females ; and as the hum of attention shot with almost electric rapidity through the forest of broken pilasters, I saw the shadow of the public life of Rome, the majesty of architecture, and the thrill of assembled humanity, alas ! too often of inhumanity... The cemetery was out on a point of land beyond the bay ; and the way was long, and so windy, that our cloaks blew like pennons, and one after another of the odes was disengaged off the pall. When we got out to the cemetery, service was read, the volleys were fired, military honours were paid, and then ended the bodily career of Cattalinich* ».

NOTES SUR KUMIČIĆ ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISE[1]

I

KUMIČIĆ THÉORICIEN DU NATURALISME

Les premières polémiques sur les courants littéraires furent provoquées en Croatie dans les années 80 par le naturalisme, dont Zola était en France à la fois le théoricien et le chef de groupe, et que Kumičić essayait d'introduire dans la littérature croate. D'où de la part des écrivains croates d'innombrables articles, où il était plus question de morale que d'art.

Eugen Kumičić « le premier de nos Parisiens, le premier disciple des Français dans notre littérature, le premier moderne croate », comme dit Matoš[2], est le seul parmi les écrivains croates qui ait eu l'audace de s'approcher, dans une certaine mesure, du naturalisme. Il en a emprunté certains types, comme la courtisane (Lina dans *Olga i Lina*, 1881), la recherche du détail caractéristique, et le souci de la documentation (*Urota*, 1894).

Quand parut *Olga et Lina*, son premier ouvrage naturaliste, ce fut un véritable tollé contre lui. Pour défendre et son livre et le naturalisme, Kumičić donna à la revue *Hrvatska Vila* en 1883 un essai sur le roman (*O romanu*), le premier exposé des principes naturalistes en croate, important par l'influence qu'il a eue sur bien des écrivains et par les attaques qu'il a soulevées.

Kumičić avait séjourné à Paris de l'automne 1875 au carnaval de 1877. Il avait achevé d'apprendre le français qu'il savait déjà, et y avait connu le mouvement naturaliste. Dans sa bibliothèque se trouve un exemplaire du *Roman expérimental*, de Zola (paru en

[1] Une nouvelle de Kumičić (*Êtres hors du commun*) a été traduite dans AIFZ, 1938, pp. 316-335.

[2] « In memoriam E. Kumičić ». *Hrvatska Smotra* II (1907), p. 438.

1880), Son essai sur le roman n'est qu'une traduction libre de l'article « Du roman » qui fait partie de ce volume. Traduction intelligente et adroite à laquelle il ajoute quelques traits originaux. A l'étude sérieuse de Zola, Kumičić donne plutôt le ton de la causerie spirituelle, avec par endroits la vivacité habituelle de ses dialogues.

Voici quelques citations où la traduction est évidente :

Le plus bel éloge que l'on pouvait faire autrefois d'un romancier était de dire : « Il a de l'imagination » (205).	Zar se ne kaže kad se hoće pohvaliti koga pisca da ima silne imaginacije (145).
Aujourd'hui la qualité maîtresse du romancier est le sens du réel... Le sens du réel c'est de sentir la nature et de la rendre telle qu'elle est (208).	Temelj romanu mora biti shvaćanje istine, pojimanje realnosti. Ako pisac ne ima dara, da vidi prirodu onakovu, kakva jest u istinu, bolje za nj da se mani ćorava posla (145).
Mettez certains peintres devant la nature, ils la verront de la façon la plus baroque du monde. Chacun l'apercevra sous une couleur dominante ; un la poussera au jaune, un autre au violet, un troisième au vert. Pour les formes, les mêmes phénomènes se produiront : tel arrondit les objets, tel autre multiplie les angles (208-9).	Ima vrlo izškolovanih slikara, a kad hoće da snime koji krajolik, bit će njihova slika nenaravna smjesa neistinitih boja... Što bismo opazili kod tih slikah ? Da se na jednoj ističe zelena, na drugoj žuta, na trećoj ljubičasta boja itd. Nu ne samo to : jedan slikar prikazao bi nam sve predmete nešto zaobljeno, a drugi više bridosto (145).
Tant que le roman a été une récréation de l'esprit, un amusement auquel on ne demandait que de la grâce et de la verve, on comprend que la grande qualité était avant tout d'y montrer une invention abondante.	Dok se nije ubrdio roman stazom realnosti, bio je on pusta zabava posve besposlenih ljudi... Od pisca se tražilo nešto nježna i razdražljiva, nešto fantastična i omarna, nešto neistinita...
Même quand le roman historique et le roman à thèse sont venus, c'était encore l'imagination qui régnait toute puissante, pour évoquer les temps disparus ou pour heurter comme des arguments des personnages bâtis selon les besoins du plaidoyer (206).	I u prvobitnom historičnom romanu trebalo je bujne imaginacije, jer kako da se drugčije izazovu iz prošlih vremena junaci, kakvih nije nikada na svietu i kakvih neće nikada biti (145).
Ils pourront peut-être écrire des poèmes épiques, mais jamais ils ne mettront debout une œuvre vraie, parce que la lésion de leurs yeux s'y oppose (209-210).	Ima dakle pisaca, koji bi mogli napisati prekrasnu epsku pjesmu, roman to su druge diple. Njihove su oči bolesne (147).

Tout comme Zola, Kumičić cite A. Dumas, Eugène Sue, Hugo et George Sand pour les représentants du mauvais roman fantastique. Balzac reçoit des éloges identiques. L'exemple dont se sert Zola pour montrer que le romancier doit faire vivre parmi un monde

déterminé les personnages de son œuvre, Kumičić le reprend mais le transporte du monde du théâtre dans le milieu du commerce, plus familier aux Croates (147).

L'enthousiasme qui colore tout l'essai de Kumičić montre bien sa ferveur de disciple à l'égard de Zola.

II

KUMIČIĆ TRADUCTEUR D'ÉMILE AUGIER

Le théâtre allemand traduit ou adapté a joué un rôle important dans les débuts de la scène croate. Pour Dimitrije Demeter, le premier directeur artistique du théâtre de Zagreb, le modèle était le Burgtheater de Vienne.

C'est l'arrivée de Šenoa à l'emploi de directeur qui est le point de départ d'une orientation nouvelle vers la production dramatique française [2]. Les pièces de Sardou, Dumas, Feuillet et Augier sont dès lors offertes souvent au public. Bien qu'Émile Augier n'obtînt pas un succès particulier à Zagreb, il était considéré par le critique du *Vienac* comme « le plus grand damaturge européen du XIXe siècle», et ses idées sur la société comme « idéales et fortement morales » [2].

Voici, par ordre chronologique les pièces d'Augier jouées à Zagreb :

1. *Giboyerov sin* (Le fils de Giboyer), première le 11 janvier 1871, dans la traduction d'Asanger, le 5 janvier 1886 dans la traduction de Janko Ibler ; en tout huit représentations.
2. *Zet gospodina Poirier-a* (Le gendre de M. Poirier), traduction de Milovan Zoričić, première le 12 novembre 1873, douze représentations.
3. *Jean de Thommeray*, traduction anonyme, une seule représentation le 15 novembre 1874.
4. *Fourchambaultovi* (Les Fourchambault), traduction de Milovan Zoričić, première le 5 décembre 1878, dix-neuf représentations.
5. *U vatru se zlato kuša* (La pierre de touche), traduction d'Ivan Švrljuga, première le 8 février 1882, sept représentations.
6. *Siromašna lavica* (Les lionnes pauvres), traduction d'Ivan Švrljuga, première le 25 novembre 1885, cinq représentations.

[1] Voyez : A. Barac, « Note sur Šenoa et les Français », AIFZ, III (1939), pp. 130-133 ; I. Hergešić, « La part de l'étranger dans le répertoire du Théâtre national de Zagreb », *Revue de littérature comparée*, XIV.

[2] *Vienac*, 1889, p. 702 (notice nécrologique).

7. *Bestidnici* (Les effrontés), traduction de Nikola Kokotović, première le 15 octobre 1889, quatre représentations.
8. *Olimpijin brak* (Le mariage d'Olympe), traduction d'Eugen Kumičić, première le 4 septembre 1894, trois représentations.
9. *Pustolovka* (L'aventurière), traduction de Nikola Andrić, première le 24 novembre 1897, deux représentations.

Les drames d'Augier recueillirent surtout les éloges des organes du parti « du droit », dont les adhérents, pendant les années 80 et 90, se firent les introducteurs du réalisme et de l'esprit français. Kumičić, député de l'opposition à la diète croate, combattait, aussi bien en littérature qu'en politique, pour son idéal de liberté et d'union des Croates. Tous les maux de la vie sociale et politique, il les attribuait à des influences étrangères, dont le peuple croate, au fond de l'âme bon et sain, doit se débarrasser.

En 1894 quand il traduit Augier, Kumičić avait déjà écrit des nouvelles, des romans, dans quelques-uns desquels il avait tâché de suivre les traces de Zola (*Olga i Lina*). Il avait beaucoup traduit du français, surtout pour la revue *Dom i Svijet*. Ces traductions étaient un gagne-pain et il travaillait sur les indications de l'éditeur, d'après le goût du public, sans s'inquiéter de la valeur littéraire des œuvres qu'il faisait passer en croate : c'est ainsi qu'il traduisit *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Sue. *Le Mariage d'Olympe* en revanche, c'est lui-même qui l'a choisi, parce qu'il le considérait comme le type du bon drame réaliste. Le sujet en était proche de ceux qui le préoccupaient : montrer comment une femme tombée ruine une honorable famille qui la reçoit dans son sein, cela rappelait dans une certaine mesure ceux de ses romans où il avait fait voir la débâcle des familles du fait de ces femmes (*Olga i Lina*, *Teodora*).

Cette traduction, la seule d'une œuvre dramatique que Kumičić ait faite, représentée au commencement de la saison théâtrale de 1894, n'a pas retenu l'attention des critiques. Elle existe en manuscrit dans les archives du théâtre de Zagreb sous la cote 1.036, et porte comme titre : « Olimpijina udaja, drama u tri čina, napisao Émile Augier. Preveo Evgenij Kumičić ». A côté de la traduction se trouve le texte original dans une édition datée de 1881, avec, en regard du nom des personnages, celui des interprètes : le marquis de Puygiron — Mandrović ; Henry de Puygiron — Fijan ; de Montrichard — Milanović ; Baudel — Anić ; Adolphe — Zvonimir Freudenreich ; la marquise de Puygiron — Sajević ; Geneviève — Šram ; Pauline — Ružička Strozzi ; Irma-Flieder.

Augier a parfaitement rendu le ton léger et spirituel du dialogue. Le sens est fidèlement reproduit, sauf de rares exceptions, que l'on

peut répartir en quelques groupes. Parfois la traduction est libre pour se rapprocher de l'esprit du texte :

« Le marquis : Je tombe des nues ».	*Čudim se i ne mogu se iščuditi* (I, 1).
Henry :... Et ce roman que tu as si vite imaginé (1, 9).	... *A onaj roman, koji si izhitrila, koliko bi dlanom o dlan.*

Il arrive que certains passages sont coupés, parce que le traducteur les a jugés peu intéressants, bien qu'ils jettent un jour sur les caractères des personnages qui les disent :

« Montrichard : Ma foi entre celle qui a tendu ce piège et celle qui s'y laisse prendre, je donnerais le choix pour une épingle. *Merci de l'avertissement.*

Pauline : *Et maintenant que vous êtes au courant, faites-moi l'amitié de vous en aller.* Je suis attendue chez ma couturière avec qui je dois avoir une conférence sérieuse, car vous pensez bien que je ne compte pas étaler sur la promenade des Anglais les costumes monastiques dont je régalais la naïveté d'Hector » (I, 1).

Kumičić s'est contenté des deux phrases soulignées. M. : *Hvala vam, što ste me upozorili.* — P. : *Sada znate sve, pa vas molim da odete.*

Quelquefois en revanche son souci d'exactitude va trop loin, jusqu'à lui dicter des phrases qui semblent étranges ou même incompréhensibles en croate :

« Irma : Moi, les émotions me creusent » (II, 12).	*Mene ganuće izdube.*
« Pauline, l'entourant de ses bras » (I, 9).	*Paolina opasavši ga rukom.*
« Montrichard : Loin de me faire sauter la cervelle, j'ai fait sauter la banque » (III, 1).	*Ni izdaleka da bih ja bacio u vis svoje moždjane, ja sam bacio u vis banku.*
« Pauline : Allumons toutes les chandelles. Aidez-moi, Montrichard.	
Montrichard : Je ne sais combien il y en a, mais tout à l'heure Irma en verra trente-six » (III, 14).	*Ne znam koliko je tu svijeća, ali će ih Irma viditi domala trideset šest.*
« Irma : Ce n'est pas de la barbe, c'est un grain de beauté » (II, 13).	*Što brada ? Nije brada, nego još mrvica ljepote.*

De véritable contresens il semble n'y en avoir qu'un seul : *raout* confondu avec *rôti*.

« Baudel : Hélas ! de quoi voulez-vous que je vous parle ? Pauline, pose le miroir sur le canapé : De tout le reste, du *raout* d'hier si vous voulez » (I, 3).	*O svenmu ostalom, o jučerašnjoj* pečenki, *ako, hoćete.*

Le plus souvent Kumičić n'explique pas ou ne transpose pas les faits ou les notions qui sont vraisemblablement peu familières au public de Zagreb. Il se contente de transcrire, par exemple, le mot *chouan.* Un jeu de mots lui a paru mériter un commentaire, qui figure en note dans le manuscrit c'est-à-dire que la réplique est malgré tout restée obscure pour les spectateurs qui ne savaient pas le français. Montrichard dit (I, 4) : « Vous vous appelez Baudel ; j'ai dit qu'il faudrait barrer l'L ». Ce qui est rendu mot à mot par : *Vi se zovete Baudel, a ja kažem da bi trebalo prekrižiti « l ».* » La note explique : « *Baudel » je ime ; ako se « l » prekriži, onda « l » postane « t », pa eto rieči « baudet », koja znači : magare, bluna.*

Ces détails ne diminuent pas la valeur d'ensemble de la traduction, qui reste satisfaisante bien qu'elle ait cessé depuis longtemps de paraître sur le théâtre et qu'elle n'ait jamais été imprimée.

R. STARCHL.

L'INFLUENCE DU FRANÇAIS SUR LE VOCABULAIRE CROATE

Par une certaine hypocrisie on n'aime pas à s'occuper des mots étrangers qui ne sont pas admis dans le statut de la langue codifiée. Cependant nous ne pouvons pas nous en passer parce que notre faculté d'expression y est fortement attachée. Notre pensée se façonne parfois dans une forme étrangère que nous nous assimilons peu à peu à force de nous en servir.

Beaucoup de ces mots sont à rejeter, tout simplement parce qu'ils sont superflus et qu'ils ne sont pas conformes au génie de la langue qu'ils envahissent. Cependant il y en a beaucoup en croate que nous ne bannissons pas. Par paresse ou par ignorance, nous n'essayons pas de puiser aux ressources de notre langue nationale, bien que nous en vantions la richesse. Est-ce qu'on s'avise de remplacer le lourd *Nussknacker* par l'onomatopéique *krcalo* (le casse-noix), l'italien *tunja* par le beau *ometac* (la ligne de pêcheur), le français *parfemirati se* par le ragusain *navonjicati se* (se parfumer), etc. Les Dalmates exportent à Zagreb des *kamenice* (des huîtres) et des *smokve* (figues) que les Zagrébiens persistent à appeler des *oštrige* et des *fige*. Par un drôle de jeu c'est Zagreb qui impose ces mots de provenance italienne aux produits dalmates portant un nom croate.

Ces mots étrangers prennent une grande importance quand nous nous mettons à l'étude d'une langue étrangère, en l'espèce, du français. C'est eux qui forment notre premier vocabulaire, qui facilitent la lecture des premiers textes. Mais bientôt on ne manque pas de s'apercevoir qu'une grande partie de ces mots, communs aux deux langues, ont modifié, plus ou moins légèrement, leur sens. D'autre part, bien que le latin soit une source commune au croate et au français, nous ne pouvons toujours le transmettre d'une langue à l'autre. C'est ainsi qu'on traduit *predsjednik in spe* par président en herbe, *post festum* par après coup, *contradictio in adiecto* par contradiction dans les termes, *došao je per pedes* par il est arrivé à

pied (par le train onze), *status quo* par statu quo, *intarzija* par marqueterie, le *penzum* croate n'est pas tout à fait égal au pensum français, etc.

Pour établir ces discordances et concordances linguistiques entre le français et le croate, il faut passer par l'Allemagne qui a été l'intermédiaire entre les deux nations.

L'extension de la langue française a été plus ou moins grande dans tous les pays européens. La civilisation française s'est imposée dans ces pays par son esprit, par son art, par ses idées et par sa langue. Par sa langue, disons-nous, parce que les mots sont les véhicules des idées.

Cette influence souvent ne se répandait pas sans détour. C'est le cas de la Croatie, qui n'a pas été en relations directes avec la France. En dehors de quelques contacts immédiats, passagers et partiels, les Croates ont connu la civilisation française par les Allemands, surtout à travers l'Autriche. C'est Vienne qui a été le centre d'où irradiait la civilisation française sur la Croatie, en particulier sur Zagreb. D'où quelques modifications phonétiques caractéristiques. Ainsi que les Croates entendent *Bier* comme *pir*, *danke* comme *tanke*, *bitte* comme *pite*, *Blech* comme *pleh*, et du mot français *la douche*, par l'allemand *Dusche*, on a le croate *tuš* (douche) et le verbe pronominal *tuširati se* (se doucher). Dans la majorité des cas les Croates ont reproduit le plus exactement possible les mots français que les Allemands leur ont transmis. Ils ont gardé la valeur sémantique que les Allemands attribuaient à ces mots. Quant à leur structure phonologique elle a empêché beaucoup de ces mots de prendre racine dans le sol croate, parce que les nasales, les voyelles arrondies et le besoin de décliner les noms et les adjectifs étaient souvent des entraves insurmontables. Comment croatiser les mots tels que rendez-vous [1], manucure, pédicure, milieu, séparé, régisseur, conférencier, etc. sans écorcher les mots français ? Si ç'avait été le peuple, il s'en serait tiré plus ou moins bien, mais les gens qui importaient ces mots gardaient un trop fort sentiment étranger pour le blesser.

I. — Certains vocables français sont passés à l'allemand où ils se sont engagés dans une nouvelle voie qui allait s'écartant de son point de départ. Il advient par là que des mots aux significations désuètes en français renaissent à une nouvelle vie en allemand, y continuent à vivre et franchissent même la frontière orientale de l'Allemagne.

[1] Pour rendez-vous on dit à Zagreb *rendes*.

On ne dit plus bon vivant en français pour viveur. Aujourd'hui ce mot est familièrement employé en croate : *To ti je pravi bonvivan* : c'est un vrai viveur. L'adjectif serait *bonvivanski*. En allemand on dit *Lebemann*. Bien que l'ancien bon vivant et le moderne viveur ne s'équivalent pas complètement en français, je crois que le français viveur est rendu en croate par *bonvivan*. Le verbe friser a fait fortune en Croatie :

frizer = le coiffeur ;
frizerka = la coiffeuse ;
frizirati se = se coiffer, se donner un coup de fer (*češljati se*) ;
frizura = la coiffure ;
frizerski salon = le salon de coiffure (*češljaonica, brijačnica*).

En entrant dans le salon de coiffure, les dames refusèrent d'accepter les mots croates *brijač* (barbier) et *brijati* (raser), parce qu'elles ne comptaient pas se servir du rasoir pour se faire la barbe : *Brijač brije gospodu, a frizer frizira gospode* (le barbier fait la barbe aux messieurs et le coiffeur coiffe les dames). Comme les femmes sont entrées dans ce même salon en qualité d'ouvrières, on a forgé le féminin de *frizer-frizerka* (coiffeuse), de manière qu'on n'a même pas songé à créer un féminin de *brijač*. Tandis que les dames croates croient bien faire de remplacer le mot croate *češljaonica* par *frizerski salon*, les coiffeurs croates croient être plus à la page en substituant le mot *brijač* par raseur, ne se doutant pas que ce mot évoque en français l'idée d'une personne ennuyeuse (*gnjavator*) : Quel raseur que cet orateur, il nous a joliment rasés hier. Il y a 70 ans, Littré écrivait : « Dans l'argot des artistes actuels, raser [signifie] contraindre quelqu'un à vous écouter en lui tenant des discours ennuyeux ; la métaphore est prise du barbier qui vous tient dans son fauteuil et vous force d'entendre ses bavardages pendant qu'il opère ». Depuis lors la métaphore a fait son chemin. Le verbe *frizirati* a absorbé les deux significations françaises : friser et coiffer. C'est pourquoi l'allemand se sert du verbe *brennen* pour friser [1], et du verbe *frisieren* pour coiffer (*češljati*). Comme en italien, nous devons adopter deux termes : *brijačnica* (*barbiere*) et *češljaonica* (*parrucchiere*).

Puisque nous nous trouvons dans le milieu des coiffeurs nous ne manquerons pas d'aborder les mots manucure et pédicure. Ils ont trouvé hospitalité en Croatie, en Italie et en Allemagne. Le croate en a fait dériver un verbe : *manikirati* et un nom féminin : *manikerka*, de même *pedikirati* et *pedikerka*. *Manikerka* et *pedikerka* (qui

[1] Le croate ne connaît pas les autres significations de ces verbes : Les oiseaux frisent en volant la surface de l'eau (*dotaknuti*) ou les hirondelles qui rasent la terre annoncent la pluie.

supposent un masculin en eur) désignent la manucure et la pédicure. En attendant les mots *manikir* et *pedikir* (*manikiranje* et *pedikiranje*) sont devenus des noms indiquant l'action accomplie par la manucure ou la pédicure [1].

Il en est de même avec les mots suivants :

Pour bonneterie on dit en croate *trikotaža* (tricotage).

Pour stationner (quand il est question de voitures publiques) on dira *parkirati* (parquer) et le substantif verbal *parkiranje* (stationnement).

Pour les coupons dans un magasin on emploie quelquefois à Zagreb le mot *restl* (*ostatak*). C'est le mot français reste avec le suffixe allemand -el.

Pour le soldat du génie dans l'armée croate, on se sert du mot *pionir*. C'est pionnier, nom donné autrefois, dans l'armée française, aux hommes employés aux travaux de terrassement nécessaires au passage des troupes ou à la défense de certains points. On dit aussi *pionirska satnija* = compagnie de sapeurs du génie.

Pour la serviette-éponge on dit *frotir*, de l'allemand *frottieren* qui à son tour a été emprunté au français frotter (frictionner).

Omlet est un gâteau composé d'œufs, de farine, de confiture, etc. Le croate ne connaît pas du tout la principale signification française : œufs battus ensemble et cuits dans la poêle, d'où le proverbe : on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. En croate on pense toujours aux entremets sucrés et pour les omelettes aux herbes fines, au lard, au jambon, aux champignons, aux oignons, etc., on se sert du mot *kajgana*.

Pour le bois de placage on dit en allemand *Furnier*, en croate *furnir*, ce qui provient du français fournir.

Pour l'urinoir on dira en Allemagne et en Croatie *pissoir*, en conservant le mieux possible la forme étrangère, parce que ce mot indique quelque chose qu'on juge peu élégant de nommer clairement. On a recours à un mot étranger étant donné que celui-ci blesse moins la sensibilité.

Pour le trottoir ou le quai d'une gare de chemin de fer on dit *peron* et le billet de quai s'appelle *peronska karta*.

Le vestiaire d'un établissement public et la consigne d'une gare de chemin de fer s'appelle *garderoba* (fr. garde-robe) de même que l'ensemble des vêtements d'une personne. Il n'y a pas d'armoire qui porte ce nom. Par contre, on ne manquerait pas de surprendre un Croate en lui disant que aller à la garde-robe signifie se rendre aux W.C.

[1] L'italien en a fait le même emploi : *Mi faccio la manicure, vado a farmi fare la manicure* (Monelli).

II. — Il y a en croate des mots français qui ont pris une valeur péjorative. *Bagaža*, de l'allemand *Bagage* (fr. bagage), ne contient d'autre signification que l'injure : canaille ou tas de gueux. En allemand on peut parler d'un *Bagagewagen* (fourgon de bagages), en croate on ne manquerait pas de penser à un wagon plein de gueux. Il va sans dire que cette phrase d'André Maurois nous paraît tout à fait étrange : « Évidemment vous n'attendez pas que je vous détaille l'ample bagage purement scientifique du nouveau chef de la Radio (il s'agit de Léon Brillouin). »

Frivolan, all. *frivole* (fr. frivole). Cet adjectif est nettement péjoratif en allemand et en croate. « Pour un Français, dit Dubray, frivole signifie : vain, léger, futile, qui a du goût pour les choses futiles, peu sérieux, tandis qu'en allemand ce mot est souvent synonyme de : immodeste, immoral, inconvenant. » De même en croate, où il est souvent affublé au mot femme et aux idées sexuelles. C'est ainsi que pour une femme sans morale on dit *frivolna žena*, tandis qu'une femme frivole signifie en croate tout au pis *lakomislena žena*. Des propos un peu libres (lestes, licencieux, inconvenants) — *frivolni razgovori*. Imaginez-vous un Croate qui verrait à Zagreb l'enseigne d'une boutique parisienne : Couture, Frivolités. A Paris c'est une marchande de robes, chapeaux, bibelots. A Zagreb ce serait un endroit raffiné de jouissance.

Le mot *protekcija* (fr. protection) a été emprunté par le croate avec un seul sens : l'action de « pistonner » quelqu'un. C'est de nos jours un mode très efficace d'obtenir un emploi, de gagner une faveur. De là la fortune de ce mot. On a créé de nouveaux dérivés *protekcionaš* (celui qui est pistonné) et *protežirati* (pistonner). Par exemple : « Mais elle était entrée là (*protekcijom*) par piston, je pense. » Pour les autres acceptions des mots français protection et protéger, le croate a gardé les mots *zaštita*, *zaštititi* qui, à l'encontre de *protekcija*, ne sont pas péjoratifs. On ne pourrait pas traduire par *protekcija* le mot protection dans cette phrase de Bossuet : « Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis. »

Les physiciens, Mme Curie par exemple, parlent des manipulations (*vježbe*) de chimie et de physique. On ne pourrait pas dire en croate que l'illustre femme faisait des *manipulacije*. Ce serait l'offenser parce que le Croate sent dans ce mot le jeu des mains qui s'empressent de faire quelque chose de louche, de secret, qui ne se fait pas à la lumière du jour, devant tout le monde.

Pour dire à quelqu'un « Va-t'en », de la manière la plus outrageante, on dit « *marš* », ce qui vient du français (en avant) marche= commandement à une troupe de se mettre en mouvement. C'est si

injurieux en croate que l'expression est considérée comme indigne d'une personne baptisée.

Les mots maîtresse (femme ou fille qui vit avec un homme dans un commerce de galanterie), rendez-vous et combinaison sentent fort l'empreinte étrangère. On emploie le premier pour esquiver le mot croate *ljubavnica* qui signifie la même chose ; mais étant croate, il est trop fort, il n'atténue pas l'infraction que l'on fait à la morale. D'autre part le terme étranger, parce qu'étranger, confère un tour d'élégance, du grand monde, ce qui embellit la chose. Toutes les autres significations françaises de ce mot sont inconnues au croate. Une maîtresse d'école, de pension, de piano, de maison, etc., nous cause un soubresaut quand nous la rencontrons pour la première fois. Il en est de même de rendez-vous qui est, en croate, toujours un rendez-vous d'amour. Dans tous les autres cas on dira : *sastanak*. Quand on dit : *Imam rendez-vous*, il est superflu de demander avec qui, à moins d'être indiscret. C'est l'unique signification de ce mot en croate qui ne lui attribue même pas l'acception locale : le lieu où l'on doit se rendre.

Le mot *kombinezon* (fr. combinaison) est du masculin en croate et ne porte qu'une seule signification sous-vêtement féminin combinant le corsage et le pantalon. Ce mot est toujours senti comme français. Aussi avons-nous créé une petite abréviation dans le genre français en disant *jedan kombine* (un combiné) ce qui n'existe même pas en français. Quand un Croate entend les propositions françaises : Cette combinaison ministérielle était nécessaire, ou toute méthode est une combinaison de moyens, il est tenté de remplacer le mot combinaison par combination (qui n'existe pas). Il appréhende d'employer un mot qui pourrait évoquer des pensées scabreuses. D'autre part les autres significations françaises telles que vêtement à l'usage des enfants (*Strampelhose*) ou vêtement de travail, ne se rencontrent jamais en croate. Un Croate doit s'habituer au genre et à la signification dans une phrase telle que celle-ci : « L'autre jour, par négligence, cet ouvrier n'a pas enfilé sa combinaison. »

Le mot galant est curieux. D'après Littré, la série des sens français paraît être : celui qui se livre au plaisir, qui s'amuse ; de là un gentil galant, c'est-à-dire un bon compagnon, locution qui s'est dédoublée signifiant d'abord l'homme de plaisir, puis l'homme hardi, courageux (en anglais : *a gallant officer*, un brave officier) et l'homme d'honneur et de probité. La signification croate se rattache à l'homme galant (non pas au galant homme, italien *il galantuomo*), celui qui se rend aimable auprès des dames, surtout par sa générosité, en ne ménageant pas son argent. De là on a passé à la signification de généreux en compagnie quelconque : *On galantno plaća svakome* =

Il paie généreusement (l'écot) pour tout le monde. Je ne trouve pas cette signification en allemand non plus. Pour les articles de fantaisie on dit en allemand : *Galanteriewaren* et en croate *galanterijska roba.* Tandis que l'Allemand emploie cette expression pour un magasin d'articles de goût et de luxe aussi (*Galanteriewarenhandlung*), dans une bouche croate il y a un léger péjoratif de mercerie où l'on vend toutes sortes de choses sans goût ni luxe. Bref, l'adjectif *galantan* désigne une personne qui, en compagnie, n'est pas trop regardante à son argent, et *galanterija* assume une nuance péjorative. Les deux significations n'existent qu'en croate.

Le participe *déplacé,* en croate toujours péjoratif : qui ne convient pas. *To je deplasirano* = ce n'est pas de mise. Un mot déplacé et une observation déplacée correspondent à l'adjectif *deplasiran.* Au contraire déplacer un fonctionnaire et son déplacement (*premjestiti, premještaj*), déplacer des livres, termes affectivement indifférents, ne peuvent être traduits en croate que par *premjestiti* et *premještaj.*

III. — L'extension du français en Europe centrale, (surtout en Allemagne) a permis la création d'un vocabulaire français que l'on appelle le français parallèle. « [C'est une] langue métisse et internationale, née d'une mère française et de pères de tous les pays imaginables, [c'est une] contrefaçon enfin du français authentique qu'elle côtoie sans le rencontrer. » On a forgé des mots à la française, on leur a infusé même une tournure ou une apparence française, de sorte qu'on les croirait existants en français tels quels. Il n'en est rien. Le français ne les a jamais connus bien qu'il leur ait fourni le point de départ. Voici quelques-uns de ces mots.

Pour dire les belles lettres, on dira en croate *beletristika* (allemand : *Belletristik*) et l'adjectif *beletristički* (*belletristisch*) = relatif aux belles lettres. Ce terme s'est acclimaté en croate bien que l'on ait créé le calque *lijepa književnost.* C'est surtout par sa forme simple qu'il se recommande.

On emploie de temps en temps l'expression *par distance,* ce qui correspond au français à distance.

Pour l'étalagiste (celui qui arrange les étalages) on dira *arrangeur.* Étant donné que c'est un art moderne, on a créé un mot qui conserve l'empreinte étrangère. D'autant plus que le verbe arranger a fait fortune en Europe.

En parlant d'une robe qui a du cachet on se servira avec élégance de l'adjectif *apartan* (allemand *apart,* français à part) = *apartna haljina* (*ein apartes Kleid*) ou *apartna glazba* = une musique originale. « En français à part s'écrit toujours en deux mots, dit Dubray, et signifie « de côté » ou « excepté » ; il n'est jamais l'équivalent de

l'allemand *apart.* » En revanche « le tirage à part de mon dernier article » sera traduit en croate par « *posebni otisak moga posljednjega članka* ».

Du verbe (se) blâmer, on a fait *blamirati* (*se*) = (se) couvrir de ridicule (faire une gaffe) et le nom *blamaža*, bien que blâmage n'ait jamais existé en français. *To je blamaža ! !* = C'est une honte, c'est ridicule, c'est compromettant ! ! Ce mot bâtard, qu'il semble bien français ! Ne dit-on pas *plantaža riže* pour une plantation de riz ? Le suffixe -age est en faveur dans la langue croate. Les élèves croates ont créé un mot tout à fait original : *gnjavaža* (ennui), le radical croate et le suffixe français. Pour la personne qui ennuie (le raseur) ils ont ajouté le suffixe latin *-ator*, au même verbe *gnjaviti* (ennuyer) : *gnjavator* comme *plagijator* pour plagiaire. Sans parler des mots tels que *eksponaža* (du verbe exposer, cr. *eksponirati*), *kuraža* (fr. courage), *persiflaža* (fr. persiflage), *sabotaža* (fr. sabotage), etc. qui sont tous devenus féminins grâce à leur désinence *-a*.

Le mot régie est entré en Allemagne, en Croatie et en Italie [1], au cours du XIXe siècle, dans le sens de administration (*uprava*). Plus tard il est entré dans les mêmes pays avec l'art dramatique et avec le cinéma quand il a été renforcé par le mot régisseur. Le couple *režija-režiser* (régie-régisseur) est très fort, tant en Croatie qu'en Allemagne. « *Anzi,* écrit Migliorini, *la connessione fra i gallicismi* Regie *e* Regisseur *è più viva e sentita in Germania che non sia in Francia fra régie et régisseur* ». Cependant les Français ont introduit d'autres expressions : la mise en scène et le metteur en scène. De la première signification il ne reste en Croatie que les expressions *režijska karta* (ou plus recherché : *reži-karta*) : le billet de chemin de fer délivré aux cheminots et aux membres de leur famille moyennant un prix minime[2] , et *režijski duhan* : le tabac de la régie, du monopole de l'État (vendu souvent en petits paquets). Quant à la signification théâtrale elle est très vivante, même florissante ; nous employons tous les jours les expressions *režija*, *režirati*, *režiser*.

Les lieux de divertissement portent plus ou moins chez tous les peuples des noms étrangers, pour alléger un peu devant la conscience le mal qu'on pourrait y faire. Du reste la plupart des nations se défendent en disant que ces endroits sont créés pour les touristes. C'est pourquoi les Français parlent du music-hall et les Croates du *bar* [3]. En revanche, quand les Français disent café-concert, les

[1] En Toscane il y eut de 1816-1828 *La Regia mista delle miniere e magona del ferro* qui en 1836 changea ce titre en *R. Amministrazione delle miniere e fonderie del ferro*.

[2] Pour un billet d'aller et retour on dit couramment *tur-retur karta*.

[3] Ce que les Italiens nomment *bar* est désigné en croate par le mot *buffet*.

Croates doivent entendre *varijete* (variétés). Les Allemands, pour désigner une chanson de café-concert, se servent du mot *chansonnette* gardant ainsi l'empreinte française du mot. Pour demander s'il y a des cabinets particuliers dans un restaurant, les Allemands diront : *chambre séparée* et les Croates *séparé* (sic !). Ce mot s'appuie en croate sur le verbe *separirati*, *separat* et *separatist* qu'alimente la sève toujours vivante du latin *separare*. Le mot chambre n'a pas pénétré dans le croate qui avait déjà de l'italien *komora* : *Trgovačka komora* : la Chambre de Commerce. Au point de vue rime et intimité ce mot peut être apparenté aux compartiments (dans un wagon), que les Allemands et les Croates appellent coupé, tandis qu'ils coupent le coupé en deux disant *Halbcoupé* et *polukupe*.

On pourrait mentionner ici l'organisateur des fêtes que les Allemands trouvent élégant d'appeler *maître de plaisir* qui, au figuré, acquiert l'acception de boute-en-train ou amuseur. Cette locution, qui a l'air si français, a été forgée de toute pièce en Allemagne sur le modèle des termes tels que maître de cérémonies. A ce propos Dubray cite une phrase de Voltaire, qui écrit par plaisanterie « au grand maître des jeux et des plaisirs ». Depuis Voltaire ni la littérature, ni la conversation n'ont recouru à « maître des plaisirs ». En croate on l'appelle quelquefois conférencier.

Les cafés, les restaurants et les boîtes de nuit portent en croate un nom générique *lokal*. C'est ainsi qu'on dirait en croate *javni lokali*, pour les établissements publics.

Le mot déroute a donné naissance à l'adjectif croate *derutan*, ce qui veut dire en déroute, en très mauvais état. *Našao sam ga u derutnom stanju* = je l'ai trouvé en déroute. Ou la phrase de Daudet : « J'ai soixante-dix ans, les jambes sont en déroute ; mais la tête n'a pas bougé. » Il est à remarquer que le nom déroute n'est pas passé en croate.

Cette promiscuité des termes français, allemands et croates a forcément produit aussi des mots hybrides. C'est ainsi qu'il existe *panel-ploča* (panneau) comme nous avons vu déjà *polukupe* en croate, et *Partezettel* en allemand, pour indiquer le billet de faire-part, etc.

IV. — L'influence française se fait sentir surtout dans les calques linguistiques. Il y a beaucoup de gens qui croient bien mériter de la patrie en traduisant les mots qui sentent l'influence étrangère. Ils ne savent pas que l'originalité d'une langue consiste dans la manière de penser, dans les images créées par un peuple, et de l'autre côté dans l'adaptation du mot étranger au génie de la langue. Peu importe si l'étoffe est étrangère ou nationale, pourvu que la coupe

soit originale. « Je prends mon bien où je le trouve », disait Molière. Il en est de même d'une langue, quand elle est capable de donner son cachet au matériel phonétique importé.

Quand j'ai dit à un Croate que le nom *dušmanin* (ennemi) est d'origine persane (*dušmän*), il m'a répliqué : « Mais alors, *duša* aussi ». Pour lui le mot croate *duša* (l'âme) cadre avec le mot oriental *dušmanin.* Il sent dans *dušmanin* que la haine d'une âme doit tout entière s'engager contre l'ennemi. — De même les Roumains en faisant la chasse aux mots slaves n'ont pas pensé à expulser *zăpădа* (la neige), parce que du verbe *zapasti* ils ont créé une image originale, de toute pièce roumaine, pour désigner la neige. — De même les Italiens quand ils lisent dans le dictionnaire de Pianigiani que le mot *brindisi* est d'origine allemande (*bring dir's*) vont-ils le chasser en tant qu'étranger ? Ils le sentent bien italien.

Il y a des calques linguistiques qui s'apparentent aisément à une langue, mais il y en a qui dénaturent la langue hospitalière. En principe ils sont aussi étrangers que les mots dits étrangers, parce qu'ils traduisent la manière de penser de leur pays d'origine.

Le nombre des calques du français en allemand, et de l'allemand en croate est très important. En voici quelques-uns :

distrait — *zerstreut* — *rastresen* ;
plénipotence — *Vollmacht* — *punomoć* ;
parvenu — *Emporkömmling* — *skorojević* ;
chemin-de-fer — *Eisenbahn* — *željeznica* ;
partager une opinion — *die Meinung teilen* — *dijeliti mišljenje* ;
jouer le rôle — *die Rolle spielen* — *igrati ulogu* [1].

V. — Il y a quelques termes français, comme nous venons de le voir, qui ont une valeur particulière en croate, mais la majeure partie garde les significations allemandes. Par exemple :

Mašinist (mécanicien) est celui qui se connaît à manœuvrer une machine, surtout celui qui manœuvre la machine d'un bateau à vapeur. Pour l'automobile on dira toujours *šofer* (chauffeur), tandis qu'à Paris il est écrit aux stations d'autobus : « Faire signe au machiniste » (vozar).

Dans le *kontradmiral* il y a la préposition *kontra* (contre) qui ne peut pas porter la signification française de proximité (auprès = *uz*). En croate elle indique toujours une idée d'hostilité, d'inimitié, de blâme. En pensant au croate *kontra* il est facile de se méprendre dans une phrase telle que : Deux sièges placés l'un contre l'autre, ou Sa

[1] Cf. Friedrich Seiler : *Die Entwicklung der deutschen Kultur im Spiegel des Lehnwortes.*

maison est contre la mienne. Nous trouvons étranges les mots avec contre dans ces phrases de Van der Meersch : « Il ne parlait qu'à son directeur et ses contremaîtres, jamais à nous. Il avait un flirt avec une contre-dame de la cannetière. » *Kontradmiral* nous vient des Allemands. C'est un terme de guerre où il y a toujours beaucoup de contre. Autrement le génie de notre langue n'accepte aucunement la signification de cette préposition.

L'ingénieur Drais de Sauerbon a construit une voiture qui porte son nom : la voiture draisienne, et ensuite draisine. L'allemand a eu *Draisine* et le croate *drezina* : instrument de locomotion dont on se sert sur les chemins de fer. Par étymologie populaire on entend dire au peuple *terezina*. Il l'a rapproché du nom Thérèse et pense peut-être à l'impératrice Marie-Thérèse.

Modernizirati (allemand *modernisieren*) a étendu la signification dans ces deux langues. On dira en croate très bien *modernizirati šešir ili opravu* pour rajeunir un chapeau ou une robe. L'allemand *modern* (« *modisch* ») et le croate *moderan* correspondent au français : à la mode : *Ova je boja vrlo moderna* = cette couleur est très à la mode ; *moderna linija* (*die moderne Linie*) = la ligne à la mode ; *oprava* « *po zadnjoj modi* » (*ein hochmodernes Kleid*) = une robe dernier cri, etc.

Ringlo (all. *Ringelotte*) est la prune qui porte en français le nom de reine-Claude. En France déjà la gutturale a été parfois sonorisée. La consonne après l'accent tonique n'a pas tardé à se perdre. Malgré ce changement phonétique le mot n'a pas du tout changé au point de vue sémantique. On n'y sent plus du tout l'origine française et personne ne s'avise de l'écrire étymologiquement. Tous ces phénomènes sont dus à la circonstance que ces fruits sont vendus par de bonnes gens qui n'ont pas la prétention d'observer l'exactitude de la prononciation d'origine. Ils s'en tirent de leur mieux.

VI. — Comme les Français, les Croates aussi ont beaucoup emprunté au latin. Il faut tenir compte de l'influence de la langue latine qui a régné des siècles durant dans la vie publique croate, étant jusqu'au milieu du XIX[e] siècle la langue officielle du *sabor* (la diète de Zagreb). D'autre part le catholicisme est venu s'incorporer dans l'idéal national croate grâce à la force qu'il a fourni aux héros croates de l'*antemurale christianitis* durant des siècles contre tous les oppresseurs. — La nomenclature ecclésiastique est, bien entendu, toute latine. La langue savante s'en ressent beaucoup ainsi que la terminologie scolaire, qui s'appuie d'un côté sur le latin des Jésuites et de l'autre sur les termes latino-germaniques.

On verra aussitôt combien diffère le lexique français du lexique croate dans ce domaine.

Pour le lycée nous disons *gimnazija* (allemand *Gymnasium*). Nous ne connaissons pas la signification du gymnase = établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps.

Les Français, ayant adopté des Italiens l'Académie, ont imposé ce vocable à une grande partie de l'Europe dans la signification originaire italienne : *Accademia Fiorentina*, l'Académie française, Académie de Frédéric II, *Hrvatska Akademija*, etc. Cette acception avait pris une grande extension, étant employée même par les associations des duellistes et des joueurs de billard aussi bien que des savants et des gens de lettres. Aujourd'hui, sous l'influence gréco-latino-allemande elle désigne chez nous une école de degré supérieur *Umijetnička akademija* (École des Beaux-arts) [1], *Trgovačka akademija* (École commerciale), *Vojna akademija* (École militaire), *Pomorska akademija* (École navale). On dit très bien en français École de médecine. Il paraît qu'en croate aussi le mot *škola* (école) reprend un peu d'élévation : *Visoka ekonomsko-komercijalna škola* (École des hautes études économiques et commerciales).

En France on emploie le mot habiliter et habilitation pour les universités allemandes. Pour notre *habilitacija* on dirait en français l'agrégation, (se faire agréger : *habilitirati se*).

Pour *hospitirati* on dira tout simplement assister (au cours d'un professeur).

Pour	*abiturijent*	on dira	bachelier.
»	*matura*	»	baccalauréat ou bachot.
»	*instruktor*	»	répétiteur.
»	*internat*	»	pensionnat.
»	*klauzura*	»	les épreuves écrites.
»	*scripta*	»	les cours.
»	*tema*	»	le sujet.
»	*katedra*	»	la chaire.
»	*index*	»	le livret universitaire (individuel).
»	*dekan*	»	doyen.
»	*rigoroz*	»	les épreuves de doctorat (l'examen de doctorat).
»	*doktorirati*	»	passer son doctorat, soutenir sa (une) thèse.
»	*dizertacija*	»	la thèse de doctorat.

[1] Il y a aussi en France des académies de peinture et de dessin. D'où probablement les locutions : Cet élève en est aux académies ou : Il dessine une académie, dans le sens de modèle vivant. Notre *akt* (lat. *actum*) se traduit par le nu.

Pour *diktat* on dira la dictée.
» *seciranje* » la dissection [1], et ainsi de suite.

Le nom *realka* et l'adjectif *realna* (*-gimnazija*) ont eu un sort très intéressant. Voici ce qu'en dit Friedrich Seiler : « *Pastor Semler, der 1708 die erste « mechanische und mathematische Realschule bei der Stadt Halle » gründete und damit Wort und Sache einführte, hatte die Absicht, der Schuljugend das Schulgehen und Lernen durch* réelle *Vorstellungen angenehmer zu machen* ». Les Allemands en ont tiré le mot *real* et les Croates *realna* et *realka*. A leur tour les Français ont repris aux Allemands ce mot dans l'expression de gymnase réal (pl. réals) pour dénoter les écoles allemandes.

On comprendra maintenant plus aisément combien il est difficile à un Croate de se retrouver dans le système scolaire français. Les deux systèmes se sont développés indépendamment l'un de l'autre et ils se sont créé une terminologie particulière. On s'en rend compte par ces quelques exemples que nous venons de citer.

Dans d'autres domaines que la vie scolaire, on rencontrera des influences latines (ou gréco-latines) qui se superposent à l'influence française. Citons deux exemples :

Propaganda (fr. la propagande) vient du verbe latin *propagare* (M. Porcius Cato) = propager par bouture, provigner. Le terme a été repris par la *Congregatio de Propaganda Fide*. Ce mot a fait fortune sous l'influence française dans le sens culturel, sous l'influence russe dans le sens politico-révolutionnaire. Pendant la grande guerre et surtout après la guerre, ce mot a pris une grande extension dans toutes les langues européennes et il a fini par devenir péjoratif : *To ti je propaganda !* C'est de la propagande ! Pour rehausser la valeur de la chose on a créé, en croate, le mot *promičba* du verbe *promicati*. *Propaganda*, est-ce un mot de provenance latine ou française ? C'est un mot européen, tout court.

Il en est de même de *ceremonija*. Le latin d'église (*ceremoniae*) nous a fourni ce mot. Mais l'allemand sous l'influence française et le croate sous celle de l'allemand étendirent la signification du mot ecclésiastique dans le domaine profane. Comme le français en avait tiré deux adjectifs, cérémonial et cérémoniel, l'allemand profita de tous les deux. Tandis que les Français laissèrent tomber en désuétude cérémoniel et substantivèrent le cérémonial [2], les Allemands

[1] Pour *secirati*, au figuré, on dit aussi disséquer : disséquer une œuvre littéraire, un philosophe. Cfr. cette phrase de Bourdaloue : « Faisons, autant que possible, la même dissection de notre âme que Dieu en fera. »

[2] On a créé plus tard l'adjectif cérémonieux = *ceremoniozan*. Cérémonial ne s'emploie presque pas.

en formèrent le substantif *das Zeremoniell*[1]. Et le croate ? Sur le latin *ceremonialis* il crée, sous l'influence française, le mot *ceremonijal.* Il est à remarquer que le pluriel latin survit dans l'expression *bez ceremonija* (pluriel) — sans cérémonie, sans façons. Si ce n'est pas une survivance latine, c'est une création croate.

Puisant à la même source, il se trouve que les Croates et les Français ont des mots identiques pour la signification et pour la morphologie et d'autres qui diffèrent sensiblement. Il serait difficile d'établir toujours les rapports qui auraient pu exister entre eux. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns :

kolega	=	collègue[2].
advent	=	avent.
alfabet	=	alphabet.
analfabeta	=	illettré.
platina f.	=	le platine *m.*
uniforma f.	=	l'uniforme *m.*
domena f.	=	le domaine *m.*
kloaka f.	=	le cloaque *m.*
pedal m.	=	la pédale *f.*
aroma f.	=	l'arome *m.*
dogma f.	=	le dogme *m.*
alveola f.	=	l'alvéole *m.* et *f.*
flanel m.	=	la flanelle *f.*
diploma f.	=	le diplôme *m.*
kolera f.	=	le choléra *m.*
kompot m.	=	la compote v*f.*
shema f.	=	le schéma *m.* etc.

On se rend compte tout de suite de l'influence qu'exerce en croate la désinence sur la détermination du genre. La désinence *a* en croate est si féminine qu'elle cède seulement au sens commun : un être vivant de sexe masculin (cf. *vojvoda*, *vodja*).

Les Allemands nous ont transmis un reflet de la civilisation française, c'est-à-dire que l'esprit français a dépassé l'immense étendue habitée par le peuple allemand. Presque tous ces mots étrangers gardent en allemand l'empreinte française et ils la transmettent au croate. L'allemand a joué ici le rôle de médiateur sans donner

[1] *Das Zeremonial = Gebrauchsvorschrift für Feierlichkeiten.*
Das Zeremoniell = Die zu beobachtenden Gebraüche bei grossen Feierlichkeiten.

[2] Les Français n'ont pas de terme pour le croate *kolegica*. *Kolegijalan* = confraternel (en bon collègue), *kolegijalnost* = confraternité. Du reste les Français sont conservateurs quand il s'agit de créer un terme féminin pour une profession que les femmes jadis n'exerçaient pas. Par exemple : pour *profesorica* ils disent une femme professeur, et médecin n'a pas encore de correspondant pour *liječnica*. Peintresse et doctoresse ont quelque chose de pesant.

son propre cachet, bien qu'il y ait produit des changements sémantiques. La plupart de ces mots ne sont pas devenus des mots d'emprunt tels que les anglais *sport*, *jury*, *budget*, *tennis*, que l'anglais a transmis au français après les lui avoir empruntés ; les Français ont beau regretter « leurs » mots, ils ont cessé d'être à eux, puisque le génie anglais y a mis sa marque spirituelle. C'est pourquoi le Croate sent à travers presque tous ces mots une vague prononciation française. Il se rend compte qu'il y a là des voyelles nasales, des voyelles arrondies et un accent tonique à la fin du mot. Ces notions sont si confuses que l'élève croate en étudiant la langue française ne parvient pas à comprendre le fameux mot de Rivarol : « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français. » Quand il voit pour la première fois les noms de Racine ou de Lamartine il est enclin à les prononcer avec un *e* nasal à la fin, croyant ainsi mieux reproduire la prononciation française. Il en est de même du mot popeline qu'il prononce comme s'il était écrit sans l'*e* final.

Par les quelques mots que nous venons d'analyser on se rend compte de quelle manière et dans quelle mesure le français a influencé le vocabulaire croate. L'allemand, qui était presque toujours l'intermédiaire, modifiait souvent les mots au point de vue sémantique et affectif, tout en leur conservant l'empreinte phonétique française. Malheureusement le choix même de ces mots français et de leurs valeurs ne présente pas toujours ce qu'il y a de mieux dans la civilisation ou dans la pensée française. Cela a contribué à créer chez les Croates une disposition à attribuer à tout ce qui est français quelque chose d'affecté, de distingué et corrompu à la fois, tendance renforcée par ceux qui n'ont cessé de parler de la dégénération des Français. Il en est résulté pour beaucoup de Croates une sorte de gêne, partagés qu'ils étaient entre le mépris de la corruption et le désir d'atteindre à cette distinction.

Krsto Spalatin.

MÉLANGES

Split à la fin du XVIIIe siècle d'après un voyageur français[1]. — En 1802 paraissait à Paris, chez l'éditeur Née, un beau recueil intitulé : *Voyage pittoresque et historique sur l'Istrie et la Dalmatie...* ouvrage orné d'estampes, cartes et plans, dessinés et levés sur les lieux par Cassas, peintre et architecte. Il se compose de soixante-quatre planches de grand format accompagnées de 167 pages de texte.

Mais en réalité au moment où l'on gravait ces dessins vingt ans s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient été exécutés d'après nature. En 1782, Louis-François Cassas, ancien élève de Lagrenée, alors âgé de vingt-six ans (né à Azay le Ferron, le 3 avril 1756, mort à Versailles le 2 novembre 1827), passionné d'antiquité, vivait à Rome lorsqu'il fut invité à venir dessiner quelques sites pittoresques des environs de Trieste par une société d'amateurs des beaux-arts, dont les goûts se partageaient entre les tableaux de la nature et les débris de l'antiquité. C'était alors une des modes de l'esprit. A la suite de Rousseau on s'était remis à aimer une nature qui ne fût pas trop domestiquée sans tout de même aller jusqu'aux sévères grandeurs de la nature toute sauvage de la haute montagne : on cherchait dans le paysage des impressions et des aspects nouveaux, la paix, le calme et la solitude, le refuge loin des agitations humaines, et aussi le pittoresque et le grandiose. L'admiration de l'antiquité avait pris une forme moins abstraite qu'au siècle précédent, on ne se contentait plus d'en connaître les grandes œuvres traditionnelles, les architectures un peu apprêtées que l'on donnait comme fond à des scènes mythologiques ou sacrées. Les fouilles avaient révélé la vie de l'antiquité et éveillé l'intérêt pour toutes les expressions de l'art antique, même modestes ou abîmées par le temps. Les ruines, d'abord étudiées avec la curiosité du savant, prenaient peu à peu une valeur propre de beauté et de sentiment. La notion de la couleur locale, celle des différences psychologiques entre les peuples accompagnait

1. Article paru en croate dans *Jutarnji List* du 12 avril 1941.

la redécouverte de l'antiquité. De là le nombre des livres, estampes, albums, récits de voyage qui paraissent alors et où sont décrits, peints et souvent transfigurés — romantiquement déjà — tous les vestiges antiques ; le monument se mêle au paysage ou mieux la ruine envahie de végétation devient un motif essentiel du paysage qu'animent des groupes aux curieux vêtements.

Sur tout cela sans doute l'artiste était d'accord avec ceux qui s'étaient adressés à lui, mais le programme lui parut trop étroit. Il avait vu sur les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie de riches débris de l'antiquité. Il résolut donc de visiter ces régions couvertes des monuments que les Romains y laissèrent, et de rendre un service à l'archéologie en en transmettant à l'Europe des vues fidèles et relevées avec un soin scrupuleux. Quelques amis séduits par son projet l'accompagnèrent d'abord, puis le laissèrent après quelques jours : le tourisme n'était pas encore confortable. Un seul compagnon, M. Grappin avocat et homme de lettres qui s'était joint à lui à Trieste l'accompagna jusqu'en Dalmatie.

Le départ de Venise se fit le 27 mai sur une petite felouque, et par Rovigno, Pola et Capo d'Istria il atteignit Trieste où ses premiers compagnons de route le quittèrent. De là, repassant à Pola, obligé par la tempête de s'arrêter à l'île de Cherso, il gagna Fiume puis l'île de Krk où il entendit pour la première fois parler la langue illyrienne et enfin Zadar, où il séjourna plus longuement. Il se rendit ensuite à Šibenik « après Zara la ville la plus agréable de la Dalmatie », d'où il remonta aux cascades de la Krka. Mais c'est Split et le palais de Dioclétien qui l'attiraient.

Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur Trogir, Cassas fut bientôt en vue de Split. « Rien n'est plus imposant que cette vue. D'abord les premières masses qui frappent le regard sont les hautes et longues murailles qui ferment le lazaret, viennent d'un bout s'attacher au grand môle qui enveloppe le port, de l'autre s'unir aux fortifications de la ville, et semblent elles-mêmes un immense et formidable rempart, dont on aurait prétendu couvrir Split dans cette partie : en face et sur les bords du quai qui longe le port renfermé entre le grand et le petit môle se développent, avec une majesté que l'on ne peut décrire, les augustes débris de la longue et vaste colonnade qui décoroit la façade maritime du palais de Dioclétien, et d'avance donne une idée de ce colosse d'architecture... Au-dessus de cette colonnade on aperçoit à peine les toits des bâtiments modernes construits dans l'enceinte de ce palais ; mais l'œil se plaît à voir s'élancer du sein de ce prodigieux amas de colonnes une tour carrée à cinq étages, décorés de différents ordres : c'est celle de la cathédrale, qui se trouve également renfermée dans les murs de ce palais ; tandis

que sur l'un des angles de ces mêmes murs dominent les épaisses murailles d'une tour sombre et crénelée... A gauche, la ville, plus découverte, s'enfonce dans la perspective, et l'aspect des toits plus modestes des simples citoyens vient consoler l'âme, un peu triste déjà du spectacle des ruines impériales, du lazaret et des tours féodales, ces dénonciateurs muets des fléaux les plus funestes à l'homme, et la peste et la guerre et l'orgueil. Cependant, tandis que par les arbres dont les remparts sont ombragés on devine les murs qui veillent à la défense de Split, et dont les deux extrémités viennent aboutir au rivage, la vue, qui franchit cette ceinture guerrière, se promène délicieusement à travers les maisons irrégulièrement semées dont se composent d'un côté le faubourg de Lucio, de l'autre Borgo-grande ; c'est là que, dans les arbres qui les couronnent, dans la riante opulence des vergers, dans la verdure des jardins, elle se complaît à rappeler la fraîcheur de la nature sur un tableau d'où les arts de tous les âges sembleroient prétendre à la bannir... »

A peine débarqué Cassas se hâta vers le palais de Dioclétien et s'installa dans une auberge qui se trouvait entre les colonnes du grand vestibule. « Le lendemain il fut remettre les lettres de recommandation dont il était porteur pour différents habitants de Split, et elles lui valurent la connaissance du provéditeur le comte Peruta, de l'archevêque Garagnin, du comte Cambi, chancelier, de fra Borguettichi, savant antiquaire, et de plusieurs personnes recommandables. » Après quoi il s'employa à visiter, étudier et dessiner les ruines du palais de Dioclétien. Mais l'amour de l'antiquité ne fermait pas ses yeux aux spectacles contemporains. Il observait avec intérêt les gens, leur vie et leur travail.

Split était alors une des clés de la Dalmatie vénitienne, très importante par son commerce, l'entrepôt de Venise pour son trafic par terre avec les Turcs. Les caravanes y aboutissaient ; le port profond et sûr attirait les plus gros vaisseaux marchands et lui assurait des relations avec tout l'orient méditerranéen. Les principaux objets de son commerce étaient les fers, les ustensiles de cuivre, des couvertures grossières, les laines écrues, les cuirs, le coton, le froment, la soie, la cire, les fruits secs et quelques légumes. Elle en tirait une prospérité qui, sur cette mer, n'était dépassée que par Trieste.

« Les mœurs se ressentent de l'opulence que le négoce y répand. L'urbanité, la politesse et le luxe y règnent. Les hommes sont prévenants, affables, hospitaliers pour les étrangers : ils paraissent attacher beaucoup de prix aux fatigues que les curieux, les voyageurs instruits et les artistes veulent bien prendre pour venir admirer les monuments qu'ils possèdent ; ils en parlent en hommes qui

en connaissent parfaitement l'histoire : il est peu de questions auxquelles ils ne satisfassent, de doutes qu'ils n'éclaircissent, d'objections qu'ils ne discutent en érudits. » Il ne s'agit dans tout cela que de la classe cultivée, dont « les enfants vont étudier à Venise, à Rome, à Padoue, à Vienne, à Gottingen même, et jusqu'en Hollande ». Le seul reproche qu'on pourrait leur faire c'est que « le cérémonial est extrême, l'étiquette fatigante, les révérences interminables ». Quant au « peuple, plus laborieux ici qu'en aucun lieu de Dalmatie, il se livre entièrement aux métiers, à l'industrie, aux travaux du port, et renferme son intelligence dans ce cercle unique mais absolument nécessaire à son existence ».

« Les femmes de Split sont en général jolies : elles paraissent à peu près asservies aux mêmes usages qui maîtrisent les femmes de l'Italie, mais avec un peu plus de liberté peut-être ; elles ont un goût aussi vif pour les plaisirs, pour la danse, pour la musique et pour la galanterie ; leur luxe est porté à un très haut degré ; la parure est pour elles la chose première, la chose essentielle : mais à ces penchants, qu'elles partagent avec leur sexe en général, elles joignent les vertus qui l'honorent, elles sont bonnes mères, amies constantes, épouses fidèles, et Split est rarement le théâtre de ces anecdotes scandaleuses qui naissent du penchant à la dissipation. »

La ville se divise en deux parties, la première dans l'enceinte du palais de Dioclétien, la seconde, au nord-ouest du palais, enfermée dans les anciennes fortifications, à laquelle s'ajoutent les faubourgs. « La plus grande partie des négociants habitent dans la seconde moitié de la ville ; les plus beaux édifices sont réunis dans celle bâtie dans l'intérieur du palais : c'est là que l'on trouve la cathédrale, le palais de l'archevêque, ceux des nobles vénitiens et spalatins, celui du baile et plusieurs autres édifices considérables ; le marché, l'hôpital et plusieurs couvents se voient dans l'autre partie de la ville ».

Une visite à Salone, une excursion aux cascades de la Cetina furent les derniers épisodes du voyage de Cassas. Le 24 juillet il repartait pour Trieste, et de là à la fin d'août pour Rome « où il séjourna quelque temps pour revoir et mettre en ordre les dessins qu'il avait rapportés ».

Mais, sans avoir rien publié, il partait en 1785 pour accompagner le comte de Choiseul Gouffier, archéologue fervent qui venait d'être nommé ambassadeur de France à Constantinople. Avec le secrétaire particulier de l'ambassadeur, Jean-Baptiste Lechevalier, il parcourt la Troade, seul il voyage à travers la terre sainte, la Syrie et l'Égypte d'où il rapporte des dessins et des plans nombreux qui servent à ses *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine, de la*

basse Egypte dont trente livraisons parurent à partir de 1799 et dont la publication ne fut jamais achevée, une partie des dessins ayant été détruite dans l'incendie de la papeterie Didot.

Enfin en 1802 ses dessins de Dalmatie voyaient le jour en 14 livraisons avec un texte rédigé par un polygraphe infatigable, Joseph Lavallée (1747-1816) qui orne de son style pompeux et de ses déclamations les notes de voyage de Cassas, et qui, pour parler des mœurs des Uscoques, des Morlaques, des Haïdouques se sert de Fortis et de quelques autres auteurs. Il est assez facile de faire la part de ce qui est pure compilation et de ce qui provient des observations directes de Cassas, observations qui pour nous font le véritable mérite du texte et que seules nous avons utilisées ici. Quant à l'intérêt artistique et documentaire des illustrations, il suffira de jeter un coup d'œil sur les quelques reproductions qui figurent dans le présent numéro pour l'apprécier pleinement.

J. D.

Le voyage aventureux d'Ernst Friedrich Germar dans les provinces illyriennes (1811). — L'année 1811 fut très fertile en combats navals dans l'Adriatique ; bien qu'elle dominât les deux côtes d'Italie et d'Illyrie, la puissance française ne parvenait pas à s'assurer la maîtrise complète du golfe et de l'archipel adriatiques ; la flotte britannique affirmait sa supériorité sur mer, même dans cette partie si étroite de la Méditerranée. En mars, un engagement entre l'escadre française, commandée par Dubordieu, et l'escadre anglaise commandée par Hoste, tourna, malgré des pertes énormes essuyées par les Anglais, en véritable catastrophe pour l'escadre française ; celle-ci, malgré le combat plus heureux du 29 novembre, ne pourra plus disputer aux Anglais la possession de l'île de Vis, solidement fortifiée à la suite du raid exécuté par l'escadre de Dubordieu, le 17 octobre 1810 [1].

La navigation illyrienne, mal protégée, devait par conséquent se borner au cabotage, bien que, d'après un recensement français, la marine marchande illyrienne possédât, à cette époque, 1.700 navires pour le long cours et le grand cabotage [2]. Les bâtiments de l'escadre anglaise dans l'Adriatique n'étaient certes pas tellement supérieurs en nombre qu'en dimensions à ceux de l'escadre française, composée des divisions illyrienne et franco-italienne. Mais il y avait en outre, à la suite des Anglais, toute une flotte de corsaires, battant pavillon espagnol ou autre. Les Anglais avaient même à leur service

[1] V. P. Pisani, *La Dalmatie de 1797 à 1815*, Paris, 1893, pp. 406-418.

[2] V. M. Pivec-Stelé, *La vie économique des Provinces illyriennes* (1809-1813), Paris, 1930, pp. 189-210.

6.000 matelots illyriens, alors que, d'après le recensement français, déjà mentionné, il n'y avait que 9.817 marins en Illyrie française [1].

Tout cela rendait la navigation bien hasardeuse, et il fallait être fort épris de sciences naturelles, pour entreprendre par mer, en 1811, un voyage en Dalmatie comme le fit Ernst Friedrich Germar, jeune savant allemand [2]. Le but, les moyens et les circonstances de cette exploration ont été relatés avec exactitude et simplicité par l'auteur lui-même ; aussi n'aurons-nous qu'à suivre son récit ; et cela, d'autant mieux qu'il s'agit d'un voyageur de bonne foi, sans idées préconçues, point du tout difficile, disposé par son âge et par son humeur à l'optimisme ; il ne se plaint pas trop de désagréments rencontrés en route ou plutôt sur mer, et si par hasard il trouve bonne chère, bon vin et bon gîte, il n'hésite pas à couvrir d'éloges les habitants hospitaliers. Si, par ailleurs, il semble avoir évité à dessein toute réflexion politique — sa qualité de citoyen du royaume de Westphalie pouvait bien l'inciter à la prudence en cette matière, — on ne peut nullement affirmer que, chez lui, le naturaliste l'ait emporté sur le voyageur, dont la qualité essentielle est une curiosité générale. Le récit de son voyage constitue, par conséquent, un témoignage intéressant sur la situation, à l'époque napoléonienne, des régions qu'il a visitées.

Le but principal du voyage fut, comme le déclare Germar lui-même dans l'avant-propos de son livre, d'étudier les sciences naturelles en Dalmatie, surtout au point de vue zoologique et minéralogique. « Je n'aurais pas confié les résultats de mon voyage à l'impression, s'excuse-t-il, si je n'avais pas cédé au désir de mes amis et à la conviction que, sur un pays toujours si peu connu, même des communications comme celles-ci pourraient prétendre à quelque valeur ; je suis trop persuadé qu'on ne saurait les considérer que

[1] *Ibid.*

[2] Né le 3 novembre 1786 à Glauchau bei Zwickau, mort le 8 juillet 1853 à Halle sur la Saale. — Son récit de voyage est intitulé *Reise nach Dalmatien und in das Gebiet von Ragusa*, von Ernst Friedrich GERMAR, Dokt. der Philos., auss. Prof. der Mineral. und Direkt. der akadem. Miner. Samml. zu Halle, der naturf. Ges. zu Halle, der ökon. Soc. zu Leipzig, der mineral. Societäten zu Jena u. Dresden, der Wetterauisch. naturf. Ges. und der Societ. für Forst-und Jagdkunde zu Dreyssigacker Mitglied oder Ehrenmitglied. — Mit 9 illum. Kupfern und 2 Charten.- Leipzig und Altenburg: F. A. Brockhaus, 1817, in-8°, XII et 325 pp. — Valentinelli (*Bibliografia della Dalmazia e del Montenegro*, Zagreb, 1855, n° 132), mentionne une édition datée de Leipzig, 1814, qui vraisemblablement n'existe pas. D'après les paroles de l'auteur lui-même, la publication de son livre fut retardée jusqu'en mai 1817, par la faute de l'éditeur avec lequel il était précédemment en rapport.

comme des fragments à ajouter aux descriptions de Fortis, Lovrich, etc., ou destinés à les corriger. » Il ajoute, toujours en manière d'excuse, qu'il n'avait été en Dalmatie que trois mois, que la chaleur y était excessive, et, surtout, qu'il ignorait la langue du pays.

Le livre de Germar est composé de deux parties ; la première, seule, nous intéresse ici ; c'est, sous forme de lettres adressées au professeur Sprengel [1], à Halle, le récit du voyage proprement dit ; la seconde partie, sur laquelle nous ne donnerons que quelques indications, contient des observations d'histoire naturelle.

Parti à pied de Halle, au début d'avril, accompagné d'Auguste, son valet, notre voyageur passe par Leipzig, s'arrête à Dresde pour faire viser son passeport et se munir de recommandations : il trouve l'accueil le plus cordial auprès du Ministre de France, M. de Bourgoing et plus tard à Vienne, près de l'ambassadeur, le comte Otto [2]. De passage à Wiener Neustadt, il s'arrête devant le tombeau des comtes croates, Petar Zrinjski et Krsto Frankopan, décapités le 30 avril 1671 ; il note l'épitaphe latine. Arrivé le 10 mai à la frontière de l'Illyrie française, il connaît, à peine à Ljubljana [3], encombrée par des troupes croates, ses premières difficultés de logement. Profitant des recommandations du comte Otto, il s'adresse à l'intendant général, le baron de Belleville [4], qui lui accorde des lettres de recommandation pour les officiers et les fonctionnaires d'Illyrie. L'expérience qu'il fait de la police de Trieste ne le satisfait cependant pas, mais il met à profit la prolongation de séjour qui en découle, pour entrer en contact avec les naturalistes de cette ville, l'apothicaire Marchitz et le docteur Vordoni.

Il se rend à Rijeka (Fiume) par la voie de terre ; il y reste quelques jours, participe à des parties de chasse et fait des excursions à Bakar ; le 6 juin, il part en barque pour Cres (Cherso) ; il y est bien reçu, grâce à la recommandation qu'il possède pour le commerçant Antoine Mitich ; il fait des excursions à Osor (Osero) et Lošinj mali

[1] Sprengel, Kurt-Polykarp-Joachim, médecin et botaniste (1766-1833), professeur de médecine, puis de botanique à Halle.

[2] Otto, Louis-Guillaume, comte de Mosloy, ambassadeur de France à Vienne de 1809 à 1813.

[3] Voici l'essentiel de son jugement sur Ljubljana : « L. est une ville sans constructions de grande importance, peu étendue, comptant 14.000 habitants, mais agréable à cause de sa belle campagne et de la grande place principale. » Germar n'a pas manqué d'aller présenter ses hommages au minéralogiste et mécène slovène, le baron Zoïs (1747-1819), qui, cloué au lit par la goutte, ne put lui montrer ses collections.

[4] Le baron de Belleville succéda à Dauchy le 10 juin 1810 dans la charge d'intendant général des finances d'Illyrie. Il remplit ces fonctions jusqu'en août 1811, et fut remplacé par le comte de Chabrol.

(Lussin piccolo) ; Germar observe que la langue du pays y est « l'esclavon » (« slavonisch »), mais que, dans les villes, presque tout le monde parle italien. Esprit positif, étranger à l'engouement de la littérature romantique pour la chanson nationale, il avoue le peu de plaisir que lui cause l'audition de l'instrument, nommé « gusle » [1].

Il revient à Fiume, visite ensuite Kraljevica et l'île de Krk, où il fait des observations sur le croate, langue dominante, et sur le costume des paysans ; il s'associe aux remarques de Fortis sur le nombre excessif et la culture insuffisante des prêtres de cette île [2].

Bien reçu, toujours grâce aux recommandations, Germar garde de Rab la meilleure impression. Il s'entretient avec le commerçant Vincenzo Armati et recueille les doléances des citoyens de Rab au sujet de l'abbé Fortis, qui y aurait observé les jeunes beautés plutôt que celles, inaltérables, de la nature. Mais notre écrivain prend la défense de Fortis contre Lovrich [3], en invoquant aussi l'opinion de Grisogono [4]. Au cours de ses promenades à Lopar et à Barbat, il apprend que, si les intellectuels parlent aussi l'italien, la langue du pays est le croate ; il rapporte également que les paysans le saluaient d'un amical *Poh* (sic) [5].

Le passage de Rab à Zadar, le long de l'île de Pag, effectué sur une barque à rames à l'usage des pêcheurs, fut assez pénible. A Zadar, Germar est attiré par le pittoresque des costumes des « Morlaques » des environs de cette ville et il en donne deux gravures coloriées. La description qu'il fait de la situation de Zadar, de son commerce et de ses écoles, est très intéressante. Il y a rencontré aussi, bien entendu, les naturalistes, le *protomedicus* Pinelli et le professeur Carboni [6], ainsi que le président de la loge maçonnique, le comte Borelli [7].

[1] « Gestern abends kam ein junger Mensch mit einer Lyra, einem Instrumente fast wie unsere Zitter, jedoch nur mit drei Saiten bespannt, die durch einen Bogen gestrichen wurden. Der Ton war sehr widerlich, ohnegeachtet der Bursche viel Uebung darauf zu haben schien » (p. 80).

[2] Valentinelli (*op. cit.*, n° 133) attribue cette remarque à la qualité de protestant de Germar : « Non è da tacersi che il Germar Protestante detrae molte volte al nome del Clero dalmata, tacciandolo di neghittoso ed ignorante ».

[3] *Osservazioni di Giovanni Lovrich sopra diversi pezzi del viaggio in Dalmazia del signor Alberto Fortis*, Venise, 1776.

[4] Grisogono, Pietro Nitrizio, *Notizie per servire alla storia naturale della Dalmazia...* Trevigi, 1780. — Germar écrit toujours Chrisogono.

[5] C'est ainsi qu'il a entendu le mot croate *Bog*.

[6] « Ueberhaupt scheint in Zara viel wissenschaftliche Bildung zu herrschen, und unter den Candidaten der eben eingegangenen Centralschule traf ich sehr unterrichtete Leute an. Die Buchhandlung und Buchdruckerei von Battara ist im Verhältniss der Localität ziemlich gut mit italienischen und eignen Verlagswerken versehen » (p. 109).

[7] V. France Kidrič, « Framasonske lože hrvatskih zemelj Napoleonove Ilirije » *Rad Jugoslavenske Akademije* (Zagreb), 206 (1915).

De Zadar à Split, la traversée se fit à bord de la barque à voiles « Diana », qui fut obligée de naviguer en convoi, à cause de la présence des corsaires [1]. Germar visite Split et les environs avec sa curiosité de voyageur consciencieux ; il fait des comparaisons avec Zadar ; il trouve celle-ci mieux dotée d'écoles, celle-là plus commerçante. A Solin, il admire la route spacieuse que Marmont y a fait construire pour établir une communication sûre entre Split et Zadar. L'accueil qu'il trouve auprès du commissaire de police à Split, semble lui avoir laissé une profonde impression : « le commissaire, qui paraissait ne pas être tout à fait étranger, lui-même, aux sciences naturelles (*nicht ganz Laie in den Naturwissenschaften*), s'entretint avec moi très poliment, m'invitant à ne pas craindre de m'adresser à lui, si j'avais besoin de son appui. »

Son départ pour Dubrovnik (Raguse) n'eut lieu que le 26 juillet, à cause d'une attaque anglaise contre un convoi illyrien. Il s'éloigna le moins possible de la côte, longea l'île de Brač, fit escale à Postire, passa par Makarska et arriva à Mali Ston ; il ne reprit la mer que de l'autre côté de la presqu'île de Pelješac, à Veliki Ston. Abritée par les îles de Šipanj, de Lopud et de Koločep, la barque sur laquelle Germar était embarqué, arriva dans le port de Gruž. Dubrovnik plut à notre voyageur ; il la proclame la ville la plus belle de l'Illyrie méridionale et la mieux construite. La langue dominante y est l'illyrien, parlé dans sa forme la plus pure, alors que l'italien n'est compris que par les intellectuels, cependant assez nombreux. « La culture savante en général, règne à Dubrovnik, déclare-t-il ; il y a une imprimerie et une librairie, ainsi que plusieurs écrivains. J'ai visité le cloître des piaristes, où j'ai été très amicalement reçu ; j'ai pu y voir une importante bibliothèque ainsi que plusieurs travaux de jeunes gens qui y reçoivent leur éducation. Un des piaristes, dont j'ai malheureusement oublié le nom [2], est l'auteur d'un grand ouvrage sur l'histoire de Raguse et, tous les ans, il publie un almanach contenant un précis de tout ce qui intéresse Raguse. Je suis entré dans la librairie Martecchini pour l'acheter ; mais il n'y en avait pas de reliés ; le piariste qui m'accompagnait m'a demandé la permission de m'envoyer un exemplaire ; il m'a même promis, sur ma prière, d'ajouter quelques considérations sur la ville et les environs », raconte notre auteur, et il note mélancoliquement : « Malheureusement, je ne l'ai jamais reçu. »

[1] La navigation en convois fut cependant interdite en juin 1813 par Junot, le nombre des bâtiments ennemis étant devenu trop grand. V. Pivec-Stelé, *op. cit.*, p. 209.

[2] F.-M. Appendini (1768-1837), auteur des *Notizie istorico-critiche sulle antichità, storia e letteratura de' Ragusei* (Raguse, 1802-1803). Son frère Urbano (1771-1834) s'est fait connaître comme poète latin.

La beauté des Ragusaines n'a pas échappé à son œil. Germar ne peut, par contre, confirmer la légende, qui veut que les maris en soient terriblement jaloux ; car, pour lui, il a été bien admis dans la famille d'un capitaine, dont la femme était aussi jeune que jolie. Après quelques remarques sur les difficultés du change des diverses monnaies ayant cours à Dubrovnik (francs, lires et sequins), notre auteur parle de sa visite à l'île de Lopud, où il eut quelques désagréments avec le capitaine, commandant la petite garnison des Croates ; ce capitaine le soupçonnait d'être Anglais, malgré la lettre de l'intendant général Belleville dont il était porteur. Obligé de rentrer à Dubrovnik, accompagné d'un sergent, il obtint facilement satisfaction auprès du général français commandant la place [1] ; le capitaine de Lopud fut réprimandé et Germar put, le jour même, faire une excursion dans la vallée de l'Ombla ; il en revint enthousiasmé, malgré les traces toujours visibles des ravages qu'y avait faits une incursion des Monténégrins.

Le 5 août, il prit le chemin du retour ; ce fut un voyage mouvementé. L'aventure commença déjà lorsque la barque longeait la côte de Pelješac ; à la vue d'un corsaire, l'équipage croate, renforcé par Germar et son domestique, eut juste le temps de s'abriter derrière un roc et d'y attendre l'obscurité. Le plaisir des escales à Korčula et à Hvar fut également gâté par la présence menaçante des corsaires, et d'autant plus que de Korčula Germar voguait de nouveau sur une barque à rames, n'ayant que deux matelots à bord. En vue de Hvar, ce fut particulièrement mouvementé : deux bâtiments de guerre anglais n'en furent détournés qu'au dernier moment, lorsqu'ils entendirent un bruit de canons dans la direction de Vis, base principale de la flotte britannique dans l'Adriatique. Tandis que les matelots ramaient dans la direction de Split, Germar pour la troisième fois courut un danger, et la frêle embarcation à laquelle il avait confié sa destinée, son bagage scientifique, ainsi que son fidèle Auguste, dut chercher refuge à Sveti Ivan, petit port de l'île de Brač. Avec un retard de quatre jours, Split fut finalement atteint ; mais, de là, on ne put plus continuer le voyage par mer : les Anglais avaient occupé l'écueil de Saint-Archange, près du cap de Rogoznica.

Force lui fut donc de suivre la route des Kaštela et de se rendre à Šibenik par Trogir. A la description de ces deux villes, Germar ajoute celle de Skradin et des chutes de la Krka, qu'il avait également visitées. En route pour Zadar, il apprend l'existence de brigands ; l'incurie et le despotisme du régime vénitien en sont, à son avis,

[1] Sans doute le général de brigade Bertrand.

responsables, puisque, sous l'administration française, la sécurité publique s'améliore sensiblement.

De Zadar à Rijeka, il reprend un voilier, et la traversée est encore passablement accidentée. L'absence ou l'excès de vent lui impose des escales à Privlaka, Karlobag, Senj et Crikvenica ; cette dernière fut assez désagréable ; les habitants ne s'y montrèrent guère hospitaliers. Germar rentra à Rijeka le 8 septembre 1811.

La première partie du livre se termine à la page 161, et l'auteur ne parle plus du reste de son itinéraire. La seconde partie, intitulée : « Rapport sur les observations d'histoire naturelle en Dalmatie » (*Bericht über die naturhistorischen Beobachtungen in Dalmatien*), pp. 162-323 — ne nous intéresse ici qu'incidemment. Mentionnons cependant quelques remarques sur la documentation de notre auteur. Pour la statistique de la population de Dalmatie (240.000 habitants sur 200 milles carrés), il a recours au recensement établi par le consul vénitien, Danese, en 1803 et 1804. En dehors de l'ouvrage bien connu de Fortis, il se sert des livres des deux auteurs dalmates, Donati [1] et Grisogono ; il cite également les « recherches remarquables » de Cuvier [2], tout en corrigeant une traduction erronée que celui-ci donne d'une phrase de Fortis.

Au total, c'est un livre intéressant, sympathique par la modestie et la franchise de l'auteur ; il mérite sans doute d'être relevé parmi les témoignages directs sur les Provinces illyriennes françaises.

R. Maixner.

Fêtes napoléoniennes à Raguse [3]. — Chaque régime a ses fêtes, plus ou moins nombreuses, plus ou moins splendides, plus ou moins chères à la foule, mais qui toutes ont en commun de prétendre rappeler les principes nationaux religieux, ou idéologiques sur lesquels se fonde, au moins en apparence, la vie de la nation. Et l'éclat des cérémonies qui frappe les âmes simples, la communauté des émotions qu'éveille le rassemblement des foules sont utilisés partout pour rallier toujours plus fermement le peuple aux idées ou aux hommes qui le gouvernent. Cela est surtout visible quand un Napoléon est sur le trône : Il veut qu'on lie sa personne à l'état et à la patrie, plus encore, qu'on la substitue à toute autre idée ou personnification. Les fêtes, dites nationales, seront son exaltation et

[1] Donati, Vitaliano, *Saggio sulla storia naturale marina dell' Adriatico...* Venezia, 1759. — Germar donne le titre sous la forme suivante : « Saggio della storia del mare Adriatico.

[2] « Rapport sur les brèches osseuses », paru dans les *Annales du Museum d'histoire naturelle*, XIII (1809).

[3] Article paru en croate dans l'*Obzor* du 31 janvier 1941.

presque sa divinisation. Aussi auront-elles toutes leur prétexte dans les événements de sa vie ou dans ses actes : l'anniversaire de sa naissance, plus tard, la date de la naissance de son fils, l'anniversaire de certaines victoires particulièrement glorieuses comme Austerlitz, et chacune des étapes de ses marches foudroyantes à travers l'Europe. Il faut sans cesse que les peuples se rappellent que le ciel leur a donné pour chef un demi-dieu grandiose et invincible, que leur bonheur est incomparable et qu'ils n'auront jamais assez d'occasions de dire leur reconnaissance, leur adoration et de rendre des actions de grâces.

C'est ce dont Domenico Garagnin, l'administrateur général désigné par Marmont, essayait de convaincre les Ragusains, dans un avis daté du 9 août 1808 : « Le 15 du courant est la fête de notre invincible souverain. Tous les peuples qui ont la gloire de vivre en sujets de Napoléon le Grand, rivalisent en ce jour pour manifester par leur joie les expressions de leur fidélité et de leur plus profonde vénération envers le plus grand des héros.

« Vous qui en avez éprouvé d'une façon particulière les effets bienfaisants quand vous vous êtes vu enfin assuré un brillant avenir, vous qui avez reçu tant de lumineuses marques de prédilection par l'intermédiaire de l'éminent maréchal Marmont, duc de Raguse, qui, connaissant les généreuses intentions en votre faveur de l'Auguste Monarque, protège l'instruction publique, élève de nouveaux établissements de bienfaisance, donne vie à toutes les branches de l'administration publique et du bien-être des peuples, comme aussi par l'efficace collaboration du général de division Clauzel, qui s'occupe constamment de votre bonheur ; quelle exultation ne devez-vous pas montrer en ce jour pour faire mieux éclater les tendres sentiments de votre plus sincère reconnaissance ! »

Cet humoriste involontaire était sincère, il croyait de bonne foi au bonheur par la tyrannie guerrière auréolée de gloire. Toute sa conduite du reste atteste qu'il s'est efforcé de son mieux de concilier ses administrés au régime, de leur en procurer tous les avantages et d'assurer leur bien-être. Il n'a pas dépendu de lui de réussir dans cette tâche, mais il y a apporté tous ses soins, le premier desquels fut toujours de respecter les habitudes et les traditions ragusaines, de s'y associer, et de veiller même à les maintenir contre les négligences ou des illusions maladroites de progrès ou de lumières. Ainsi tout en veillant à l'éclat des fêtes de son maître, il ne néglige pas celle de Saint-Blaise. Le 28 janvier 1809 il écrira par exemple aux procurateurs du Dôme et de l'église Saint-Blaise pour les engager à donner toute la solennité à la fête du saint patron de la ville. Il insistera pour qu'une place soit réservée dans les cérémonies aux

membres de l'administration communale et aux autorités supérieures. Il ne veut pas qu'on essaie de creuser des fossés entre la population et ses nouveaux chefs, en écartant ceux-ci des manifestations proprement et antiquement ragusaines.

Sans doute les fêtes du nouveau régime étaient-elles plus froides que les fêtes traditionnelles. Voici comment le même Garagnin décrit le 16 août 1809, celle qu'il avait annoncée dans son avis du 9 août : « La fête de notre Auguste Souverain a été célébrée ici avec toute la pompe possible. Les salves d'artillerie de tous les forts avaient la veille annoncé la fête et furent répétées trois fois dans la journée. Le matin à la cathédrale Mgr l'Archevêque chanta une messe solennelle en présence de toutes les autorités militaires, civiles et ecclésiastiques. On chanta un *Te Deum* accompagné d'une musique superbe, en action de grâces au Tout-Puissant. Douze fillettes, habillées aux frais de l'administration générale et de l'administration communale, étaient placées à côté de l'autel, et, avec elles, tout le bon peuple de Raguse ne cessait d'élever ses vœux au ciel pour les jours précieux de l'Auguste Monarque. Le concours du peuple fut si grand qu'une foule de monde dut rester hors de l'église. M. le général de division Clauzel donna un dîner magnifique à toutes les autorités dans le palais ducal. Le soir toute la ville et le bourg furent illuminés. Au milieu de la place était dressé un magnifique temple où était placé le buste de l'Auguste Souverain soutenu par Mars et par Minerve. Tout le peuple ivre de joie et satisfait célébrait avec un véritable et sincère enthousiasme un jour aussi mémorable, conscient qu'il était des bienfaits reçus en abondance par l'entremise de son duc, l'éminent Marmont, et animé par l'espérance d'en obtenir encore de plus grands dans l'avenir. »

Cette année-là, la fête et l'illumination, s'il faut en croire un rapport du commissaire de police Frezza, faillirent avoir des suites tragiques, ou du moins fâcheuses pour la philologie. S'approchant par hasard de sa fenêtre, il s'aperçut que la boutique de l'imprimeur Martecchini commençait à brûler. Le patron s'en était allé, sans éteindre l'illumination dont il avait orné sa façade. Les chandelles finissant de brûler avaient laissé tomber des flammèches sur la porte qui avait pris feu. Sans la prompte intervention de Frezza, l'imprimerie, le matériel, le dictionnaire de Stulli dont l'impression était déjà fort avancée, tout aurait été détruit, « et peut-être, ajoute le commissaire, bien des maisons auraient été victimes de la négligence du patron de la boutique ».

A cet incident près, la fête du 15 août sera ensuite célébrée chaque année d'une façon à peu près uniforme. L'annonce des victoires provoquait des manifestations analogues, et comme il y en avait beau-

coup et que les bulletins de la grande armée, ainsi que tous les communiqués officiels, étaient plus loquaces sur les succès que sur les échecs, la population était sans cesse invitée à manifester son enthousiasme et son admiration pour le chef invincible et à remercier Dieu. Les mois de mai et de juin 1809 en sont un bon exemple.

« Raguse, dit une correspondance adressée à la *Gazette de Venise*, n'a pas été la dernière parmi les villes de Dalmatie à prendre part aux heureux événements qui couronnent les extraordinaires et héroïques entreprises de S.M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie. On apprit le 11 mai dernier les subites et éclatantes victoires remportées par les armes françaises sur les Autrichiens à Ratisbonne, Landshut, etc. La joie et la jubilation se répandirent aussitôt sur le visage de tous. M. l'administrateur général de Raguse et de Cattaro, Domenico Garagnin, M. le général de brigade Deviau, gouverneur militaire, se rendant aux vœux de la population, consacrèrent la journée du 12 à la joie publique. Trois salves d'artillerie, un *Te Deum* solennel chanté au Dôme, avec le concours de toutes les autorités et de Mgr l'Archevêque avec son clergé, le soir l'entrée gratuite au théâtre superbement illuminé aux chandelles, furent autant de marques d'allégresse, qui agitèrent joyeusement les âmes pendant tout ce jour-là.

« Mais bien plus grands encore et plus généraux furent le contentement et l'exultation publics à l'annonce officielle de la prise de Vienne. Les fêtes durèrent trois jours entiers.

« Le soir du 12 juin, il y eut illumination de toutes les rues de la ville et des faubourgs. Le temps tranquille et calme la rendit particulièrement brillante et agréable aux spectateurs de tout ordre et de toute classe, qui se promenèrent en foule pour jouir d'un si beau et si charmant spectacle.

« e soir du 13, M. l'administrateur général Garagnin, ayant invité les personnes les plus distinguées de chaque ordre, fit à ses frais illuminer le théâtre *a giorno*, et offrit un rafraîchissement magnifique à la nombreuse assistance composée de huit cents personnes au moins. Sur son ordre on avait composé et on exécuta, aux applaudissements universels, une cantate en musique, inspirée par le grand objet de cette fête, et à la louange de l'immortel Napoléon : *Quale il fulmine sonante...*

« L'enthousiasme de l'assistance, les applaudissements et les vivats répétés au nom immortel de notre Auguste Souverain, la joie qui se manifestait sur le visage de tous ont marqué la fin du spectacle de la soirée.

« Enfin pour rendre grâce au Très Haut pour de si heureux succès, le 14 à midi on a chanté parmi les roulements du canon un solennel

Te Deum en musique, auquel assistaient au milieu d'un grand concours de peuple toutes les autorités civiles et militaires, et Mgr l'Archevêque avec son clergé. M. le Podestat de Raguse accorda ce jour-là une ration exceptionnelle à tous les soldats de la garnison. »

Nous ne suivrons pas les autres fêtes au cours des années : elles sont toujours à peu près identiques. Peut-être, par suite de l'habitude, y sent-on de plus en plus d'indifférence. C'est un rite que l'on accomplit. Le gouverneur des Provinces Illyriennes plus tard se verra obligé de rappeler par des circulaires les dates à commémorer, et il arrivera même un jour que, pour une fête d'institution récente, la circulaire étant arrivée trop tard, les cérémonies officielles furent oubliées.

Il y avait peut-être plus de chaleur véritable, plus d'élan lorsqu'il s'agissait de témoigner son dévouement ou son affection à Marmont, dont l'esprit, la courtoisie, la bonté discrète avaient su faire oublier aux Ragusains qu'il était le représentant, l'agent d'une domination étrangère, et les Ragusains du reste pouvaient bien sentir que le représentant de Napoléon éprouvait pour leur ville et pour eux une tendresse particulière.

Aussi en 1808 quand Marmont reçoit le titre de duc de Raguse, la ville lui envoie une délégation pour dire sa joie et le féliciter, et quand il arrive ce sont deux jours de fêtes, qui ne témoignent certes pas de beaucoup d'imagination : on retrouve les illuminations traditionnelles, auxquelles s'ajoute un arc de triomphe érigé sur le Stradun. Le deuxième jour est marqué par un bal accompagné de rafraîchissements.

L'année suivante, pour l'élévation de Marmont au maréchalat, on renouvelle les illuminations et pour donner plus d'éclat au spectacle, pendant la journée du dimanche 6 août toutes les fenêtres donnant sur le Stradun et sur la petite place sont drapées. Garagnin fait dresser sur sa terrasse « les armoiries vénérées du héros », qui s'illuminent à la tombée de la nuit.

Une preuve qu'il y avait dans ces manifestations une part d'attachement personnel à Marmont nous est fournie par la résistance et les récriminations de l'administration communale lorsque en 1811 elle reçoit l'invitation de Garagnin de préparer une réception solennelle pour le nouveau gouverneur le général Bertrand : elle invoque la situation difficile des finances de la ville, cherche des échappatoires et enfin demande que l'administration militaire lui fournisse une aide pour remettre en état le vieil arc de triomphe élevé pour Marmont et dont les débris se trouvent encore dans quelque magasin. Par bonheur Bertrand avait horreur de ces manifestations et cherchait en toutes choses l'économie la plus stricte pour

alléger les charges des populations. Avant de prendre le chemin de Raguse, il fait connaître son désir d'éviter toute fête. Il se contentera de recevoir au palais les autorités et les notables.

Le régime français passa, on organisa des fêtes analogues pour l'empereur d'Autriche ou pour ses représentants, et le régime autrichien à son tour disparut. Mais sous l'un comme sous l'autre malgré les fictions officielles la seule fête vraiment ragusaine, celle pour laquelle battent les cœurs a toujours été la Saint-Blaise.

J. D.

Balzac et l'Illyrie. — La légende napoléonienne a constamment occupé l'imagination de Balzac. Quel que fût le genre de ses récits — le surnaturel affronté dans ses œuvres de jeunesse avec *Le Centenaire*, ou l'étude de mœurs, comme *Le Médecin de campagne* qui comprend l'histoire aventureuse de Napoléon faite par le fantassin Goguelat — toujours Balzac a trouvé l'occasion de faire parler de Napoléon par ses personnages. Et tour à tour, ce furent l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, Waterloo qu'évoquèrent des récits de batailles où, bien entendu, tout n'est pas et ne peut être rigoureusement véridique. En dehors d'une certaine valeur documentaire, cet élément napoléonien, avec l'énumération des batailles gagnées et la succession de pays conquis, constitue chez Balzac un puissant moyen d'émotions, en stimulant l'imagination du lecteur à une époque dont le calme contrastait singulièrement avec le dynamisme de l'Empire.

Il n'y a rien d'étonnant qu'à côté des grands théâtres des guerres napoléoniennes, Balzac ait fait mention des Provinces illyriennes, et notamment de la Dalmatie, incorporée dans l'Empire français de 1806 à 1814. Les balzaciens minutieux, attentifs aux menus détails, pourront glaner telle phrase qui semble prouver chez Balzac des connaissances des lieux. Dans *La Peau de chagrin*, il est question de « jeunes gens... cravatés à désespérer toute la Croatie » ; dans *Le Médecin de campagne*, le nom de Raguse est rappelé à propos du rôle de Marmont en mars 1814 : « Voilà les Ragusades qui commencent et les bonheurs qui finissent. »

Il y a cependant d'autres endroits où le thème illyrien est développé avec plus d'ampleur. Nous avons déjà parlé ici même [1] de la façon dont Balzac transporte son récit en Dalmatie, dans la scène de la diligence de *Un début dans la vie*, qui date de 1842. Deux ans après, la Dalmatie se retrouve dans *Les Paysans*, grand roman social dont malheureusement Balzac n'a achevé que la première partie,

[1] « Balzac et les Slaves du sud », *A. I. F. Z.*, 1937, pp. 58-62.

ne laissant que l'ébauche de la seconde, publiée en 1855 par sa veuve. Ce qu'il nous a livré suffit cependant pour classer cette œuvre parmi les plus belles et les plus mûres de cet incomparable écrivain. Le tableau qu'il a fait de la vie de la campagne est très sombre. Il n'a jamais été démocrate, et, à ce moment-là, il a dû être influencé par Mme Hanska, grande propriétaire en Pologne. Les paysans, devenus propriétaires et aidés par les bourgeois, font une guerre sourde aux aristocrates. « Vous allez voir, déclare-t-il dans la dédicace à P. S. B. Gavault, cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcèle et divise le sol, le partage et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui tout à la fois son auxiliaire et sa proie. »

Dans le cadre de ce roman qui nous montre le général Montcornet, comte de l'Empire, propriétaire du château des Aigues en Bourgogne, en lutte contre les villageois, Balzac introduit un personnage exotique, une jeune femme sauvage et douce à la fois, dont les yeux reflètent ce que M. Baldensperger a appelé « les émerveillements orientaux » [1]. Ce n'est pourtant qu'une fillette de treize ans, au corps et aux sentiments précoces — précocité que l'auteur veut précisément expliquer par ses origines. Le fils du sacristain de Blangy, un garçon superbe, était en Illyrie en 1809 : « Ce Niseron ne se trouvait encore que simple canonnier en 1809, dans un corps d'armée qui, du fond de l'Illyrie et de la Dalmatie, a eu l'ordre d'accourir par la Hongrie pour couper la retraite à l'armée autrichienne, dans le cas où l'Empereur gagnerait la bataille de Wagram. C'est Michaud qui m'a raconté la Dalmatie, il y est allé. Niseron, en sa qualité de bel homme, avait conquis à Zara le cœur d'une Monténégrine, une fille de la montagne, à qui la garnison française ne déplaisait pas. Perdue dans l'esprit de ses compatriotes, l'habitation de la ville était impossible à cette fille après le départ des Français. Zèna Kropoli, dite injurieusement la Française, a donc suivi le régiment d'artillerie, elle est revenue en France après la paix. Auguste Niseron sollicitait la permission d'épouser la Monténégrine, alors grosse de Geneviève ; mais la pauvre femme est morte à Vincennes des suites de l'accouchement, en janvier 1810. Les papiers indispensables pour qu'un mariage soit bon sont arrivés quelques jours après. Auguste Niseron a donc écrit à son père de venir chercher l'enfant avec une nourrice du pays et de s'en charger ; il a eu bien raison, car il a été tué d'un éclat d'obus à Montereau. Inscrite sous le nom de Geneviève et baptisée à Soulanges, cette petite Dalmate a été l'objet de la protection de Mlle Laguerre que cette histoire a touchée

[1] *Orientations étrangères chez Honoré de Balzac*, p. 13.

beaucoup, car il semble que ce soit dans le destin de cette petite d'être adoptée par les maîtres des Aigues »[1].

Cette charmante enfant, surnommée la Péchina (de l'italien *piccina*), que l'auteur qualifie tantôt de Dalmate, tantôt de Monténégrine, se trouve exposée aux persécutions qu'un désir intempestif dicte à un mauvais garçon du village, Nicolas Tonsard. L'intervention de quelques personnages et le courage de la petite, qui aime le garde-général Michaud, font d'ailleurs échouer ces desseins. Entre temps, Balzac nous fait d'elle le portrait suivant :

« La Péchina, sans être autre chose qu'une pauvre petite paysanne, offrait le spectacle d'une effrayante précocité, comme beaucoup de créatures destinées à finir prématurément, ainsi qu'elles ont fleuri. Produit bizarre du sang monténégrin et du sang bourguignon, conçue et portée à travers les fatigues de la guerre, elle s'était sans doute ressentie de ces circonstances. Mince, fluette, brune comme une feuille de tabac, petite, elle possédait une force incroyable, mais cachée aux yeux des paysans, à qui les mystères des organisations nerveuses sont inconnus. On n'admet pas les nerfs dans le système médical des campagnes.

« A treize ans, Geneviève avait achevé sa croissance quoiqu'elle eût à peine la taille d'un enfant de son âge. Sa figure devait-elle à son origine ou au soleil de la Bourgogne ce teint de topaze à la fois sombre et brillant, sombre par la couleur, brillant par le grain du tissu, qui donne à une petite fille un air vieux, la science médicale nous blâmerait peut-être de l'affirmer. Cette vieillesse anticipée du masque était rachetée par la vivacité, par l'éclat, par la richesse de lumière qui faisaient des yeux de la Péchina deux étoiles. Comme à tous ces yeux pleins de soleil, et qui veulent peut-être des abris puissants, les paupières étaient armées de cils d'une longueur presque démesurée. Les cheveux, d'un noir bleuâtre, fins et longs, abondants, couronnaient de leurs grosses nattes un front coupé comme celui de la Junon antique. Ce magnifique diadème de cheveux, ces grands yeux arméniens, ce front céleste écrasaient sa figure. Le nez, quoique d'une forme pure à sa naissance et d'une courbe élégante, se terminait par des espèces de naseaux chevalins et aplatis. La passion retroussait parfois ces narines et la physionomie contractait alors une expression furieuse. De même que le nez, tout le bas de la figure semblait inachevé, comme si la glaise eût manqué dans les doigts du divin sculpteur. Entre la lèvre inférieure et le menton l'espace était si court, qu'en prenant la Péchina par le menton on devait lui froisser les lèvres ; mais les dents ne permettaient pas de faire atten-

[1] Ed. de la Pléiade (Paris 1937), tome VIII, pp. 164-165.

tion à ce défaut. Vous eussiez prêté des âmes à ces petits os fins, brillants, vernis, bien coupés, transparents, et que laissait facilement voir une bouche trop fendue, accentuée par des sinuosités qui donnaient aux lèvres de la ressemblance avec les bizarres torsions du corail. La lumière passait si facilement à travers la conque des oreilles qu'elle semblait rose en plein soleil. Le teint, quoique roussi, révélait une merveilleuse finesse de chair. Si, comme l'a dit Buffon, l'amour est dans le toucher, la douceur de cette peau devait être active et pénétrante comme la senteur des daturas. La poitrine, de même que le corps, effrayait par sa maigreur ; mais le pied, les mains d'une petitesse provocante accusaient une puissance nerveuse supérieure, une organisation vivace. Ce mélange d'imperfections diaboliques et de beautés divines, harmonieux malgré tant de discordances, car il tendait à l'unité par une fierté sauvage ; puis ce défi d'une âme puissante à un faible corps écrit dans les yeux, tout rendait cette enfant inoubliable. La nature avait voulu faire de ce petit être une femme, les circonstances de la conception lui prêtèrent la figure et le corps d'un garçon. A voir cette fille étrange, un poète lui eût donné l'Yémen pour patrie elle tenait de l'Afrite et du Génie des contes arabes. La physionomie de la Péchina ne mentait pas. Elle avait l'âme de son regard de feu, l'esprit de ses lèvres brillantes par ses dents prestigieuses, la pensée de son front sublime, la fureur de ses narines toujours prêtes à hennir. Aussi l'amour, comme on le conçoit dans les sables brûlants, dans les déserts, agita-t-il ce cœur âgé de vingt ans, en dépit des treize ans de l'enfant du Monténégro, qui, semblable à cette cîme neigeuse, ne devait jamais se parer des fleurs du printemps.

« Les observateurs comprendront alors que la Péchina, chez qui la passion sortait par tous les pores, réveillât en des natures perverses la fantaisie endormie par l'abus ; de même qu'à table l'eau vient à la bouche à l'aspect de ces fruits contournés, troués, tachés de noir que les gourmands connaissent par expérience, et sous la peau desquels la nature se plaît à mettre des saveurs et des parfums de choix. Pourquoi Nicolas, ce manouvrier vulgaire, pourchassait-il cette créature digne d'un poète, quand tous les gens de cette vallée en avaient pitié comme d'une difformité maladive ? Pourquoi Rigou, le vieillard, éprouvait-il pour elle une passion de jeune homme ? Qui des deux était jeune ou vieillard ? Le jeune paysan était-il aussi blasé que le vieillard ? Comment les deux extrêmes de la vie se réunissaient-ils dans un commun et sinistre caprice ? La force qui finit ressemble-t-elle à la force qui commence ? Les dérèglements de l'homme sont des abîmes gardés par des sphinx, ils

commencent et se terminent presque tous par des questions sans réponse.

« On doit concevoir maintenant cette exclamation : « Piccina !... » échappée à la comtesse, quand sur le chemin elle vit Geneviève, l'année précédente, ébahie à l'aspect d'une calèche et d'une femme mise comme Mme de Montcornet. Cette fille presque avortée, d'une énergie monténégrine, aimait le grand, le beau, le noble garde-général ; mais comme les enfants de cet âge savent aimer quand elles aiment, c'est-à-dire avec la rage d'un désir enfantin, avec les forces de la jeunesse, avec le dévouement qui chez les vraies vierges enfantent de divines poésies [1]. »

Par malheur, la deuxième partie des *Paysans* étant restée inachevée après la brouille de Balzac avec *La Presse*, en décembre 1844, nous n'apprenons plus rien sur le destin de cette petite fleur exotique, sauvage et ravissante. Que serait-elle devenue ? Plutôt que de faire des suppositions inutiles, il semble plus intéressant de se demander d'où vient ce thème illyrien chez Balzac. Dans sa thèse sur *Balzac et le monde slave*, Mme de Korwin-Piotrowska paraît disposée à croire à une influence spéciale, qu'elle rattache au rôle qu'ont joué dans la vie de l'auteur de la *Comédie humaine* les familles aristocratiques polonaises Rzewuski et Hanski. Voici ce qu'elle dit : « Balzac, poussé par un très sûr instinct et par ailleurs toujours désireux de peupler sa *Comédie* de Slaves, choisit cette fois une jeune Dalmate, c'est-à-dire une Slave méridionale, pour lui faire jouer un rôle qu'il jugeait important... Sœur cadette de la Fosseuse [2], la Péchina n'aurait pu représenter une Polonaise, même fille de rustres. Les pays que la civilisation n'a pas encore profondément atteints, peuvent seuls produire ces êtres possédés par une passion dont ils ont à peine conscience, mais à laquelle ils sont entièrement soumis. Leur sauvagerie n'est pas sans grandeur et sans beauté. Au contraire, Péchina, la petite « noiraude », qui parle à peine, qui vit dans l'ombre du garde-chasse, a le charme un peu mystérieux de la Fosseuse ; elle n'est pas peinte comme celle-ci en teintes douces et comme mouillées, mais avec les mots emportés et brûlants qui conviennent à une méridionale. Balzac a vu juste encore une fois, peut-être aidé dans ses hypothèses ethnographiques par les souvenirs de Mme Hanska, dont le beau-frère Riznicz était précisément originaire de ces contrées... Pauline elle-même avait fait un séjour en Dalmatie avec son mari, à l'époque des guerres napoléoniennes [3]. »

[1] *Ibid.*, pp. 174-177.

[2] La Fosseuse, personnage du *Médecin de campagne.*

[3] *Balzac et le monde slave* : *Madame Hanska et l'œuvre balzacienne,* Paris, 1933, pp. 403-406.

Il ne s'agit, bien entendu, que d'une hypothèse. Mais encore importe-t-il d'en vérifier les prémices réelles. Toujours d'après Mme de Korwin-Piotrowska, « Pauline, la plus jeune des sœurs, se maria avec Jean Riznicz, descendant d'une famille d'armateurs serbes établis à Trieste et prodigieusement riches. Riznicz, très instruit, très distingué, était un homme de grande valeur. Il sut mériter l'estime de Napoléon à qui il fut probablement présenté en Italie. Il emmena, aussitôt après leur mariage, sa jeune femme sur les bords de l'Adriatique, où il possédait un magnifique château. Les grâces et les charmantes qualités de Pauline furent vivement appréciées par Caroline Murat, qui vivait alors à Trieste et qui recherchait sa société. C'est la perte de leur fortune, occasionnée par le non-paiement des fournitures livrées au gouvernement russe, qui ramena Pauline à Hopczyca, le village qui lui revenait en dot. [1] »

Que Pauline ait séjourné en Dalmatie et à Trieste, qu'elle y ait fait la connaissance de l'ex-reine de Naples, que son mari Riznicz fût prodigieusement riche, tout cela est possible. De Riznicz, nous ne pouvons rien dire, les recherches qu'il faudrait faire étant en ce moment très difficiles. Mais Pauline, sensiblement plus jeune qu'Eveline née en 1800, n'était qu'une enfant à l'époque des guerres napoléoniennes. D'autre part, Caroline Murat ne fut amenée à Trieste, comme prisonnière enlevée de Naples par une escadre anglaise, qu'après la bataille de Tolentino (2 mai 1815) et elle y vécut sous une sorte de surveillance, en se faisant appeler comtesse de Lipona. Le séjour de Pauline à Trieste et sa rencontre avec l'ex-reine ne pourraient par conséquent être que bien postérieurs aux guerres de l'Empire.

Du reste, nous sommes d'avis que l'hypothèse d'une influence personnelle est inutile, du moment qu'il s'agit de deux thèmes familiers à Balzac : la légende napoléonienne et l'exotisme. Les provinces illyriennes et la Dalmatie napoléonienne avaient fait l'objet d'assez nombreuses publications pour que Balzac y put trouver l'information dont il avait besoin, et d'autre part, on peut voir que la couleur locale est à peu près inexistante dans les pages des *Paysans* que nous avons citées.

R. MAIXNER.

Un drame sur les Hunyadi, œuvre d'un Français établi en Croatie. — Sous le second Empire, un Français originaire de Cambrai, Henri Carion, devint propriétaire du château de Bistra sur le versant occidental de la Zagrebačka Gora vers la vallée de Zagorje à 20 kilomètres de Zagreb, la capitale de la Croatie. Ce domaine avait

[1] *Ibid.*, p. 86.

appartenu aux comtes Oršić, qui avaient fait construire, en 1776, le château, un des meilleurs spécimens du style rococo en Croatie. Carion[1] n'était pas seulement un agronome expert, attaché à la prospérité de ses champs, jardins et vignes. A ses heures de loisir il cultivait aussi les plaisirs de l'esprit. Dans sa jeunesse, en 1833, il avait obtenu un prix à un concours poétique de l'Académie de Cambrai, une lyre en argent qui se trouve encore à Bistra[2]. Sa bibliothèque, ou du moins ce qui en reste aujourd'hui, contient des livres français, italiens et allemands, où les belles-lettres ont autant de place que l'agriculture. Il gardait le contact avec son terroir d'origine grâce à un abonnement à une feuille bien pensante de Cambrai : *L'Emancipation.*

Parmi ses livres, il en est un intitulé : *L'Autriche-Hongrie, ses institutions et ses nationalités*, par Daniel Lévy (Paris, Didier et Cie, 1871, in-16, xxxi-311 pp.). Nous le classerions aujourd'hui parmi les enquêtes, et, malgré les connaissances nécessairement incomplètes de l'auteur, il représente pour le moment où il parut — au lendemain de la guerre de 70 — un utile moyen d'information pour l'opinion française dans le dédale des nationalités de l'Autriche-Hongrie. Les Hongrois et les Tchèques y ont la plus large part. L'auteur est persuadé de la nécessité de l'état des Habsbourg, mais il se prononce en faveur d'un système de compromis capable de réconcilier les nationalités de l'empire.

L'histoire de la Hongrie est traitée dans un esprit de sympathie marquée et avec force détails. A propos des événements arrivés après la mort du roi Wladislas Ier, de l'accession au trône de Ladislas dit Posthumus et de ses démêlés avec la famille des Hunyadi, Lévy (pp. 23-26) remarque que ces événements constituent « une tragédie d'un intérêt saisissant qui relève plutôt du domaine de la poésie dramatique que du domaine de l'histoire ». Ces mots semblent avoir réveillé l'inspiration poétique chez Carion. Le résultat fut une pièce imprimée chez Scholz et Kralj à Zagreb, en 1888 : *Les Hunyadi, drame en cinq actes et en prose, tiré de l'histoire de Hongrie, par un Français résidant depuis plus de vingt ans en Autriche-Hongrie.* Il est précédé d'une dédicace : « Hommage à la généreuse nation, patrie de saint Etienne, de la chère sainte Elisabeth, d'une foule de héros et du peuple dévoué à la grande Marie-Thérèse » et d'une notice historique, qui montre bien que Carion n'a pas poussé très

[1] Henri Carion est mort à Bistra le 23 avril 1892, âgé de quatre-vingts ans, suivant de peu sa femme Marsilia, née à Milan, décédée le 12 août 1885, âgée de soixante-deux ans.

[2] Elle porte l'inscription : Académie de Cambrai. — Prix de poésie, M. H. Carion, 1833.

loin ses recherches historiques et s'est contenté de mettre dans son drame juste autant de faits et de couleur qu'il en trouvait dans les quatre pages de Lévy. « Le jeune Ladislas, écrit-il, fils posthume d'Albert d'Autriche, prédécesseur de Wladislas, mort sur le trône de Hongrie, fut appelé à lui succéder et comme il était mineur, Hunyadi fut nommé lieutenant-général du royaume. Outre de brillantes victoires remportées sur les Turcs et sur les Valaques, Jean Hunyadi maintint, par des lois sages, la paix intérieure, et Frédéric d'Autriche prétendant retenir en son pouvoir le jeune roi Ladislas, Jean Hunyadi, aussi fidèle sujet qu'intrépide capitaine, vint arracher le jeune souverain de Hongrie à son ravisseur et le plaça sur le trône qui l'attendait. » Lévy avait dit, d'une façon plus serrée : « Wladislas ayant été tué dans une expédition qu'il entreprit lui-même quelque temps après contre les Turcs, le jeune Ladislas, fils posthume d'Albert prédécesseur de Wladislas, lui succéda. Ladislas étant mineur, la lieutenance du royaume fut confiée à Hunyadi qui, tout en se couvrant de gloire par de nouvelles victoires remportées sur les Turcs et leurs alliés les Valaques, maintint la paix dans l'intérieur du royaume et ajouta à sa prospérité par des réformes excellentes. Il porta même ses armes victorieuses jusqu'en Autriche et força Frédéric à rendre à la liberté le jeune Ladislas qu'il tenait en son pouvoir.

En outre tous les personnages historiques du drame de Carion figurent dans le récit de Lévy : Jean Hunyadi, vainqueur des Turcs, Ladislas, jeune roi de Hongrie, le comte Cilley, son oncle et ancien tuteur, Ladislas Hunyadi, fils de Jean Hunyadi, Mathias, son frère, Elisabeth Szilagyi, veuve de J. Hunyadi, Gara, Palatin du royaume, Paul Banffy, magnat hongrois, Jean de Capistran, légat du pape. Mais Carion a jugé bon d'introduire deux personnages de son invention : la princesse Irma, sœur du roi et Etienne, fils du comte Cilley. Il s'en excuse ainsi : « L'auteur ose espérer que les scènes pathétiques, résultant de l'introduction de ces deux personnages qui n'ont rien d'ailleurs d'invraisemblable, lui serviront d'excuse et lui obtiendront l'indulgence des amis de l'art dramatique. »

Il faut bien reconnaître que — sauf un intérêt de curiosité — le drame n'a que peu de valeur et est littérairement médiocre. C'est ce que montrera une analyse, appuyée de quelques citations.

Au premier acte, on voit les conspirateurs, Cilley, Gara et Banffy, prendre ombrage de la gloire grandissante des Hunyadi, car Jean, vainqueur des Turcs, vient de prendre le titre de capitaine général du royaume, tandis que son fils aîné Ladislas est nommé gouverneur de Belgrade. Aussi n'est-on pas trop surpris de voir Jean suc-

comber au milieu d'une cérémonie d'une façon qui fait naître un soupçon : le grand capitaine aurait été empoisonné et ne serait pas, comme le dit l'histoire, mort de la peste. Au deuxième acte, Ladislas est provoqué par Cilley, qui le blesse mais est abattu par le sabre du capitaine des gardes, accouru au bruit des armes. En marge de ces événements historiques, on voit naître un amour heureux : celui de Ladislas et de la princesse Irma, aimée d'autre part, mais avec discrétion, par Etienne Cilley, qui est l'ami de Ladislas malgré la haine vouée à celui-ci par le vieux Cilley.

Pendant les troisième et quatrième actes, le palatin Gara devient le meneur du jeu. Il n'a de cesse qu'il n'ait convaincu le faible roi Ladislas des projets coupables qu'il attribue à Ladislas Hunyadi, lequel en voudrait à sa vie et à sa couronne. Au cinquième acte, Ladislas Hunyadi est au cachot, où Jean Capistran descend pour lui prodiguer les sublimes consolations de la religion. Sur ces entrefaites le comte Banffy vient annoncer au jeune Hunyadi qu'il est condamné à mort. Mais voici derrière Banffy paraître la princesse Irma en robe de fiancée royale : on devine le motif de cette visite insolite. Le père Capistran célèbrera son mariage avec Ladislas avant que celui-ci soit livré au bourreau. Et alors « le funèbre cortège, à la tête duquel marche, l'air radieux, Ladislas à côté de Jean de Capistran psalmodiant les prières des agonisants, sort silencieusement du cachot... Au bout de quelques minutes on entend plusieurs bruits sourds...

« La princesse Irma (au bruit de ces bruits sourds, se dressant au pied de l'autel) : Ladislas .... mon époux .... j'ai vu ton âme qui m'appelle en montant aux cieux... et voici la mienne qui laisse son corps pour te rejoindre dans les délices éternelles .... (Elle s'affaisse doucement sur les marches de l'autel). »

Surviennent trop tard, Etienne Cilley et le capitaine des gardes. Ils nous apprennent que Banffy et Gara viennent d'être arrêtés, que le roi, devenu insensé, est en fuite, de sorte que Mathias Hunyadi peut accéder au trône de Hongrie.

Le dénouement modifie légèrement la vérité historique : le roi Ladislas a bien pris la fuite, mais il n'est point exact qu'il aurait perdu la raison. Il ne survécut du reste pas longtemps à sa victime, car il mourut brusquement à Prague, où il devait rencontrer sa fiancée, fille du roi de France Charles VII. On y vit un empoisonnement, version qu'accepte Lévy. L'histoire moderne penche plutôt pour la mort par une maladie épidémique.

Nous avons déjà dit que le drame de Carion n'a guère qu'un intérêt de curiosité, sa valeur littéraire ne dépassant pas le niveau d'inoffensifs amusements d'un amateur. Il est encore curieux pour avoir été

imprimé en Croatie, ce qui n'allait pas sans difficultés. L'auteur les a indiquées dans une note de l'errata : « Faire imprimer à distance, un manuscrit français dans une imprimerie croate, c'est une témérité. Naturellement il fallait s'attendre à de nombreuses fautes typographiques. L'imprimerie Scholz i Kralj s'est tirée avec honneur de cette épreuve. » Malgré ces éloges, le nombre de coquilles est important, et dépasse celui que l'on trouve dans d'autres livres français imprimés en Croatie à la même époque, comme *Le Pèlerin Slave*, de l'émigré polonais Jean Victor, publié à Osijek en 1876[1] et surtout l'intéressant *Aperçu des rapports historiques et politiques entre la Hongrie et la Croatie*, publié à Zagreb en 1883 par le Tchèque croatisé Théodore Zloch-Dobar et dont la présentation typographique due à l'imprimerie Granitz est presque impeccable[2].

Signalons que nous avons deux témoignages sur Carion, de la part de voyageurs français venus en Croatie. Dans un petit volume intitulé *Trois mois en Croatie*... [3], l'auteur, Louis de la Roque, qui signe Ljudevit Prijateli, donne une traduction en vers de l'hymne national croate, en indiquant qu'il la doit « à l'obligeance d'un compatriote et d'un ami, depuis longtemps établi en Croatie et familiarisé avec la langue du pays ». D'autres passages du livre montrent que ce voyageur avait visité Bistra (pp. 70, 80, 82), qu'il connaissait l'histoire du château et des entreprises minières de Carion qui avait ouvert une mine de plomb argentifère à Saint-Jacob au-dessus de Bistra : malgré l'analyse favorable faite à l'École des mines de Paris, l'exploitation avait dû être abandonnée faute d'une voie ferrée ; enfin il avait fait la connaissance du peintre croate Quiquerez, qui servit à Tissot d'introducteur à Bistra. De tout cela on peut conclure que Carion est le traducteur, modestement anonyme, de *La Patrie croate*. Victor Tissot, dans son livre *La Hongrie de l'Adriatique au Danube*[4], décrit avec humour et sympathie une visite de trois jours qu'il fit au château de Bistra, en compagnie du peintre Quiquerez. Il ne nomme pas Carion, qui semble avoir été d'une discrétion extrême, puisqu'il n'a pas signé non plus son drame. Voici le portrait qu'en trace Tissot : « Je vis un grand et beau vieillard aux longs cheveux bouclés, à la barbe blanche comme la neige et

[1] Le Pèlerin Slave. Considérations générales sur l'histoire ancienne et moderne des royaumes unis de Croatie, Slavonie et Dalmatie et des Confins militaires, sur la religion, l'éducation primaire et les produits et voies de communications de ces pays, dédiées à l'Académie sud-slave. — Première livraison. — Essek, impr. de Ignaz Mederschitzky, 1876, in-4, 80 pp.

[2] Voir *A. I. F. Z.*, 1937, pp. 35-44.

[3] Cf. *A. I. F. Z.*, 1940, p. 115 et n. 1 et 2.

[4] Voir *A. I. F. Z.*, 1939, pp. 228-238.

tombant presque jusqu'à la ceinture. » Tissot nous le montre encore hospitalier, intelligent et très bien informé non seulement des choses de l'agriculture mais aussi des coutumes et des conditions de la vie des Croates. Il avait auprès de lui sa fille Marie-Donnée que Tissot nous présente comme une charmante beauté de quinze ans et dont il donne un petit portrait au crayon. Elle était née en France ; elle vient de mourir à Zagreb, à l'âge de quatre-vingts ans, vieille fille excentrique et dernière de sa race. *Sic transit...*

R. MAIXNER.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

J. E. TOMIĆ [1]

Les rivaux [2]

Au début de ce siècle une partie de la Croatie, limitée par la Save, se trouvait sous le sceptre de Napoléon Ier. A cette époque un riche gentilhomme, nommé Budaj, vivait dans la région de Karlovac, sur ses domaines situés sur la route de Metlika.

C'était un gentilhomme de vrai type croate, fidèle aux coutumes de sa nation, mais partisan du nouveau régime, qui était, à ce que racontent les anciens, très bien vu de notre noblesse et de la classe paysanne elle-même.

Aujourd'hui encore le peuple, dans les hauts confins [3], et là-bas de Karlovac à Zagreb et Samobor, rappelle encore la sécurité qui régnait pour les gens et les biens pendant la domination française.

[1] Josip Eugen Tomić (1843-1906), écrivain abondant, mais sans physionomie bien marquée et ouvert à toutes les influences, a abordé tous les domaines de la littérature : poésie, roman, théâtre, etc. Dans le roman il s'est acquis un large public grâce à sa facilité, à la trame adroite et simple de ses récits, à leur inspiration tour à tour patriotique ou sentimentale, à l'idéalisation conventionnelle et fade de ses héros. La psychologie est superficielle et banale, le style sans couleur et sans force. Au théâtre, sans être plus original, il a joué un rôle utile dans la formation d'un répertoire national. Il a en outre beaucoup traduit pour la scène : des drames, des comédies, des livrets d'opéra. Parmi les Français, il s'est fait le traducteur de Banville, Scribe, Sardou, J. Verne, Hennequin, Gondinet et Bisson, A. Belot, Valabrègue et Ordonneau, Meilhac et Halévy, etc.

[2] Cette nouvelle a paru dans le *Vienac* en 1873 (nos 46, 47, 48).

[3] Sur les confins militaires voir dans le présent numéro l'article de M. Maixner, « Marmont et l'organisation de la Croatie militaire », pp. 159 sqq. Les détails qui suivent ont été empruntés à la tradition orale. Tomić les a utilisés encore, à côté d'autres, dans une série d'articles intitulés « Souvenirs de l'occupation française » et publiés dans les *Narodne novine* des 13, 15 et 16 juin 1900.

Si quelqu'un perdait quelque chose sur la route, pas un être vivant ne se le serait approprié, mais on l'aurait laissé où c'était, ou bien on l'aurait emporté à l'église et placé sur l'autel pour que le propriétaire retrouvât le plus facilement l'objet perdu. Charrues, houes, herses et autres outils agricoles n'étaient pas rapportés à la ferme mais laissés dans les champs, et le lendemain chacun les retrouvait comme il les avait laissés : on dit même que c'était un ordre formel que personne ne rentrât les instruments aratoires. Et l'on respectait le bien d'autrui.

Certes les Français avaient d'abord gouverné avec sévérité, sans ménagements, mais ce n'avait été nécessaire que dans les débuts, jusqu'à ce que les gens se fussent convaincus qu'il n'y avait pas à plaisanter avec la loi et la justice, et alors on se soumit. Beaucoup de prisons centrales se vidèrent tout à fait, et le drapeau blanc qui y était hissé annonçait au régiment la joyeuse nouvelle qu'il n'y avait plus un seul détenu. Quel honneur c'était pour ce régiment !

Mais en outre les Français s'occupèrent, au profit du commerce, de nos routes négligées. Leurs efforts dans ce sens, on se les rappelle encore avec éloges. En bien des choses ils surent trouver la fibre sensible de notre peuple, qui les estima.

Mais à cause du brusque passage d'une autorité à une autre, beaucoup, surtout dans les régiments des hauts confins, estimèrent qu'il serait honteux de servir l'empereur des Français contre l'aigle bicéphale d'Autriche, sous lequel nos confinaires avaient si longtemps et glorieusement combattu. C'est ainsi que le nombre des déserteurs s'accrut fortement, et comme les autorités les pourchassaient, il ne leur resta d'autre parti à prendre que de se livrer au brigandage. A la vérité ils ne dépouillaient pas les gens du pays, mais ils guettaient d'autant plus les transports militaires et la poste. Comme ils devaient assurer leur subsistance au jour le jour, ils devinrent hardis et tout ce qu'ils attaquaient, ils s'en emparaient. La route de Karlovac à Metlika était une des moins sûres. Chaque semaine on apprenait que tel transport ou tel autre avait été pris, les soldats massacrés, ou la poste dévalisée.

Pour y mettre fin, les autorités militaires françaises décidèrent de procéder avec la plus grande énergie. La région fourmilla de fortes patrouilles, les escortes militaires furent chaque fois doublées. Tous les châtelains reçurent l'ordre strict de donner en tout leur concours à l'armée. Budaj aussi reçut cet ordre, et bien qu'il fût un partisan enthousiaste du nouveau régime, il ne fut pas fort réjoui de toute l'affaire. Il savait bien que ce serait une nouvelle espèce de prestation publique, et de cela les nobles croates n'ont jamais été les amis.

C'était un jour d'automne après-midi. Le vieux Budaj s'est étendu

sur un vieux fauteuil de la salle à manger et compte à haute voix combien il obtiendra de feuillettes de vin, à combien et à qui il les vendra le mieux. Sa femme, assez âgée certes, mais en bon point et d'une figure intéressante, l'écoute avec indifférence tout en ourlant une serviette en toile de ménage. Près d'elle est assise sa fille Ivka, ou, comme on l'appelait alors par bon ton, Jeannette. Elle avait de dix-huit à vingt ans, brune, des yeux de feu, grande mais bien en chair. Sur son visage se reflétait quelque chose qui avait plutôt une expression virile : c'est pourquoi son père disait que sa fille était un vrai genièvre croate. Son sérieux frappait tout le monde et était cause que bien des jeunes hommes n'avaient aucun penchant à s'approcher d'elle.

Le fils unique du voisin de Budaj, le noble Vojnić, était pour ainsi dire l'hôte quotidien de sa maison, et cela pour Ivka. Le jeune Silvin Vojnić avait vingt-deux ans, les cheveux châtains avec les sourcils et la barbe tout à fait bruns. Physiquement c'était un vrai géant. De tous les jeunes gens que la belle Ivka avait vus, c'était Silvin Vojnić qu'elle avait préféré. Tout le monde autour d'eux disait qu'ils étaient comme nés l'un pour l'autre ; et les deux jeunes gens le croyaient et se conduisaient en conséquence. Seulement on aurait pu dire qu'il n'y avait pas entre eux de vraie intimité ni de cordialité. Ivka était trop sérieuse et trop virile pour une jeune fille et Silvin trop sombre pour un jeune homme. Entre eux c'était plutôt une camaraderie que de l'amour, à ce qu'il semblait du moins.

Silvin Vojnić, lui aussi, était ce jour-là chez Budaj. Aussitôt après le déjeuner il était arrivé à cheval au château, était entré dans la salle, avait salué toute la famille et s'était assis à côté de la fille de la maison. Comme d'habitude, cette fois encore il était silencieux, sauf parfois une remarque qu'il adressait à Budaj. Quelqu'un qui l'aurait bien observé aurait pu voir que ses yeux étaient presque continuellement arrêtés sur la belle Ivka, et qu'il lui était très désagréable de devoir parfois ouvrir la bouche.

Adorateur muet et galant accepté ! Mais aurait-on pu parler ainsi puisqu'il n'avait pas déclaré d'un mot son amour à Ivka. Peut-être était-il trop timide ou maladroit.

— Silvin, vous avez entendu, commença Budaj à l'improviste, quand il eut fini le compte de son vin. Comment trouvez-vous ce nouvel ordre français à propos des déserteurs ?

— Moi je n'irai pas les chasser ! coupa Silvin brièvement.

— C'est ainsi ? — et Ivka se redressa sur sa chaise. Est-ce qu'il convient à un bon citoyen de parler de la sorte ? Vous voudriez peut-être même prendre ces gens-là sous votre protection ?

Là-dessus Ivka jeta un regard sévère au jeune Vojnić, qui gêné

regarda aussitôt de côté. Il faut dire que, comme son père, Ivka était une ardente partisane des Français, plus ardente même que ne l'était son père. En revanche Silvin ne haïssait personne plus fort que les Français. Il était bien connu pour cela parmi la noblesse.

— Je ne veux pas les protéger, mais je ne les poursuivrai pas non plus, observa Silvin. Ce sont nos compatriotes qui ne veulent pas servir l'étranger.

— Mais ce sont des brigands, s'emporta Ivka.

— Doucement ! intervint Budaj. Vous n'avez raison ni l'un ni l'autre. Vous, Silvin, vous avez tort de tant soutenir la cause de ces gens-là ,et Ivka est injuste pour eux. Je vais vous raconter ce qui s'est passé la dernière fois. La poste était partie de Karlovac ; notre Pierre le noir, qui passe de préférence par notre bois pour gagner la route, l'apprend, réunit ses hommes et attend le convoi. La poste transportait quelques milliers de francs : c'est pourquoi quatre soldats l'escortaient. La voiture approchait quand les chevaux s'abattirent. Pierre le noir bondit sur la route et dit aux soldats de rester tranquilles, de ne pas sacrifier inutilement leur vie, puisqu'ils sont trop peu nombreux. Mais les soldats ne voulurent pas obéir et attaquèrent. Alors Pierre cria : Je le regrette pour vous, mais puisque vous le voulez, ne m'en rendez pas responsable. En un instant les soldats furent réduits au calme, c'est-à-dire tués, et la poste dévalisée. Mais savez-vous ce qui suivit ? Pierre le noir distribua cet argent entre trois villages pour payer l'impôt. Il ne garda pour lui que ce dont il avait le plus pressant besoin. Ce n'est pas la conduite d'un brigand ! ajouta Budaj, qui n'avait raconté cette aventure que pour calmer sa fougueuse fille.

— Ce serait beaucoup mieux sans ces gens-là ! remarqua Mme Budaj. Notre voisin Vernić a déjà été contraint de loger trente soldats et un officier. Cela peut nous arriver aussi.

— Grand merci ! s'inquiéta Budaj. Je protesterai !

— Vernić aussi a protesté, mais ça n'a servi à rien, observa laconiquement Mme Budaj.

— Et pourquoi un gentilhomme ne devrait pas loger des soldats ? Est-ce que ce doit être justement le pauvre paysan qui porte cette charge ? réfléchit Ivka.

— Mon enfant, dit Budaj en s'approchant d'elle, c'est une chose que tu ne comprends pas. La terre noble est sacrée et elle ne peut être déshonorée par aucune contrainte. Et c'est une contrainte quand, contre ma volonté, *via facti*, on installe des soldats chez moi. Comme je l'ai dit, je ne souffrirai pas cela.

— Vous aurez tout de suite l'occasion de protester, dit Silvin,

qui à cet instant regardait par la fenêtre. Voici venir un détachement de soldats conduit par un officier.

Tous bondirent à la fenêtre. Une flamme se répandit sur le visage d'Ivka. Budaj fut si troublé qu'il posa sa pipe dans un coin, et Mme Budaj courut dans sa chambre pour mettre un fichu de soie noire.

— C'est bien ici qu'ils viennent, comme portés par le vent ! dit le vieux Budaj en grinçant des dents. Nous sommes arrivés loin ! On nous obligera bientôt à aller travailler sur les routes.

— Voilà ceux qui font notre bonheur, vos glorieux Français, que vous célébrez tant, dit Silvin d'un ton mordant.

— Mon cher mari, se mit à dire Mme Budaj en priant son mari, surtout ne proteste pas. Il n'y a rien à faire, et prends garde de ne pas avoir de pires désagréments.

— Laisse-moi, coupa Budaj, je sais bien ce que je ferai et comment.

Le détachement de soldats entra dans la cour. L'officier les fit aligner et pénétra aussitôt dans le château. Ayant frappé à la porte, il entra dans le salon et s'inclina avec cette courtoisie et cette distinction qui sont si naturelles aux Français. L'officier était un vrai Français nommé d'Aumain. Il avait environ trente ans, était grand, svelte, le visage distingué. Dès le premier coup d'œil, il faisait bonne impression.

— Est-ce à M. Budaj que j'ai l'honneur de parler ? demanda-t-il à Budaj. Je suis le lieutenant d'Aumain.

— Oui, c'est moi, répondit assez froidement Budaj. Voici ma femme, ma fille, et ce jeune homme, Silvin Vojnić, est le fils de mon voisin. Tous les présentés saluèrent, sauf Silvin qui ne hocha même pas la tête.

— Je regrette, reprit l'officier de devoir vous importuner dans votre maison. Mais j'ai reçu l'ordre d'installer ici vingt soldats, car nous avons été informés qu'un malfaiteur, appelé Pierre le noir par les gens du pays, se tient le plus souvent dans votre bois et de là infeste la route. Tant qu'il représentera un danger, je resterai, monsieur, dans votre maison pour protéger la route. Tel est l'ordre.

— Je trouve étonnant, remarqua Budaj, que vos chefs ne sachent rien de nos anciens droits. Une terre noble a toujours été libre de contrainte. On devrait en tenir compte.

— Cela pouvait valoir autrefois, répliqua l'officier avec un léger sourire, mais maintenant nous n'avons égard aux privilèges de personne : les charges sont égales pour tous, comme les droits. Vous prendrez donc vos dispositions, monsieur, pour que mes troupes soient installées au plus tôt.

— On doit s'incliner devant la force, monsieur. Ce n'est pas avec plaisir, en vérité, que je suis surpris par votre visite inattendue. Pourtant, puisque vous êtes ici, je vous recevrai avec la vraie hospitalité croate. Les soldats s'établiront dans les communs, et on vous préparera une chambre confortable, à l'angle où la vue est la plus belle.

L'officier s'inclina et Budaj l'emmena pour installer les soldats. Les sachant assez fatigués pour avoir fait à pied le trajet depuis Karlovac, il leur fit apporter quelques pots de vin et de la viande séchée pour se restaurer. L'officier fut content.

— C'est une belle habitude chez vous que cette hospitalité, dit-il à Budaj.

— C'est une vieille coutume croate, monsieur, repartit Budaj. Et maintenant veuillez faire société un moment à ma famille.

— Vous avez une charmante fille, monsieur, remarqua le Français. Je n'espérais pas trouver une aussi belle fleur dans cette solitude.

— Dieu merci, elle est bien portante et forte, répondit Budaj et il ajouta aussitôt : C'est une grande amie des Français, vous verrez.

— Cela me réjouit fort, monsieur. Si les dames sont pour nous, c'est la plus sûre garantie de notre durée.

— Mademoiselle Ivka, comment trouvez-vous ce Français ? demanda Silvin quand Budaj et d'Aumain furent sortis de la pièce.

— Un bel homme ! répondit Ivka. Pourquoi cette question ? Et elle fixa ses yeux sur Silvin.

— Comme ça, murmura Silvin et il se mordit les lèvres.

En rentrant dans la pièce, le lieutenant français s'assit à côté de la jeune fille et se mit à l'entretenir. Il parlait français car Ivka, comme beaucoup de femmes et de filles nobles, parlait aussi français.

— Cet homme me jette des regards farouches, mademoiselle, remarqua le Français, en jetant un coup d'œil sur Vojnić qui ne comprenait pas le français.

— Telle est toujours son humeur, répondit Ivka.

— Il a peut-être motif de me regarder farouchement, demanda le Français d'une voix cajoleuse.

— Je ne vous comprends pas bien, monsieur, répliqua Ivka, et un léger sourire frémit sur ses lèvres.

— Peut-être, continua le Français, pense-t-il que je ne suis pas venu ici chasser les voleurs, mais... Et il sourit comme s'il voulait dire : me comprends-tu maintenant ?

— Vous êtes méchant, monsieur, remarqua Ivka. Du reste je

puis vous dire que c'est notre voisin et qu'ici on se fréquente beaucoup entre gentilshommes voisins.

— Mais chacun pour d'autres motifs, sans doute, ajouta sarcastiquement le Français. Ce monsieur est probablement guidé par des pensées tendres.

— Oh je ne crois pas, repartit Ivka. Vous voyez bien qu'il est muet comme une pierre. Il ne semble pas créé pour éprouver des sentiments plus vifs.

Là-dessus Vojnić s'approcha.

— Mademoiselle Ivka, j'ai l'honneur de vous saluer, dit-il en s'inclinant. Il salua ensuite très froidement le Français, qui très civilement lui tendit la main.

— Adieu, monsieur Silvin, répondit Ivka. Nous nous reverrons bientôt, lui demanda-t-elle très gentiment.

— Bientôt, répondit-il avec embarras. Et ayant pris congé du vieux Budaj et de sa femme. il s'élança au dehors, tout agité.

Sur le seuil, il se retourna et fit du poing un geste de menace. Une terrible décision venait sans doute de naître dans son cœur.

La façon dont le jeune Silvin avait quitté la maison Budaj avait fait surtout impression sur Ivka, car, mieux que personne, elle pouvait deviner pourquoi Silvin était parti si furieux. Mais bientôt elle l'oublia aussi. Au dîner, pendant lequel le bon vin croate avait mis le Français en verve, elle se divertit on ne peut mieux. Dans son cœur chaque fibre frémissait, sa poitrine se gonflait, son visage rougissait. Vers la fin elle devint mélancolique et silencieuse, son sérieux habituel disparut de ses traits et cela l'embellit merveilleusement. Une séduisante délicatesse virginale occupa son visage.

Tandis que d'Aumain s'entretenait avec Ivka, le vieux Budaj n'avait pas voulu être importun car il ne savait pas beaucoup de français ; il causait avec sa femme de ses affaires, ce qui l'intéressait surtout. Il était déjà tard quand tous se levèrent pour aller se reposer. Ils se souhaitèrent une bonne nuit — le Français avec une douceur particulière pour Ivka — et ils se séparèrent. Budaj, sa femme et sa fille gagnèrent leurs chambres et d'Aumain la sienne.

— Quelle belle fille, quelle allure, tout à fait mon affaire, dit-il en quittant sa tunique, comme on la portait alors dans l'armée.

— Le beau garçon, pensait de son côté Ivka en se couchant. Elle ne pouvait pas s'endormir. Sa poitrine bouillonnait et sa tête bruissait. C'était une vraie fièvre.

— Mon Dieu ! que m'arrive-t-il ! Tout à coup elle soupira et se couvrit le front et les yeux de ses mains. Des larmes descendirent le long de son visage, sa poitrine commença à se soulever plus doucement et bientôt un calme et doux sommeil la prit.

Le lendemain d'Aumain se leva tôt pour donner les ordres nécessaires à ses soldats. Il partit avec un détachement pour fouiller le bois qui s'étendait derrière le château. A midi il rentra. Après le dîner il alla encore avec quelques soldats examiner les postes de garde sur la route, et il ne rentra que tard dans la nuit.

Ainsi en fut-il chaque jour. Après le déjeuner il restait à la maison, et pendant ce temps il s'entretenait continuellement avec la belle Ivka. Leurs rapports devenaient toujours plus confiants et, de cœur, ils étaient déjà tout proches l'un de l'autre. Auprès des parents eux-mêmes le courtois Français était assez bien vu.

Mais il y avait Silvin. Comme avant, sans se laisser déconcerter, il venait presque chaque jour en visite chez le vieux Budaj. Il ne pouvait presque jamais être seul avec Ivka, mais à l'écart il regardait comment le Français aux belles manières la divertissait. Oh comme son œil lançait alors des éclairs et ses dents grinçaient. Lui, un gentilhomme du pays, être supplanté par un étranger, dont on ne savait même pas bien l'origine, ni si le nom qu'il portait était le sien.

Avec Ivka il ne disait pour ainsi dire jamais rien. Elle le remarquait et imaginait ce qui pouvait en être la vraie cause, mais elle ne s'en souciait pas beaucoup. Seule Mme Budaj lui demandait souvent ce qu'il avait, pourquoi il était devenu si sombre et de si mauvaise humeur ; il lui répondait que c'était son caractère et redevenait silencieux.

Vint la Saint-Martin, au mois de novembre. Ce jour-là le curé de Sveti Križ, dit aussi Zamršje, fêtait son anniversaire ; comme il était très lié avec tous les nobles du voisinage, connu pour un loustic et hospitalier, tous les gentilshommes des environs avaient l'habitude d'aller lui offrir leurs félicitations ce jour-là, et ils restaient à déjeuner. Telle était la tradition.

Le vieux Budaj décida d'y aller ; tous quatre : lui, sa femme, Ivka et d'Aumain, qu'ils avaient eu peine à décider, prirent place dans le vaste vieux carosse, tiré par quatre chevaux, et en route pour Sveti Križ. L'église et la paroisse sont situées sur une haute colline. Aussi, quand on les a, est-il toujours mieux d'atteler quatre chevaux, ce qu'avait fait Budaj. A ce moment-là, par bonheur, le chemin n'était pas trop mauvais, car un grand froid sec avait durci le sol et il n'y avait pas de boue. La cure fourmillait d'invités. Rien que des prêtres et des nobles, rien que des connaissances, rien que des amis. Oui, on vivait bien autrefois, maintenant tout est sens dessus dessous.

Le vieux curé accueillit à bras ouverts Budaj et les siens. Sur le seuil il reçut de tous de brefs souhaits et conduisit ses hôtes dans

la grande salle où les invités s'étaient réunis. Il avait été un peu embarrassé en voyant d'Aumain. Le pauvre vieux ne savait pas comment lui parler, et enfin il commença en latin, langue que d'Aumain parlait assez bien mais avec la prononciation française, ce qui parut très risible à notre latiniste du presbytère.

Parmi les invités se trouvait aussi Silvin avec son père. Le vieux Vojnić salua cordialement le vieux Budaj et sa famille, mais il jeta un regard étrange sur d'Aumain quand on le lui présenta, ce qui n'échappa pas à celui-ci. Silvin Vojnić parlait peu, comme à son habitude, mais il semblait de meilleure humeur. Ce jour-là il était vraiment beau à voir. Il portait un riche costume national de drap rougeâtre. Sa longue *surka* [1] était bordée de martre, des brandebourgs d'argent se boutonnaient à de grands boutons d'argent. C'était le vêtement de cérémonie habituel des nobles croates.

La conversation roulait surtout sur la chasse. On peut bien penser qu'elle n'intéressait pas beaucoup les dames. Aussi prirent-elles place dans le salon, où était un énorme fauteuil, déjà un peu déchiré sur lequel étaient posés les registres de la paroisse, et plusieurs chaises.

D'Aumain se joignit aux dames et il trouva étonnante cette habitude, qu'en de pareilles occasions les hommes s'en séparent. Il ne se repentit pas d'avoir agi ainsi. Il se rencontra plusieurs dames qui, comme Ivka, parlaient bien le français : bientôt la conversation dans cette pièce devint très vive, et les hommes dans la pièce voisine s'en étonnèrent, eux qui employaient surtout le latin, alors encore langue officielle.

Le jeune lieutenant français était, à la vérité, aimable envers chacune des dames, mais on pouvait facilement remarquer qu'il distinguait particulièrement Ivka Budaj, ce dont on parlait déjà dans le voisinage. Certains même n'hésitaient pas à affirmer qu'il épouserait Ivka si le vieux Budaj y consentait. A coup sûr Ivka faisait bien des jalouses surtout parmi les jeunes filles, car d'Aumain était un très bel homme. Et cela est tout naturel !

Au déjeuner d'Aumain fut placé à côté d'Ivka par le maître de la maison lui-même, qui lui rappela, en guise de trait d'esprit, la phrase de la Sainte Écriture : Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas. D'Aumain sourit de bon cœur de cette simplicité du vieillard.

Quand les toasts se succédèrent, le chef de table but à d'Aumain et à Ivka, ce qui fit grande sensation, car à la campagne on attache souvent beaucoup d'importance aux toasts. Silvin se mordit les

[1] Tunique de drap foncé ou jaunâtre, garnie de brandebourgs et parfois bordée de fourrure, considérée comme le vêtement national croate par les Illyriens.

lèvres. C'était la première fois qu'on ne l'associait pas à Ivka dans un cas pareil. Cela le toucha au vif et l'humilia au point qu'il ne put même choquer son verre avec la jeune fille. Et ce qui l'irrita encore plus, c'est que beaucoup lui rirent méchamment au visage.

Bientôt on commença à chanter, le repas prit fin, quelques gentilshommes se mirent, suivant le rite connu, à baptiser le vin nouveau ; ce fut la débandade. Quelques dames restèrent assises à table, quelques-unes se promenèrent avec des messieurs dans la salle, d'autres enfin allèrent causer dans la pièce voisine.

D'Aumain était avec Ivka près d'une fenêtre, et causait doucement avec elle. Près d'eux, à l'écart, était assis près de la table du déjeuner M. Silvin fumant sa pipe, mais on pouvait voir qu'il écoutait attentivement leur conversation et qu'il les observait. Et il entendit les propos suivants tenus à demi-voix :

D'Aumain : — Je vous ai aimée depuis le premier instant que je vous ai vue ! Vous vous taisez ? Je vous en conjure, dites-moi un mot, pour me rendre heureux.

Ivka : — Au nom du ciel, parlez plus bas ! Vous savez déjà bien...

D'Aumain : — Quoi, puis-je espérer ? Parlez ! Vous m'aimez ?

Ivka : — De tout mon cœur ! Et en disant cela elle se tourna vers la fenêtre givrée, pour cacher son trouble.

— Si nous étions ailleurs, je tomberais à vos genoux pour ces mots, dit d'Aumain transporté.

— Chut, avertit Ivka.

— Je vais demander votre main à votre père, continua d'Aumain.

— C'est votre affaire, répliqua Ivka.

— Puis-je compter sur votre aide ? supplia d'Aumain.

— Assurément, répondit Ivka.

Silvin tourna sa chaise et toussa. D'Aumain et Ivka se tournèrent de ce côté, et il ne leur fut pas agréable de s'apercevoir que Silvin avait été près d'eux quand ils parlaient, mais ils se consolèrent en pensant qu'il ne savait pas le français et qu'il n'avait pas pu les comprendre.

Là-dessus arriva le maître de la maison pour inviter le lieutenant à goûter un verre de vin nouveau. Le Français s'excusa auprès d'Ivka et s'éloigna avec son hôte.

Au même instant Silvin bondit près d'Ivka.

— Vous le savez, les murs aussi ont des oreilles, dit-il d'une voix tremblante de fureur. J'ai tout entendu : mais si cet étranger jouira de votre amour, c'est une autre question. Adieu. Nous nous verrons demain. Et il laissa Ivka coite et pouvant à peine se tenir sur ses jambes.

Quand elle eut un peu retrouvé ses esprits, elle ne put comprendre

d'aucune façon comment Silvin avait réussi à saisir sa conversation avec d'Aumain, puisqu'il ne savait pas le français. Mais sur ce point elle se trompait fort, comme tout le monde, en pensant que Silvin Vojnić ne comprenait pas le français. Il le parlait même assez bien, mais il ne le laissait deviner par personne et surtout par Ivka. C'est précisément à cause d'elle, parce qu'elle parlait souvent français avec les hommes qui en savaient tant soit peu, qu'il l'avait appris lui-même, par pure jalousie, sans maître ; et il s'exerçait à prononcer quand il était dans les champs, dans les bois, en chassant. Ainsi il avait compris cette première conversation d'Ivka avec d'Aumain, ce dont elle avait maintenant grande honte.

Peu après que Silvin l'eut quittée, l'officier français revint auprès d'elle, sans avoir observé sa conversation avec Silvin. Il remarqua que la jeune fille était très troublée, mais il l'attribua à l'entretien qu'ils avaient eu peu avant et dans lequel ils s'étaient accordés sur leur avenir.

Tandis que le Français s'entretenait avec Ivka, le vieux Budaj et Vernić causaient, chacun assis sur sa chaise et fumant sa pipe.

— *Amice*, dit Vernić, il me semble que ta petite Jeannette s'est fort amourachée de ce Français.

— Que veux-tu ? à moi aussi cela me semble ! répondit Budaj. Qui sait ce qui attend chacun.

— Et s'il la demande... tu la lui donneras ? demanda Vernić.

— Si Ivka veut, qu'y puis-je ? dit Budaj. Elle aura de quoi vivre.

— Oui, mais comment. Aujourd'hui ici, demain là, déménager comme des bohémiens, sans maison et sans foyer. Tu sais que l'Empereur ne donne pas de répit à son armée. Et puis, pense encore à cela, à chaque instant il peut laisser sa vie sur le champ de bataille, raisonna Vernić.

— C'est la vérité ; cela peut arriver mais ce n'est pas fatal. Combien vieillissent parmi les guerres, tout en étant soldats. Du reste l'un meurt dans son lit, l'autre en mer, un troisième dans les champs, répliqua Budaj.

— J'avais toujours pensé, reprit Vernić, que le jeune Vojnić épouserait la petite Jeannette. Tout le monde le croyait.

— Que puis-je, si ce n'est pas au gré de ma fille ? et Budaj haussa les épaules.

— Son domaine confine au tien. Il est fils unique, elle est fille unique. Quand vous, les parents, vous mourrez, les biens seraient réunis, et Vojnić serait le plus puissant propriétaire depuis Karlovac jusqu'à la frontière des confins. Ne serait-ce pas magnifique pour les enfants de ta fille, disait Vernić.

— Oui, oui, tout cela est vrai, confirma Budaj.

— Mais, parbleu, Silvin est un bien plus beau garçon que ce Français jaunâtre. Je suis surpris qu'Ivka se soit éprise du Français continua Vernić.

— Ah, mon vieux, répondit Budaj, Silvin est un drôle de corps. Sombre, secret, brusque, silencieux. Cela n'attire pas un cœur de jeune fille.

— Fais comme tu l'entends, dit Vernić en terminant la conversation. Mais quel que soit ton gendre, allons, buvons à l'heureux mariage de la petite Jeannette.

— *Vivat !* cria Budaj, et avec dignité les deux vieillards se dirigèrent vers la table de chêne, remplirent de grands verres et les choquèrent : A la santé de Jeannette, dirent-ils tous deux, et d'un trait ils vidèrent leurs verres.

— Pourtant j'aurais préféré Silvin pour ta fille, remarqua Vernić en essuyant avec un mouchoir de soie ses moustaches grises mouillées.

Les invités commencèrent à se disperser peu à peu, et Budaj alla prendre congé du maître de la maison. Le bon vieillard était justement au milieu de ses invités qui l'entouraient, leurs verres pleins en main, et il leur chanta la chanson, encore connue aujourd'hui autour de Karlovac : *Hvala budi bogu vesel bum-Makar danas pijan bum !* C'était son anniversaire, son soixante-cinquième anniversaire, comment n'aurait-il pas été joyeux, même si, à la gloire de Dieu, il était un peu gris.

Quand ce solo fut terminé, que les verres eurent tinté et les vivats retenti, Budaj embrassa son hôte et prit cordialement congé de lui. Pour le *valete*, d'Aumain et lui durent vider un verre de vin, puis adieu ! Le carrosse descendit lentement la pente et disparut derrière la colline.

D'autres invités restèrent plus longtemps au presbytère, et parmi eux Vernić et Silvin avec son père. Tous trois causaient entre eux et, semble-t-il, du Français et d'Ivka Budaj.

— Mais je vous dis que c'est la vérité, disait Vernić. Un lieutenant français qui était logé chez moi avec un détachement de soldats, m'a raconté que d'Aumain a une pauvre mais honnête fiancée à Nancy, et il ne pensait pas que celui-ci en épouserait une autre, s'étant solennellement engagé sur son honneur de soldat avec Cornélie — c'est son nom — à ne jamais l'abandonner.

— Est-ce possible ? Mais alors d'Aumain est un imposteur, un vaurien, s'enflamma le vieux Vojnić.

— Bien plus, ce lieutenant m'a donné sa parole d'honneur qu'il révélerait toute cette coquinerie à Budaj et à sa fille, si d'Aumain osait demander Jeannette.

— Si Ivka apprend cela, elle le repoussera avec mépris, dit Silvin avec assurance. Elle est trop fière pour prendre un vulgaire imposteur.

— Mais vous avez bien entendu, Silvin, qu'ils se sont mis d'accord pour s'épouser.

— Je l'ai entendu, comme je vous écoute maintenant. Ils se tenaient précisément près de la fenêtre où nous sommes en ce moment.

— Et bien, sachez que nous allons servir un plat de notre façon à cet aventurier, dit Vernić et il serra la main à Silvin.

Tard dans la nuit tous les invités quittèrent le presbytère de Sveti Križ, et il était minuit quand le dernier flambeau s'y éteignit.

Budaj rentra heureusement chez lui. Après un léger dîner ils allèrent tous se reposer. Dans sa chambre, pendant que dans la chambre voisine Ivka rêvait à son heureux avenir, Budaj s'entretenait avec sa femme.

— Dis-moi, femme, tu as sans doute remarqué que notre Français et Ivka se voient d'un bon œil.

— Oui, et il y a longtemps.

— Et qu'en penses-tu ?

— Je ne le sais pas bien moi-même.

— Admettons qu'il la demande, que lui dirons-nous ?

— Sans doute ce ne sera pas si tôt.

— Qui sait ? Je suis dans les plus grands embarras. Aujourd'hui, à Sveti Križ, Vernić m'a rebattu les oreilles, en me disant qu'il serait mieux qu'Ivka épouse Silvin.

— Mais puisqu'elle n'en veut pas.

— Pense, femme, que c'est un beau domaine celui des Vojnić.

— Et il lui restera ainsi. Mais, Dieu merci, le nôtre aussi est beau. Sûrement Vojnić ne nous ferait pas une grâce s'il consentait que Silvin épouse Ivka.

— Oui, oui, tout cela est vrai, mais il est tout de même meilleur que les deux époux soient riches, plutôt qu'un riche et l'autre qui n'ait rien.

— Tu te trompes. Tu penses peut-être que d'Aumain est pauvre, qu'il n'a rien. Quand je suis allée la semaine dernière à Karlovac, Lapačka la vieille aubergiste de Dubovac m'a raconté que d'Aumain est un des plus riches officiers de la garnison de Karlovac.

— Hem, hem ! Tu n'es donc pas hostile à ce que nous donnions notre fille à ce lieutenant ?

— Si elle le veut, qu'elle le prenne, par Dieu.

— A moi aussi, ça me va, conclut Budaj. Restons-en là.

Pendant qu'avait lieu cette conversation entre les époux Budaj,

d'Aumain ouvrait le courrier arrivé ce jour-là. Parmi d'autres il trouva une lettre privée de Nancy.

— De Cornélie, soupira d'Aumain en voyant l'écriture. De mauvaise humeur il déchira l'enveloppe et parcourut rapidement toute la lettre. Une main tremblante avait écrit ces mots :

« Mon cher Émile, il y a plus de trois mois que je n'ai rien entendu de vous. Combien cela m'est pénible, celui-là seul peut en juger qui connaît les souffrances d'une jeune fille qui aime. Jour et nuit je pense à vous et à mon malheur. Etes-vous encore vivant, êtes-vous malade, ou peut-être... mais je n'ose même pas envisager cela. Car vous avez un cœur trop noble. Ayez pitié, et consolez bientôt votre malheureuse Cornélie. »

D'une main tremblante, le Français plia le billet et le fourra dans sa poche.

— Au diable ! grommela-t-il. Il me fallait ça juste maintenant. Puis il se prit la tête à deux mains et, appuyant ses coudes à la fenêtre, il fixa silencieusement un regard morne sur le clair de lune nocturne.

Tout à coup il se secoua avec rage et grinçant des dents il dit sourdement :

— C'est décidé, arrive qui plante ! Là dessus, il se déshabilla, éteignit sa chandelle et se coucha.

Le lendemain à midi, avant le déjeuner, d'Aumain demanda officiellement la main d'Ivka. Il est inutile de dire que les parents consentirent. Ivka rayonnait de joie. Ce jour lui semblait le plus heureux de sa vie. Par extraordinaire d'Aumain n'était pas de très bonne humeur. Le lecteur peut comprendre pourquoi, mais la pauvre Ivka était loin de pouvoir le supposer.

Après le déjeuner d'Aumain alla dans sa chambre pour s'occuper d'affaires de son service. Il était à peine sorti que Silvin Vojnić entra. On lui offrit une chaise et il s'assit. Au début de la conversation le vieux Budaj se félicita des fiançailles d'Ivka. Silvin, sombre d'ailleurs, rit aux éclats en entendant cette nouvelle. C'était un vrai rire de démon !

Tous furent surpris de ce rire, mais personne ne dit rien. La compagnie quitta la table, de sorte que Silvin et Ivka se trouvèrent seuls.

— De quoi avez-vous ri si méchamment à table ? demanda Ivka d'une voix sévère.

— De votre mariage, répondit Silvin.

— C'est mal à vous, monsieur, dit avec reproche Ivka. Qui vous donne le droit d'agir ainsi ?

— Mon amour, ma douleur, prononça Silvin d'une voix rauque.

Ne savez-vous pas, peut-être que je vous aime depuis longtemps, avant que cet étranger ne vînt dans cette maison.

— Que m'importe ? je ne vous ai jamais aimé, dit froidement Ivka.

— Il semblait du moins que vous m'aimiez, plutôt qu'un autre. Tout le monde tenait comme chose faite que nous nous marierions.

— Ainsi tout le monde s'est trompé, répliqua tranquillement Ivka.

— Et pensez-vous que vous serez la femme de cet étranger ? interrogea Silvin.

— J'ai du moins confiance en Dieu, répondit Ivka avec un peu d'incertitude.

— En Dieu, répéta Silvin. Dieu n'aide pas les imposteurs, les parjures.

— A qui pensez-vous par là ? demanda Ivka en se redressant sur sa chaise.

— A votre fiancé, mademoiselle ! dit Silvin d'une voix forte, et il fixa son regard sur Ivka, comme s'il attendait l'impression que feraient ces mots sur son visage.

— D'Aumain ? s'écria Ivka.

— Oui, lui ! confirma Silvin. Vous ne savez pas qu'il est déjà fiancé à une honnête fille de Nancy, qu'en vous offrant sa main il tue cette malheureuse. Vous ne savez donc pas que d'Aumain est un imposteur, un parjure.

— Dieu, est-ce possible ! cria Ivka.

— Un lieutenant français, logé jusqu'à ces derniers temps chez Vernić, lui a parlé de cette relation. Il est prêt à chaque instant de le dire en face à d'Aumain. car il ne souffrira pas qu'un de ses compagnons d'armes se déshonore en devenant parjure.

— C'est affreux, c'est horrible ! gémit Ivka. Silvin, dites-vous la vérité ?

— Mademoiselle ! dit calmement Silvin. Je ne dissimule pas que j'en veux à cet étranger : il vous a enlevée à moi, et cela suffit. Mais je puis vous assurer que je dis l'entière vérité, telle que je l'ai apprise du vieux Vernić. Si vous ne me croyez pas, allez vous-même à Karlovac : le lieutenant vous dira peut-être plus que moi.

Ivka était toute éperdue.

— Eh bien, si c'est la vérité, je le chasserai pour toujours ! Je n'ai pas choisi un déloyal ! se lamentait la pauvre fille. Silvin, laissez-moi seule ! Je l'interrogerai.

— Comme vous voulez ! Silvin s'inclina et passa dans la pièce voisine, d'où Budaj et sa femme avaient écouté toute cette conversation.

— Que racontez-vous là, Silvin ? demanda Budaj. Si c'était la vérité...

— C'est ce que Vernić m'a raconté hier, et il ne ment jamais.

— Venez avec moi à Karlovac, proposa tout à coup Budaj. Je parlerai avec ce lieutenant.

— Cela me va, dit Silvin. Et Budaj commanda aussitôt d'atteler.

Avant de monter en voiture il passa dans la chambre d'Ivka. La malheureuse pleurait de douleur. Le vieillard se mit à la consoler. Il lui dit de rester calme jusqu'à son retour de Karlovac et de ne parler de rien, surtout à d'Aumain.

En deux heures Budaj et Silvin arrivèrent à Karlovac. Malheureusement ils entendirent tout ce que Vernić avait raconté. Le lieutenant dit catégoriquement à Budaj que c'est une très grande infortune pour une jeune fille si elle épouse un homme qui en a déjà trompé une autre.

— N'ayez crainte, répliqua Budaj. Ma fille n'a pas à craindre de monter en graine, mais je ne veux pas de trompeur.

Il prit congé et partit. Il devait être à peu près huit heures du soir quand Budaj et Silvin rentrèrent. Un peu plus tard d'Aumain revint de la chasse. Le dîner était prêt, il ne fallait que se mettre à table. Dehors la première neige commençait à tomber, et si épaisse qu'on ne voyait pas à deux pas devant soi. Silvin voulait rentrer chez lui, mais Budaj le retint : Où irez-vous dans la nuit, par un temps pareil ! lui dit le vieillard. Vous avez déjà plusieurs fois passé la nuit chez moi. Pourquoi pas aujourd'hui aussi. Votre père saura que vous êtes ici.

Silvin resta. On servit le dîner et tous les cinq, Budaj, sa femme, Silvin, d'Aumain et Ivka se mirent à table. Ivka était silencieuse comme un marbre. D'Aumain en était surpris et troublé. Il lui demanda ce qu'elle avait, et au lieu de répondre elle fondit en larmes. Comme la jeune fille ne lui répondait pas, le Français demanda à son père ce qu'elle avait.

— Nous en parlerons après dîner, grommela le vieux Budaj, et d'Aumain en eut le cœur troublé.

On dîna en silence, et quand tous eurent terminé, Budaj invita d'Aumain à le suivre dans une pièce écartée. Tous deux s'assirent. D'Aumain pressentait quelques questions mais il n'aurait pas songé que la conversation porterait sur son premier amour.

— Monsieur, commença Budaj d'une voix grave, je vous ai promis ma fille, en pensant qu'il n'y avait pas d'obstacle...

— Je suis surpris de cette remarque, monsieur, interrompit brusquement le Français.

— Je vous en prie, doucement, monsieur, dit Budaj pour apaiser

le fougueux Français. Savez-vous que devant l'autel on vous demandera si vous avez promis le mariage à une autre ? Y avez-vous pensé en demandant ma fille ?

— Vous ne pensez sans doute pas, monsieur..., balbutia d'Aumain d'une voix mal assurée.

— Malheureusement, je pense ce que vous n'osez pas exprimer, trancha Budaj. Vous êtes déjà fiancé.

— Moi ? atermoya d'Aumain.

— Oui, vous ! Vous êtes fiancé déjà depuis plusieurs années à une honnête jeune fille de Nancy.

— Ce n'est pas vrai, cria le Français en bondissant de sa chaise. Vous êtes mal informé.

— Je ne pense pas, répondit tranquillement Budaj. J'arrive de Karlovac, où j'ai causé avec votre camarade le lieutenant Dorsay, et il m'affirme que vous êtes bien fiancé, ainsi que je l'avais appris de M. Silvin...

— Ah ! de M. Silvin, s'écria le Français d'une voix où vibraient l'ironie et la colère. C'est un témoin très peu sûr. Ne savez-vous pas qu'il m'en veut, parce que mademoiselle votre fille m'a préféré ?

— Silvin avait entendu ce bruit de Vernić, qui l'avait appris de Dorsay, lequel logeait alors chez lui à cause des brigands.

— Ah voilà, c'est Dorsay qui a répandu cette nouvelle, dit d'Aumain en hochant la tête. Je lui parlerai. Là-dessus il tira de sa poche un mouchoir et essuya la sueur de son front.

— Je le désire, car, s'il maintient son affirmation, alors, sans rancune, mais vous n'aurez pas ma fille. Les choses en restent là.

— Bonne nuit, monsieur. — Le Français se leva pour partir. — Soyez convaincu que je sais ce que j'ai à faire.

— C'est ce que j'attends de vous, conclut Budaj, et il accompagna jusqu'au couloir le Français, qui rentra aussitôt dans sa chambre.

— Je ne crois rien de ce qu'il dit, marmottait Budaj en marchant furieusement à travers la pièce. Ce lieutenant n'a certes pas menti. Ce monsieur-là doit être cupide. Mes biens lui ont fait envie, et sa première fiancée était pauvre. Parbleu ! Il vaut mieux vivre des fatigues d'autrui.

Tout en parlant, Budaj sentit sous son pied un paquet de papier. Il se baissa et le prit. Voulant savoir si peut-être c'était un papier important, il le déplia et vit l'en-tête : cher Émile, et la signature : Cornélie ; la lettre était datée de Nancy. Il la lut et vit clair : D'Aumain, en tirant son mouchoir pendant leur conversation, avait fait tomber la lettre qu'il avait sur lui.

— Maintenant nous en avons le cœur net, dit Budaj. Il fourra la lettre dans sa poche et alla retrouver sa famille.

Il raconta tout ce qui s'était passé. D'une main tremblante Ivka prit la lettre et la parcourut. La pauvre fille, un peu affligée, un peu honteuse, quoiqu'il n'y eût pas de sa faute, éclata en larmes amères.

— C'est affreux ! gémit-elle, et elle se retira dans sa chambre.

— Demain je le prierai de s'arranger pour quitter ma maison, dit résolument Budaj. Je ne peux plus le voir.

— C'est la plus grande impudence ! éclata madame Budaj. Par bonheur, nous avons été informés à temps. A côté d'un pareil mari mon enfant aurait été malheureuse toute sa vie.

— Pauvre Ivka, soupira Silvin. Elle ne l'avait pas mérité. Mais voilà ces étrangers qui se distinguent partout.

Bientôt après ils se séparèrent pour aller prendre du repos.

Ce que fut cette nuit pour Ivka, chacun peut l'imaginer. Elle souffrait de ce premier amour, au moment où elle pensait être au sommet du bonheur, le jour de ses fiançailles. Ce qui lui était surtout pénible c'était la réputation qu'on lui ferait parce qu'elle avait préféré un étranger et que tout avait mal tourné.

De bon matin d'Aumain reçut, avec son café, la lettre suivante de Budaj :

« Monsieur, La lettre ci-jointe, que vous a écrite de Nancy votre fiancée Cornélie et que vous avez perdue par hasard dans ma chambre, me renseigne complètement sur votre ancienne relation. Je vous déclare donc catégoriquement que je ne vous accorde pas la main de ma fille, et elle non plus. En outre vous voyez vous-même que vous êtes devenu importun dans ma maison et vous aurez à la quitter le plus tôt possible. Budaj. »

D'Aumain, en lisant cette lettre, grommela un juron. Il mit un vêtement de chasseur, suspendit un fusil à son épaule et partit à la chasse. Ce n'était pas étonnant, la première neige était tombée, il devait y avoir du lièvre.

Silvin, après avoir mangé un morceau de rôti chez Budaj, se disposa à rentrer chez lui. Quand il prit congé d'Ivka, elle lui souhaita un bon voyage et lui serra si tendrement la main qu'il frémit de toutes ses fibres. Parmi tant de souffrance, peut-être involontairement son cœur s'en remettait-il avec une muette confiance à l'ami d'enfance auprès duquel elle avait grandi et qui avait été si longtemps son compagnon.

Dans la cour il monta sur son cheval et, le fusil à l'épaule, il prit le chemin de sa demeure. Il n'était pas en route depuis une demi-heure qu'en traversant une hêtraie il remarqua un homme vêtu en chasseur qui venait vers lui. Il n'eut pas le moindre soupçon que c'était son rival d'Aumain, mais il pensa d'abord à quelque gen-

tilhomme du voisinage. Quand il fut tout près, d'Aumain lui fit signe de s'arrêter et Silvin retint son cheval.

— Monsieur, commença le Français, j'ai à vous parler de choses importantes.

— A moi, monsieur, s'étonna Silvin.

— Oui, à vous, confirma le Français. Vous me feriez un grand service si nous entrions dans le bois, où on ne nous verrait pas.

Silvin ne savait que penser. La chose lui paraissait bizarre. Il ne pouvait s'expliquer pourquoi il devait se cacher, et il était sur le point de refuser de se rendre à l'invitation de d'Aumain, lorsque son orgueil se réveilla. Il ne voulait pas que le Français crût qu'il craignait de se trouver avec lui seul à seul.

— Et bien, allons, dit-il enfin. Il donna de l'éperon à son cheval et suivit le Français dans le bois.

Ils arrivèrent dans une petite clairière.

— Nous y voilà, dit le Français et il s'arrêta. Maintenant, monsieur, vous pouvez attacher votre cheval à une branche et nous causerons.

Ainsi fit Silvin.

— Monsieur, commença le Français d'un ton cinglant, vous m'avez noirci auprès de Budaj et de sa fille, en mettant en lumière mes relations avec une jeune fille de Nancy. Même si c'est la vérité, ce n'est pas beau de votre part de vous occuper de telles affaires. Ainsi agissent des commères, mais non des hommes.

— Monsieur, j'ai dit la vérité, répliqua d'une voix rude Silvin, à qui le sang était monté au visage. Et je l'ai fait pour sauver une honnête fille d'un imposteur, avec qui elle n'aurait jamais été heureuse.

— Vous êtes un impertinent, monsieur, éclata le Français.

— Monsieur ! tonna Silvin. Vous me rendrez raison de ce mot.

— Vous rendre raison ! ironisa le Français. Comme vous êtes obligeant, comme vous allez au-devant de mes désirs ! Vous voulez donc un duel ? Eh bien ! Voulez-vous tout de suite ?

— Maintenant, s'étonna Silvin.

— Pourquoi non ? Vous avez un fusil, moi aussi. Je l'ai chargé pour le renard, ajouta-t-il d'un ton mordant.

— Ah oui, sourit furieusement Silvin. Et moi j'ai chargé le mien pour le lièvre. Comprenez-vous ?

— C'est très maladroit ! remarqua le Français. Mais allons. A vingt pas, cela vous va ?

— Pourquoi si loin ? Cette clairière n'a pas plus de quinze ans. Un, deux, trois... et Silvin mesure à grandes enjambées les quinze pas de la clairière. Maintenant chacun à sa place.

Tous deux prirent leur fusil et vérifièrent si tout était en ordre. Rare aventure en vérité qu'un duel au fusil.

— Monsieur le Français, dit Silvin, visez bien, car pour moi j'arrache une aiguille tenue entre deux doigts.

— Qui aurait pensé qu'un ours croate est si adroit ! railla d'Aumain.

— Tirez ! tonna Silvin et il se tint immobile comme un pilier.

Le Français fit feu. La fumée se dissipa, mais Silvin était encore debout à sa place. Il était pâle comme un mur.

— Sacre Dieu ! murmura le Français, il est encore debout.

— Il me semble que je suis blessé, dit Silvin, mais nous verrons ça plus tard. Maintenant c'est à moi de tirer, mais voilà, je ne tirerai pas sur vous mais en l'air. — Et il déchargea son fusil en l'air. — Je vous fais grâce de la vie, pour que vous puissiez tenir parole à votre première fiancée. Adieu.

Silvin s'éloigna. Mais dès qu'il eût fait quelques pas, sa vue se troubla et il s'abattit dans la neige. La conduite de Silvin avait fait grande impression sur le Français ; aussi, quand il le vit tomber, il s'élança vers lui pour l'aider. En lui déboutonnant son vêtement il vit une blessure au bras gauche. Par bonheur la balle n'avait pas touché l'os. Silvin reprit bientôt connaissance.

— Ne soyez pas fâché, lui dit le Français, je dois vous aider.

Il lui lava la blessure avec de la neige et la banda adroitement. Puis il l'aida à monter sur son cheval et le conduisit jusqu'au plus proche presbytère, où il le confia au curé qui le ramena en voiture chez son père. En se séparant, d'Aumain et Silvin se serrèrent la main et l'on pouvait voir qu'un changement s'était produit dans l'âme du premier.

Le bruit de la blessure de Silvin fit sensation. Il assurait lui-même que pendant la chasse son fusil était parti accidentellement, mais on n'y croyait pas beaucoup, sachant que c'était d'Aumain, son rival, qui l'avait amené blessé au presbytère.

D'Aumain, à peine rentré, était parti pour Karlovac. Il revint le soir accompagné de son remplaçant et dîna dans sa chambre avec lui. Ce remplaçant était Dorsay. Le matin il se présenta devant Budaj et sa famille, prit congé d'eux avec beaucoup d'émotion. Vers la fin il tendit une lettre à Ivka en disant : Vous trouverez ici, mademoiselle, ce que je ne suis pas capable de vous dire de vive voix. Et il s'élança hors de la pièce, monta en voiture et partit au galop vers Karlovac.

Ivka ouvrit la lettre et commença à lire : « Mademoiselle, Le bruit que je suis fiancé à Nancy est vrai. Mon cœur est assez changeant, et auprès de vous j'ai failli oublier mon honneur. Hier je me suis

battu en duel avec le jeune Vojnić, parce que j'ai été compromis ici. Je l'ai blessé mais maintenant j'ai honte de ce que j'ai fait. Il n'a pas voulu tirer sur moi et m'a laissé la vie sauve, pour que je puisse tenir la parole que j'ai donnée à ma Cornélie. C'est ce que je ferai mademoiselle, je vous en donne la ferme assurance. Je vous conjure d'effacer de votre cœur un sombre souvenir de moi, et de vivre dans la conviction que j'ai réparé ma faute, car je pense que cela surtout pourra réconcilier votre cœur avec mon souvenir. D'Aumain. »

Merveille ! Ivka fut heureuse en lisant cette lettre. « Ainsi donc il ne restera pas dans sa honte ! soupira-t-elle. Mais Silvin ? continua-t-elle à part soi. C'est vrai, il est sombre, jaloux, mais son cœur est honnête. »

La blessure du jeune Vojnić n'était pas dangereuse. Sa robuste nature surmonta bientôt cette maladie, mais il aurait presque désiré qu'elle durât plus longtemps. Savez-vous pourquoi ? La belle Ivka le visitait, avec son père ou sa mère, presque chaque jour pendant sa maladie, et personne ne savait aussi adroitement qu'elle panser sa blessure. Dans une telle occasion il lui demanda d'une voix triste : « Ivka, voulez-vous soigner ainsi les blessures de mon cœur ? » Ivka rougit et répliqua : « Le temps viendra peut-être pour cela aussi. »

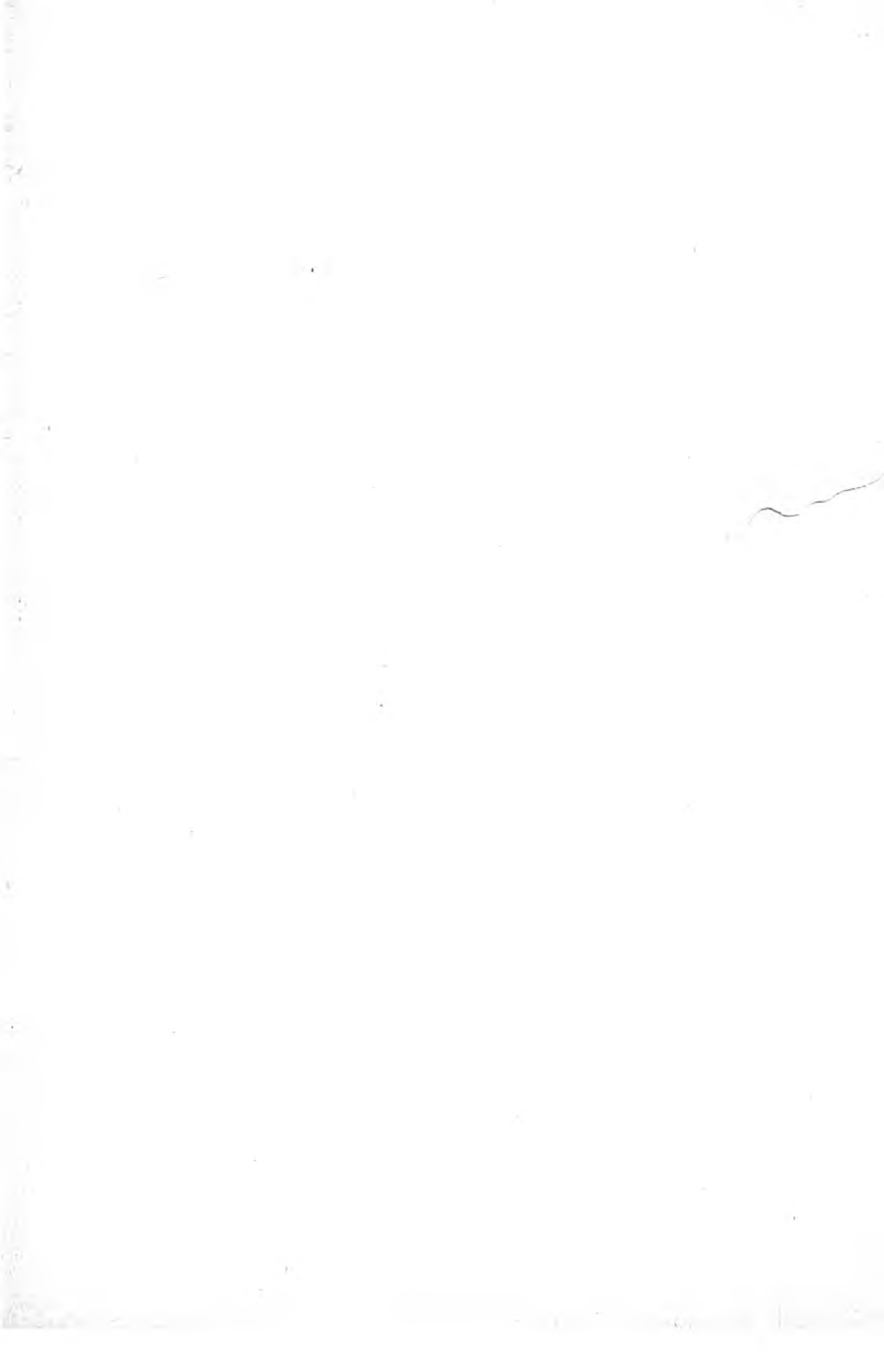
Et, par ma foi, il vint. Un an plus tard on fêtait encore la Saint-Martin, non à la cure de Sveti Križ, mais bien au château de Budaj, où l'on célébrait le mariage de M. Silvin avec Mlle Ivka, et ce fut le curé de Sveti Križ qui les maria.

Le vieux Vernić en portant le premier toast aux nouveaux époux, commença par une citation de l'Écriture sainte : *sine sanguine nulla redemptio.* Il voulait dire par là que Silvin n'aurait peut-être pas obtenu Ivka, s'il n'avait pas versé son sang pour elle dans un duel. Et peut-être avait-il raison.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé par R. Bussière
à Saint-Amand (Cher), France. — 11-12-1942.

A. K. W., n° 5113, visa du 4 septembre 1942.



Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb. — 1re série, tome I : Joseph Neustaedter, **Le ban Jellačić, et les événements en Croatie depuis l'an 1848,** 1 vol. in-8 de 470 pp.

Les Mémoires du général Neustaedter constituent une source de premier ordre pour l'histoire du mouvement de 1848 en Croatie et de ses conséquences.

Né à Bratislava en 1796 d'une famille protestante, entré dans l'armée après des études à l'Académie thérésienne, Neustaedter avait pris part à la campagne de France et fait partie des troupes d'occupation de 1815 à 1818. Arrivé en Croatie en 1830, il avait eu un moment sous ses ordres Jelačić, bientôt son égal. Définitivement fixé en Croatie, il y prenait sa retraite et consacrait ses dernières années à écrire en français ses souvenirs, entièrement rédigés, sinon tout à fait mis au point, à sa mort en 1866.

Lié d'amitié avec Jelačić, auquel il s'était volontairement subordonné dès le début de la lutte contre les Magyars, ayant pris part ou assisté à la plupart des événements qu'il raconte, ayant reçu des confidences de quelques-uns des acteurs de premier plan sur les motifs ou les à-côtés qu'il n'avait pas observés directement, soucieux avec cela d'impartialité, ce général autrichien, devenu Croate d'adoption, est un témoin digne d'audience.

Il place les événements en Croatie dans le cadre de la monarchie austro-hongroise. Cette préoccupation l'amène à raconter la campagne de Radetzky en Italie, à résumer les mouvements révolutionnaires des Hongrois et des Serbes d'Autriche. Là son récit n'a pas la valeur d'un témoignage, sans cependant être jamais dépourvu d'intérêt. Il envisage toujours les faits — jusque dans son exaltation de Jelačić — du point de vue d'un loyal sujet de l'empereur d'Autriche, mais d'un sujet que son dévouement n'aveugle pas et qui sait reconnaître les fautes de la dynastie autrichienne.

Restés manuscrits dans les collections de la Bibliothèque universitaire de Zagreb, les Mémoires de Neustaedter ont été utilisés plus ou moins largement par les historiens croates, moins cependant qu'ils auraient mérité de l'être. C'est pourquoi il a semblé utile de les publier intégralement, d'autant plus que leur lecture n'intéresse pas seulement les professionnels de l'histoire.

Les notices sur l'auteur et l'ouvrage, les notes et commentaires seront donnés après le texte, qui comprendra au moins deux volumes grand in-8. Le premier a paru, le second est sous presse.